

# L'aventure des Expos, une douce fièvre galopante



Rejean TREMBLAY

Que des perdants reconnus comme les Expos se mettent à gagner, toute la ville est prise d'une douce fièvre; partout au Québec, les gens se découvrent des frissons qu'ils n'ont pas ressentis depuis le premier baiser à leur première blonde.

Bien sûr, on est content de voir le Canadien emporter des Coupes Stanley dans le Sanctuaire, les Alouettes rafler leur part de Coupes Grey, mais l'aven-

ture des Expos a quelque chose de spécial. Il n'y a jamais de fièvres aussi étonnantes que les premiers pas d'un bébé.

Depuis deux semaines, partout où je suis passé, j'ai entendu parler des Expos; quand ils ont pris l'avion pour Chicago la semaine dernière, un officier de l'immigration des États-Unis à Dorval faisait la tournée de ses confrères pour leur montrer la feuille autographiée par

tous les Expos qu'il voulait faire encadrer; en revenant, les gens des douanes avaient le sourire fendu jusqu'aux oreilles pour accueillir leurs Expos qui les avaient pourtant fait vieillir bien tard.

Tiens, même mon beau-frère Claude qui n'est pas particulièrement sorteur, m'a appelé de Chicoutimi pour que je lui déniché des tickets pour les matchs à venir des Expos... faut que ce soit grave

dans le bout pour qu'il se décide à faire 300 milles.

Encore plus indicateur, c'est quand Bertrand Tremblay, le très digne éditeur-illustrateur du Quotidien, m'a confié qu'il s'endormait le soir en écoutant les Expos à la radio; auparavant, il écoutait chanter les petits oiseaux près de son chalet... et il y a dix ans, il y a dix ans, il s'endormait après... enfin, après... après ça!

— Voir EXPOS en page C 1

## la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 13 SEPTEMBRE 1979, 95e ANNÉE, no 214, 56 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 91 75

MÉTÉO

Ciel variable  
Minimum: 14 Maximum: 23  
Demain: Pluvieux  
Détails à la page A 2.

### ITT ferme

## 1,300 emplois perdus

par Claude PICHÉ

La société ITT-Rayonier a annoncé, hier, la fermeture de ses installations de Port-Cartier, sur la Côte nord, paralysées depuis trois mois par un arrêt de travail.

Quelque 1,300 personnes perdent ainsi leur emploi.

« Cette décision a été prise après une étude détaillée des difficultés de l'usine », a déclaré le président et chef de la direction d'ITT-Rayonier, Charles E. Anderson. « Nous en sommes venus à la conclusion qu'il était impossible de rentabiliser nos installations de Port-Cartier dans les circonstances actuelles ».

M. Anderson a ajouté que cette décision a reçu une

— Voir ITT en page A6

### «Frederic»

## Évacuation de 400,000 Américains

MOBILE, Alabama (AP) — Le cyclone «Frederic», suivant la route qu'avait suivie il y a dix ans son prédécesseur particulièrement meurtrier (250 morts), «Camille» est entré dans la nuit de mercredi à jeudi sur la terre ferme, à proximité du port de Mobile, causant la mort d'au moins un enfant, et des blessures à plusieurs personnes.

Des vents de 208 km/h à proximité du centre ont provoqué certaines coupures d'électricité et de téléphone, mais aucun dégât important n'avait été signalé aux premières heures de la matinée.

Quatre cent mille personnes environ ont été évacuées en Alabama, en Floride, en Louisiane et dans le Mississippi.

— Voir «FREDERIC» en page A6

### La prise d'otages d'Adamsville

## Huit ans de prison aux deux bandits

— page C 16

### édito

## • Au sujet des directives de Claude Ryan

par Marcel ADAM

— page A 4

### sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: B 6 à B 11  
— Horaires: B 10  
Bandes dessinées: A 14  
Décès, naissances, etc.: D 10  
Économie: B 1 à B 5  
Êtes-vous observateur?: C 10  
FEUILLETON: C 9  
Horoscopes: A 14  
Mots croisés: A 14  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 8 à C 15, D 6 à D 9  
Plains Feux: A 7  
Quoi faire aujourd'hui: B 10  
Radio et télévision: B 11  
Sports: C 1 à C 7  
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5  
— La loi et vous: D 4



Le cinéma suédois à l'assaut du Canada

La célèbre actrice suédoise Harriet Anderson sera ce soir à la Cinéma-thèque québécoise à l'occasion de la projection d'un film de Jörn Donner dont elle est l'interprète principale. Mais là n'est pas la seule raison de sa présence à Montréal. Mlle Anderson fait partie d'une importante délégation de comédiens, cinéastes et représentants officiels du cinéma suédois venue

au Canada pour souligner avec un éclat particulier la présentation, début octobre, de neuf films suédois inédits. Les Suédois qui ont perdu en dix ans la place enviable qu'ils occupaient à la fin des années soixante ont décidé de s'attaquer sérieusement au problème de la diffusion de leurs films chez eux autant qu'à l'étranger.

— page B 6

## La Fraternité veut la tête de Vignola

# Québec va sonder les deux camps

par Florian BERNARD et André CÉDILOT

Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a demandé aux avocats de son ministère d'entreprendre une étude sur les problèmes des relations de travail entre la Fraternité des policiers de la CUM et la direction du service. Le ministère convoquera bientôt toutes les parties, y compris la Fraternité, afin d'en arriver à une solution aux problèmes majeurs qui paralysent la police.

Hier après-midi, toutefois, en réaction aux attaques pour le moins virulentes de la direction, le président de la Fraternité, M. Gilles Masse, a demandé au ministre de la Justice la destitution immédiate du directeur Henri-Paul Vignola. Cette démarche qui est sans précédent à la police de la CUM fait suite, selon le président Masse, aux propos jugés « antisyndicaux, antidémocratiques et racistes » tenus hier matin par le directeur

Vignola sur les ondes d'une station de radio.

« Le directeur — alors qu'il parlait de mon allure vestimentaire et de mon attitude à la télévision — a laissé entendre que les syndicalistes étaient des bavoux et des barbouillés, ce qui est inadmissible pour un chef de police qui vit et travaille dans une société démocratique », a commenté M. Masse. Ce dernier a ajouté qu'il ne comprend pas que le directeur Vignola se déchaîne aussi subitement contre le syndicat. « Il s'agit peut-être de son chant du cygne ou encore d'un aveu d'inhabileté à diriger le service de police. »

Appuis à Vignola

Tandis que le président de la Fraternité tenait ces propos et exigeait la destitution de Vignola, ce dernier recevait hier après-midi de multiples appuis dans sa démarche auprès de Québec. Le principal appui est venu d'Yves Ryan, président du

— Voir POLICE en page A6

### le monde

#### • Carter-Kennedy: risque pour le parti

Une bataille entre Jimmy Carter et Teddy Kennedy pour l'investiture démocrate en vue des élections présidentielles de 1980 risque de faire éclater le parti, estime Robert Newman, adjoint au président du comité national démocrate.

#### • Salt-2 remis sinon compromis

Malgré une certaine détente dans la crise cubaine et un appui bipartisan à la « diplomatie ferme mais tranquille » de Washington, la ratification du traité Salt-2 semble définitivement remise sinon compromise.

#### • Répression en Argentine

Fait inusité depuis le coup d'État militaire de 1974, les Péronistes profitent des audiences de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en Argentine pour déclarer la guerre au régime répressif du général Videla.

— pages A 8 et A 9

### «On a un monde à récréer»: un nouveau ministère

# La chasse et la pêche ne seront pas «un loisir comme les autres»

par Louis FALARDEAU de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est un nouveau ministère, celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui aura à appliquer la politique du loisir du gouvernement québécois et il le fera en s'appuyant principalement sur les municipalités.

Telles sont les principales conclusions du Livre blanc sur le loisir intitulé « On a un monde à récréer » que le ministre d'État au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs

et aux Sports, Claude Charron, a rendu public hier lors d'une conférence de presse.

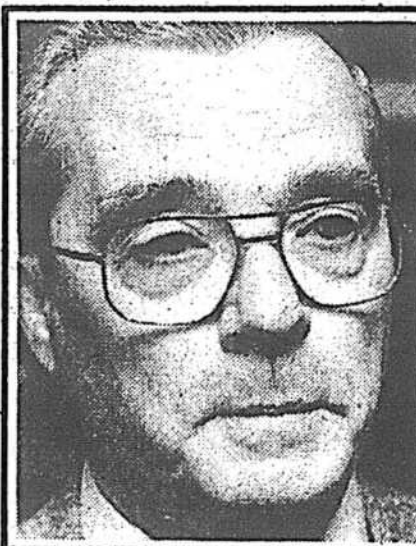
La création de ce nouveau ministère, qui devrait intervenir au début de l'an prochain amènera la disparition du haut-commissariat et du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, la vocation « tourisme » de ce dernier organisme étant confiée à un ministère économique existant, probablement celui de l'industrie et du commerce.

Retenant les principales orientations du Livre vert publié en novembre 77, le Livre

blanc confie aux municipalités, « l'instance démocratique la plus proche du citoyen », la responsabilité immédiate d'assurer aux citoyens leur droit au loisir. Pour ce faire, chacune devra mettre sur pied un comité local du loisir qui sera obligatoirement présidé par un conseiller municipal.

— Voir LOISIR en page A6

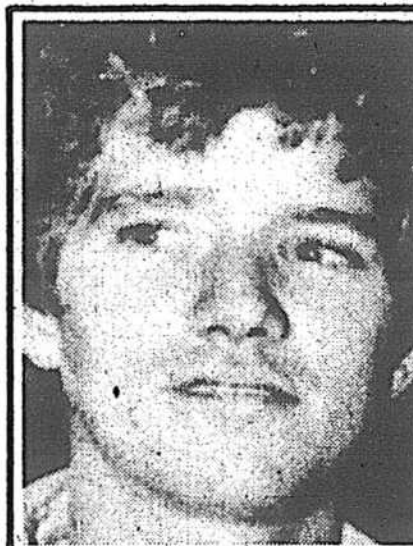
Le Livre blanc du ministre Claude Charron sur les loisirs au Québec inquiète les fonctionnaires du Haut-Commissariat, écrit Gilles BLANCHARD. Pourquoi? Voir en page C 2.



## De Coster à la tête de Sidbec

Le haut fonctionnaire Robert de Coster, président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, accèdera dans quelques semaines à la présidence de Sidbec. Il remplacera Jean-Paul Gignac, que de profonds différends opposaient au ministre Rodrigue Tremblay, responsable de la sidérurgie d'État québécoise.

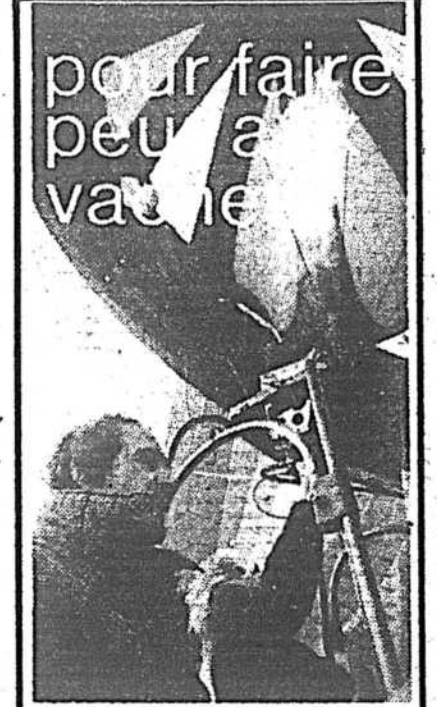
— page B 1



## D. Kennedy: état critique

David Kennedy, 24 ans, fils du sénateur Robert Kennedy, assassiné en 1968, a été admis à l'hôpital général du Massachusetts pour une endocardite bactérienne, une infection des valves cardiaques, maladie commune aux toxicomanes. Selon un porte-parole de la famille Kennedy, l'état de David est considéré comme « très sérieux », bien qu'une certaine amélioration ait été constatée.

— page A 16



Montgolfière

## Bel avenir au Québec

L'avenir de la montgolfière semble prometteur au Québec, si l'on en juge par le succès du deuxième festival annuel consacré à ce sport, qui s'est tenu à Sherbrooke en fin de semaine dernière et auquel ont participé une douzaine d'aéroliers.

— page D 1

## Messes du pape sur disques

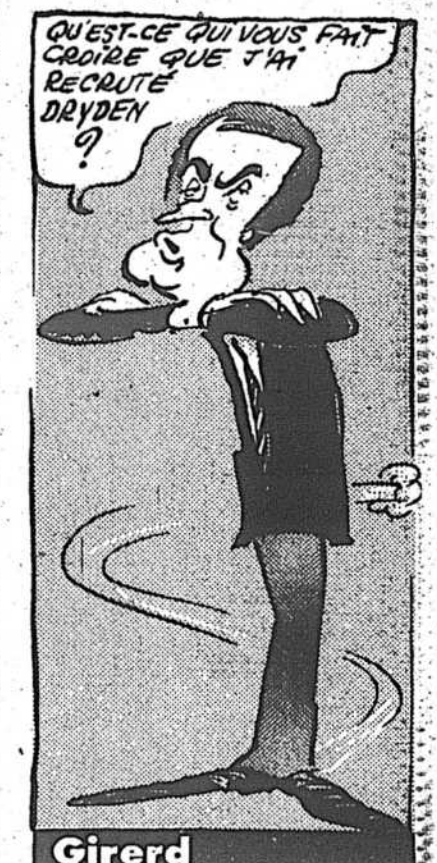
NEW YORK (AP) — A la liste des souvenirs classiques qui sont préparés à l'occasion de la prochaine visite du pape Jean-Paul II, il faut maintenant ajouter les disques.

En effet, un avocat de Chicago a obtenu les droits exclusifs pour mettre sur le marché des disques de Jean-Paul II, aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Tous les albums reproduiront des messes célébrées en diverses occasions et en différentes langues par le pape. C'est la première fois que l'on réalise de tels disques.

Selon l'avocat Joël Carlin, quatre disques seront déjà sur le marché lorsque le pape arrivera aux États-Unis au mois d'octobre.

Ces disques seront mis en marché en tenant compte du respect dû au pape.

On ne les trouvera donc pas chez les disquaires où ces albums risquent de côtoyer des productions plus légères. La vente se fera plutôt par la poste.



Girerd

# Dubois quitte l'UN pour les libéraux

par Gilles GAUTHIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le député de Huntingdon Claude Dubois a quitté l'Union nationale pour rejoindre les rangs du Parti libéral, confirmant ainsi une rumeur qui avait commencé à circuler il y a plus d'un an.

M. Dubois expliquera cet après-midi au cours d'une conférence de presse qui se tiendra à St-Rémi, dans son comté, et à laquelle assistera le chef du PLQ, Claude Ryan, les raisons qui l'ont incité à changer de parti.

Hier, tant le transfuge que la direction de sa nouvelle formation politique se tenaient bien cois et repoussaient à aujourd'hui toute demande d'éclaircissement sur cette question.

On a toutefois confirmé à LA PRESSE dans l'entourage de M. Ryan que les premières démarches en vue du passage du député de Huntingdon au PLQ avaient été effectuées par M. Dubois, il y a au moins un an, et qu'il les a poursuivies depuis, avec une certaine insistance semble-t-il.

Victime d'une deuxième défection depuis l'élection de 1976 — la première était celle du représentant de Pointe-Claire, William Shaw, en février 1978 — l'UN voit ainsi sa députation réduite à neuf membres.

## «Baiser de Judas»

Hier, au cours d'une conférence de presse, le whip de l'UN, Fernand Grenier, a avancé que le geste de M. Dubois signifierait la fin de la carrière politique de ce dernier parce que «les libéraux presseront le citron et le jetteront ensuite au panier».

Il a dit y voir une similitude avec «l'aventure» de l'ex-député fédéral de Hochelaga, Jacques Lavoie, rejeté, rappelait-il, par les libéraux après qu'il les eût joints après sa défection du Parti conservateur.

«M. Dubois ne sera pas candidat libéral à la prochaine élection», a prédit M. Grenier.

Quant au chef du parti, Rodrigue Biron, dont M. Dubois était le conseiller en matières économiques, il a affirmé que s'il ne regrettrait pas le départ du député de Huntingdon en soi, il ressentait fortement le «baiser de Judas» qu'un homme d'affaires avait donné à un autre homme d'affaires, brisant ainsi la solidarité qui caractérise selon lui ce milieu.

M. Grenier a par ailleurs dit voir deux paradoxes dans le passage du député au PLQ.

D'une part le fait que M. Dubois est le premier à se joindre au PLQ depuis que M. Ryan a énuméré les fameux critères qui guideront dorénavant le choix des candidats du parti. «Tirez-en votre propre conclusion...» a laissé tomber le député de Mégantic-Compton.

Le député de Huntingdon aurait expliqué son départ, au caucus spécial de l'UN de mardi soir dernier en disant qu'il était un libéral qui retournait aux libéraux. Toutefois selon M. Grenier, il aurait aussi fait savoir qu'il avait été invité par M. Ryan à rejoindre son parti.

Le comté de Huntingdon, situé en bonne partie au sud-ouest de Montréal, est traditionnellement d'allégeance libérale et compte une bonne minorité d'anglophones.

M. Dubois avait obtenu en 1976, avec 9,465 votes, une majorité de 2,728 sur le libéral Kenneth Fraser (6737), le PQ se classant troisième avec 5,428 bulletins en sa faveur.

# Le cardinal Léger à la tête de la Fondation pour les réfugiés

par Mario FONTAINE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tout de gris vêtu et retrouvant des accents de prédicateur, le cardinal Paul-Émile Léger a annoncé hier qu'il présidera une nouvelle fondation en faveur des réfugiés d'Indochine, en compagnie de l'ancien gouverneur général du Canada, Roland Michener.

«Il faut réunir toutes les forces pour répondre à cet appel de l'humanité, à ce cri de l'homme qui demande à son frère de l'aider», de dire celui qui fut l'archevêque de Montréal pendant 17 ans. Pour lui, on a beaucoup d'espace à l'intérieur de nos frontières, bien assez pour soulager cette masse de déracinés.

La «Fondation canadienne pour les réfugiés» verra ainsi à recueillir les contributions des Canadiens sensibilisés à ce problème, sans faire concurrence toutefois aux autres organismes qui s'y emploient déjà. Il s'agit en quelque

sorte d'offrir un service fiable et accessible aux donateurs qui ne savent pas trop comment s'y prendre.

Le ministre de l'Immigration Ron Atkey avait promis la création d'un tel organisme au cours de l'été. Présent à son lancement officiel hier, il en a profité pour affirmer que le quota de 50,000 réfugiés fixé par le gouvernement fédéral sera atteint d'ici la fin de l'année, soit un an avant l'échéance prévue.

Selon le ministre, il est faux de prétendre que chaque immigrant pourra en faire venir quinze autres par la suite, comme l'affirme un important groupe de pression au Canada anglais, le National Citizens Coalition. En revanche, il reconnaît être sur la corde raide quant aux critères de choix de chacun des nouveaux immigrants.

Il faut passer chaque candidat au peigne fin, dit-il, de façon à ne pas admettre de réfugiés «anti-



Le cardinal Léger, président de la Fondation pour les réfugiés.

sociaux» comme les criminels par exemple. Mais on doit aussi tenir compte d'impératifs humanitaires, ajoute le ministre, sans trop préciser si un requérant aux idées politiques indésirables serait admis au Canada.

Pour le cardinal Léger, ces questions ne se posent pas: «Je

suis ici parce qu'il y a une humanité souffrante, explique-t-il. Pour moi il ne s'agit pas de savoir si elle vivra demain».

De fait, la Fondation pour les réfugiés s'occupera des Asiatiques dans un premier temps, mais pourrait se pencher sur le sort des Sud-Américains et des Africains plus tard, si l'opération actuelle se révèle un succès. Elle s'administrera elle-même et décidera de l'affectation des sommes recueillies même si le gouvernement fédéral y injectera un peu d'argent.

On n'a pas encore établi d'objectif financier. D'ailleurs, il semble qu'on évitera soigneusement d'adopter une attitude trop mercantile, préférant se fier à la générosité de la population. Jusqu'à présent, 8,569 réfugiés ont été admis au Canada, dont environ le quart ont choisi le Québec pour s'y établir.

## À L'ÉCOUTE D'OTTAWA Traduction, s'il-vous-plaît

A peine en selle, le nouveau Solliciteur général du gouvernement Clark, M. Allen Lawrence, réclamait de ses fonctionnaires que les textes rédigés en français à l'intention de son bureau soient accompagnés d'une traduction anglaise. Son collègue le président du Conseil du trésor Sinclair Stevens faisait de même le 16 juillet mais se rétractait onze jours plus tard, parce que, disait un de ses employés, «ce ne sont pas des choses que l'on écrit». Interrogé à ce propos le chef de cabinet de M. Lawrence a expliqué avec quelques balbutiements que M. Lawrence n'avait pas encore de personnel politique francophone au début de son mandat. «Nous n'exigeons plus ces traductions maintenant, soutient-il, mais nous n'avons pas envoyé de note de service aux employés à cet effet».

Un fonctionnaire d'origine québécoise en poste depuis longtemps à Ottawa ajoutait un peu désabusé: «La langue de travail du gouvernement fédéral demeure l'anglais et si vous tenez à faire des rapports volumineux en français vous courez le risque de les voir retarder de plusieurs semaines en raison de la traduction, moi j'écris en anglais à moins qu'on me demande de faire autrement».

Le malheur des uns faisant souvent le bonheur des autres il y a au moins les 18 pour cent de cadres francophones du ministère des Approvisionnement et services qui connaissent un climat différent, puisque leur ministre, M. Roch LaSalle, le seul élu francophone de ce gouvernement, réclame de son côté des traductions de l'anglais au français...

## Les libéraux et La Prade

Dans la masse des travaux du caucus libéral fédéral québécois du Mont-Gabriel, une résolution qui est passée inaperçue pressait le gouvernement Clark de remettre au Québec les \$200 millions offerts par l'administration précédente en guise de compensation pour la «mise en cocon» de l'usine d'eau lourde de La Prade. C'était un peu le coup de pied de l'âne... Mais ce que la résolution libérale ne disait pas, c'est que les négociations entre Ottawa et Québec avaient bloqué par le fait que le gouvernement Lévesque refusait les conditions et les modalités de l'offre d'Ottawa. De son côté le ministre québécois de l'énergie confiait à LA PRESSE il y a deux semaines que le dossier progresse très bien entre lui et le ministre conservateur Ray Hnatyshyn. M. Joron entrevoyait même une possibilité de règlement rapide. Ce sera sans doute au tour des conservateurs de mettre en évidence l'efficacité d'un certain «nouvel esprit» qu'ils ont promis d'instaurer dans les relations fédérales-provinciales.

## Le caucus ontarien

Le bloc des 32 députés libéraux ontariens termine aujourd'hui dans la capitale une réunion de trois jours préparatoire à la rentrée parlementaire au cours de laquelle il y a eu au moins un sujet tabou: le leadership de Pierre Trudeau. Décimé par la débâcle du 22 mai, le caucus ontarien publiera aujourd'hui un certain nombre de prises de position sur les dossiers de l'heure, notamment sur «medicare».

À la moindre suggestion sur le leadership de M. Trudeau, dont on dit qu'il n'est pas menacé, du moins jusqu'à la tenue du référendum québécois, les députés s'enfuient plutôt que de risquer le moindre commentaire.

Pour le député d'Ottawa-Carleton, M. Jean-Luc Pépin, c'était un retour à la politique active

après sept ans de missions diverses dans le secteur public et au gouvernement. C'était aussi une première participation de l'équipe

libérale ontarienne. Son impression dominante: le calibre du député moyen s'est amélioré en sept ans. À croire que les libéraux

se révéleront plus compétents dans l'opposition qu'au pouvoir... Gilles PAQUIN et Paul LONGPRÉ

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 14 Maximum: 23 Ciel variable

DEMAIN Pluvieux

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	15	Averses	Pluvieux
Outaouais	—	23	Ciel variable	Pluvieux
Laurentides	—	20	Ciel variable	Pluvieux
Cantons de l'Est	—	19	Ciel variable	Averses
Mauricie	—	18	Quelques averses	Averses
Québec	—	19	Ciel variable	Averses
Lac-Saint-Jean	—	18	Possibilité d'averses	Averses
Rimouski	—	18	Ensol. pass. nuageux	Nuageux
Gaspésie	—	18	Ensol. pass. nuageux	Nuageux
Baie-Comeau	—	15	Ensol. pass. nuageux	Averses
Sept-Îles	—	15	Ensol. pass. nuageux	Averses

## au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	10	20
Alberta	Nuageux	Edmonton	2	16
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	7	13
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	8	16
Ontario	Nuageux	Toronto	13	20
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	9	19
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	9	18
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	7	15
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	11	17

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	13	23	Chicago	18	28	Nlle-Orléans	26	29
Washington	19	27	San Francisco	18	28	Miami	24	29
Boston	12	21						

### vers les capitales

Amsterdam	—	16	Londres	—	17	Stockholm	—	15
Athènes	—	29	Le Caire	—	—	Sydney	—	14
Berlin	—	18	Lisbonne	—	24	Tokyo	—	27
Bruxelles	—	16	Madrid	—	28	Tunis	—	30
Casablanca	—	25	Moscou	—	13	Vienne	—	25
Genève	—	20	Paris	—	22	Varsovie	—	17
Hong Kong	—	25	Rome	—	29			

### vers les plages

Acapulco	25	29	Bermudes	27	30	Nassau	24	30
Mexico	13	21	Barbade	27	30	Rio de Janeiro	23	32

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» — Port de retour garanti.

### TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi \$1.75  
Lundi ou vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.75

### ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courriers, Canada  
Lundi ou samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00  
Lundi ou vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00  
Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00

### ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

pdf/courrier: 13 26 52  
Lundi ou samedi \$55.25 \$110.50 \$221.00  
Lundi ou vendredi \$34.45 \$68.90 \$137.80  
Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20

### INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272  
REDACTION 285-7070  
PROMOTION 285-7100  
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

### PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes 285-7111  
du lundi au vendredi 9h à 17h  
Pour changer ou annuler 285-7205  
du lundi au vendredi 9h à 16h30

### GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202  
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306  
Carrières et professions, nominations 285-7320

### COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892  
Petites annonces 285-6901  
Pour tout genre d'annonces, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

# magic touch t.v.

## GRANDE VENTE 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE SONY

### SUPER SPÉCIAL SUR SYSTÈME DE SON SONY

Recepteur Sony, Modèle STR-V2, 2 x 25 watts R.M.S.  
2 haut-parleurs Sony, Modèle SS950, 2 voies, 45 watts  
Table tournante Sony, Modèle PS-11, Entraînement par courroie  
Cartouche magnétique  
Prix ordinaire pour l'ensemble

Prix ord.: \$329  
la paire \$269  
Prix ord.: \$179  
\$822  
Spécial Magic Touch 25e anniversaire \$599

### Le tout nouveau télécouleur TRINITRON 28"

SONY KV 2601  
Une merveille de conception technique à voir absolument.

- Système couleur Trinitron (un canon/une lentille)
- 100% transistorisé
- Système de syntonisation électronique à 14 boutons-poussoirs ultra-sensibles
- Tube-image de conception nouvelle donnant une image améliorée, de haute définition, même dans les coins
- Indicateur numérique fluorescent de numéro de canal
- Horloge numérique à affichage fluorescent

EN PRIMEUR

5343, chemin Queen Mary, à l'ouest de Décarie  
481-7940  
Stationnement gratuit

# Ecoutez ceci

## QUALITÉ SUPERBE, VENTE FANTASTIQUE

### TECHNICS SL-220

### ENSEMBLE I

Récepteur KENWOOD, modèle KR-2090 de 32 watts RMS — total — garanti 5 ans. Deux haut-parleurs KENWOOD LSM-200, à 2 voies — garanti 5 ans. Le tourne-disque ROADSTAR à courroie incluant la cartouche magnétique SHURE.

\$599 Vente \$469<sup>95</sup>

Tourne-disque semi-automatique à entraînement direct. Bras tubulaire universel en forme de «S», équilibré statiquement, avec réglage de la force d'appui à lecture directe compensateur de poussée latérale et levier d'attente ultra-souple.

Ord. \$229 Vente \$189<sup>95</sup>

### CORRECTEUR DE FRÉQUENCE AUDIO REFLEX EQ-1

10 bandes pour chaque canal. Chacun des 10 curseurs de chaque canal commande une fréquence moyenne de 31, 63, 125, 250, 500, 1000, 2000, 4000, 8000 et 16 000 Hz.

Prix courant \$299 Prix spécial \$255

### HAUT-PARLEURS STANDARD

Dimensions variées. Garantis 2 ans

★ 1/3 de RABAIS ★

Acceptons Visa et Chargex. Prix en vigueur jusqu'au 30 septembre 1979.

# CESCO

4050 ouest, rue JEAN-TALON, Montréal, Québec, H4P 1W1  
Tél.: 735-5511  
Stationnement gratuit

Un millionnaire raconte comment il s'est fait extorquer \$150,000

Autre témoignage accablant contre Raymond

par André PEPIN

QUÉBEC — Après six jours d'audiences publiques, les témoignages entendus par les commissaires de la CECO sont de plus en plus accablants pour le présumé parrain de la pègre locale, Louis-Albert Raymond. Le témoignage hier d'un millionnaire de Saint-Romuald a de nouveau resserré l'étau autour de celui que la CECO désigne comme l'émence grise de la plupart des actes criminels dans la région.

M. Gilles Cantin, identifiant clairement Louis-Albert Raymond, a raconté comment ce dernier lui avait extorqué la somme de \$150,000, en l'obligeant à acheter un restaurant qu'il n'a jamais possédé par la suite. Avec l'appui juridique d'un avocat, Me Pierre Jolin, Raymond a pu faire en sorte que M. Cantin ne puisse jamais devenir propriétaire du restaurant, même s'il avait déboursé cette somme considérable. Multipliant les menaces à son endroit,

souvent devant l'avocat Jolin, M. Cantin a fait tout ce que le groupe de Raymond lui demandait.

Pourtant, M. Cantin avait une longue expérience du public et avait fait preuve auparavant d'une étonnante lucidité en affaires. Mais il avait peur, tellement peur qu'il aurait été prêt à faire encore davantage pour plaire au présumé parrain.

L'approche

En 1968, M. Cantin n'a pas un sou mais à la suite d'un voyage aux États-Unis, il décide d'aménager un relais pour camionneurs sur la rive sud de Québec. Ce relais, après de modestes débuts, est aujourd'hui unique en son genre au Canada puisqu'il permet aux camionneurs effectuant de longs trajets de se restaurer, de dormir, de s'approvisionner en carburant et de procéder à la réparation de leur véhicule au même endroit.

Tous les jours, 300 camionneurs s'arrêtent au «Trucks Guild Plaza». M. Cantin fait vite des affaires d'or et réussit facilement à rembourser les gens qui lui avaient fait confiance, mais avec réticence, au début.

En 1972, un client se fait de plus en plus régulier: il s'agit de Louis-Albert Raymond. Très gentil, Raymond se fait vite l'ami du propriétaire... Puis un jour, il l'oblige à acheter du carburant diesel, sous la menace de saccager son établissement. M. Cantin acquiesce donc à sa demande puisque la seule chose à laquelle tient cet homme d'affaires célibataire, c'est son commerce.

En 1974, M. Cantin connaît l'entourage de Raymond et craint ses hommes de main: «Raymond prenait toujours soin de me présenter ses acolytes en précisant qu'il s'agissait d'hommes soupçonnés de crimes», a-t-il expliqué. Sachant qu'il le craint à ce moment-là, Louis-Albert Raymond joue donc le jeu de l'extorsion.

Le présumé parrain confie alors à M. Cantin qu'il doit, à la suite de son divorce et de la perte de son permis de vente d'alcool à son restaurant de Saint-Romuald, «Le Baronnet», organiser une vente fictive: «Si nous n'obtenons pas les permis, nous déchirerons tous les contrats que nous aurons rédigés avec toi», avait promis Raymond. M. Cantin a signé, le permis a tout de même été refusé et Louis-Albert Raymond n'en a pas moins poursuivi M. Cantin qui craignait toujours de voir son commerce saccagé.

Chaque fois que l'avocat Jolin intentait des poursuites contre M. Cantin au nom de Louis-Albert Raymond relatives à la vente fictive, ce dernier précisait qu'il s'agissait d'une erreur, de ne pas se présenter au tribunal, d'oublier le tout.

M. Cantin s'est finalement rendu coupable dans ce manège d'outrage au tribunal et fut condamné à payer. Les menaces lui ont été proferées par Raymond, devant son avocat, Me Jolin. Des armes à feu que tenait Raymond ont aussi effrayé l'homme d'affaires.

Après avoir payé \$100,000 pour le restaurant et \$50,000 de frais qui auraient servi, selon le témoin, à payer les honoraires de Me Jolin, il a été démontré que le restaurant «Le Baronnet» était déjà hypothéqué et ne pouvait appartenir à M. Cantin.

Pendant six ans, le millionnaire Cantin a acheté la paix parce qu'il craignait les représailles. Ce n'est qu'en 1978, lors de la vente de son commerce à la firme Golden Eagle, qu'il réussit à se débarrasser complètement de Louis-Albert Raymond. Même au moment de cette vente, la firme Golden Eagle qui devait verser plus d'un million de dollars à M. Cantin, a failli se retirer de la transaction en apprenant qu'une partie de ce montant devait servir à rembourser Louis-Albert Raymond.

La police

M. Cantin est demeuré très

calme hier durant son témoignage. Il a expliqué qu'il n'avait jamais porté plainte à la police pour la simple raison que ses expériences passées avec la Sûreté du Québec l'obligeaient à conclure au manque d'efficacité des cadres policiers.

M. Cantin a été condamné à \$50 d'amende pour avoir troublé la paix et frappé un individu qui tentait de briser une vitrine à son restaurant en 1969. «Même si les policiers m'avaient promis qu'ils pouvaient faire condam-

ner le jeune homme, c'est moi qui ai été ridiculisé en cour. J'avais frappé, sans le savoir, le fils du coroner de Lotbinière», a expliqué M. Cantin, en précisant que seule la CECO pouvait être efficace en ce qui concerne le problème dans son ensemble.

Au cours des dernières années, M. Cantin, sous la menace de Louis-Albert Raymond, s'est aussi parjuré en Cour des sessions de la paix pour protéger les hommes de main du présumé parrain.



Raymond aurait obligé M. Gilles Cantin à acheter un restaurant qu'il n'aurait jamais possédé par la suite.



Il n'est pas impossible que Louis-Albert Raymond fasse appel de la décision rendue hier par la Cour supérieure.

Débouté en Cour supérieure

Le présumé parrain témoignera mardi

QUÉBEC — Le présumé parrain de la pègre de Québec, Louis-Albert Raymond, sera entendu par les commissaires de la CECO mardi prochain.

La Cour supérieure, dans un jugement rendu en fin d'après-midi hier, refuse d'admettre la requête de Raymond qui réclamait le désistement du juge Dionne, sous prétexte que ce dernier avait été son procureur dans le passé. Dans un long jugement de treize pages, le juge Vallée considère que le requérant, ayant déjà témoigné à huis clos dans le présent dossier sans invoquer une pareille objection, a ainsi accepté de témoigner devant le juge Dionne.

On peut toutefois s'attendre à ce que Louis-Albert Raymond fasse appel de cette décision, ce qui pourrait encore retarder son témoignage.

Ses acolytes

Celui qui fut identifié au cours des derniers jours comme étant le bras droit de Raymond, Jack Jarry, a témoigné hier, niant toutes les allégations des victimes. Admettant avoir fait quelques affaires avec Raymond, Jarry, un spécialiste des affaires syndicales pour la FTQ, n'a avoué hier que l'achat d'une voiture de luxe à Thetford Mines, achat fait avec la complicité de Raymond qui se faisait alors passer pour le père de Jarry. Mais le témoin a pris soin de spécifier que son père avait autorisé cette transaction en son nom. Le père, Maurice Jarry, est mort depuis.

Jarry se souvient de Louis-Albert Raymond comme étant un bon copain, toujours prêt à rendre service, ami incapable de

tremper dans une affaire criminelle. Quant à la supposée extorsion de \$15,000 contre un individu de Montmagny, M. Guy Paquet, le témoin jure n'avoir jamais été témoin de menaces contre cet individu.

Un autre témoin, Gilles Verreault, dit ne se souvenir d'absolument rien des fraudes auxquelles il aurait participé sous la direction de Louis-Albert Raymond.

Quant à Claude Meredith, de la métropole, qui devait être interrogé hier, il demeure encore introuvable. Meredith était un autre costaud utilisé par Raymond au cours des «séances» d'intimidation.



Jack Jarry a nié hier toutes les allégations des victimes.

Mandat de la CECO prolongé

QUÉBEC — Le ministère de la Justice a l'intention de prolonger, au-delà du 30 novembre prochain, le mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé présidée par le juge Denys Dionne, a appris LA PRESSE.

Plusieurs dossiers seraient d'ailleurs à l'étude actuellement et feraient même l'objet d'enquêtes de la part du personnel de la CECO. L'efficacité de la Commission, maintes fois remise en cause, ne semble plus faire de doute auprès du ministre Bédard. La CECO pourrait même faire partie du plan de lutte annoncé par le ministre il y a quelques jours à Montréal, à l'occasion de la reprise automnale des activités juridiques.

Dès que le dossier de la Vieille Capitale sera complété, soit mardi prochain, les commissaires poursuivront leurs travaux, dans la métropole cette fois, où sera dénoncé un trafic de vols de camion dirigé par un groupe d'anglophones de l'ouest de la ville. Une famille anglophone de cette partie de Montréal serait particulièrement démasquée, selon les informations obtenues hier.

Au cours des travaux de la Commission à Montréal, l'affaire de la Wells Fargo referra surface. On se souviendra que ce hold-up raté devait rapporter plusieurs centaines de milliers de dollars à ses auteurs; des faits nouveaux dans cette affaire pourraient être révélés.

APPRENEZ À PILOTER



FAITES-LE MAINTENANT! NOTRE OFFRE SPÉCIALE D'UNE PREMIÈRE LEÇON POUR SEULEMENT \$10.00!

Ce coupon et \$10.00 vous donnent droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié sur le tout nouveau Cessna 152 et à une évaluation complète après le vol. Et tout ça, pour seulement \$10.00!

Absolument aucune obligation. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'Aviation. Si vous désirez continuer vous êtes assurés des meilleurs instructeurs, des meilleurs avions et du meilleur cours à l'Aéro-Club de Montréal.

De plus TOUS LES COURS SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT.

CE COUPON ET \$10.00 POUR VOTRE PREMIER VOL



(Depuis 1928, la plus importante école de pilotage au Québec.)  
**AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL**  
5800, Chemin de l'Aéroport  
St-Hubert, Québec  
**861-5878**

**HUÎTRES SUR ÉCAILLE**  
Malpègue, Ile-du-Prince-Édouard  
Caraquet, Nouveau-Brunswick

EN PLEINE SAISON

**Pêcheurs Unis du Québec**  
655-787, rue du Marché Central  
Montréal, Québec **382-5500**

**Alsi métaux précieux**  
Nous achetons toutes sortes de vieux bijoux en or, or dentaire, et autres sortes de métaux précieux.  
ESTIMATION GRATUITE PAYONS COMPTANT  
Nous faisons aussi les analyses d'or, d'argent, de platine et de palladium  
1255, rue University, suite 926  
Montréal **866-1398**

**GARAGE DÉMONTABLE**

Ce garage est un excellent abri durant l'hiver non seulement pour votre voiture, mais tout aussi bien pour votre motoneige, votre caravane pliante ou votre bateau.

Avec ce garage, finie la corvée du pelletage pour garer ou sortir votre voiture chaque fois qu'il y a beaucoup de neige.

COUVERTURE EN TOILE FABRIQUÉE PAR LA Cie DUPONT DU CANADA

Choix de dimensions:  
Larg.: 11 pi prof.: 16 pi.  
Autres profondeurs: 20, 24, 28, 32 pi.

**BAS PRIX DE FAUCHER**

**\$325**

**5811** boul. Taschereau BROSSARD  
656-1051  
866-0085

**1501** rue Ampères BOUCHERVILLE  
527-1349  
655-3630

**48, boul.** des Laurentides PONT-VIAU, LAVAL  
384-7340

**FAUCHER**  
Les vrais des plus

**CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES**

**DURABILITÉ** — La toile FABRIQUÉE transluce qui recouvre le garage Tempa a une très grande résistance au froid même exposée à une température aussi basse que -51 degrés C (-60 degrés F); elle ne se fendillera pas.

**UTILITÉ** — Les deux bouts de cet abri s'ouvrent, ce qui permet la communication avec un garage permanent.

**SOLIDITÉ ET SÉCURITÉ** — La charpente est faite d'un assemblage de tubes en acier traité par galvanisation électrolytique. Elle est très solide et élimine pratiquement le risque d'incendie.

**COMMODITÉ** — Parce que les hubes se présentent en sections dont la longueur ne dépasse pas 8 pi., le montage, le démontage et le nettoyage de la charpente se font facilement.

# Au sujet des directives de Claude Ryan

Les directives que vient d'édicter Claude Ryan sur la manière de choisir les prochains candidats libéraux et les réactions plutôt négatives qu'elles ont suscitées dans la presse me rappellent certains événements survenus il y a vingt-cinq ans à Montréal.

A l'époque la Ligue d'action civique avait été formée (par Pierre DesMarais (père) et J.-Z. Léon Patenaude) afin d'épurer la politique municipale et restaurer la confiance de la population dans la chose publique. Issue du mouvement qui avait été à l'origine de l'enquête sur le vice commercialisé, la LAC choisit pour candidat à la mairie Jean Drapeau, qui avait, avec Pax Plante, agi comme procureur dans cette enquête.

Or, pour les élections municipales de 1954, les candidats avaient été choisis en fonction de critères dans l'ensemble aussi exigeants que ceux que vient d'annoncer M. Ryan.

C'est dire que si la chose n'est pas courante en politique, en tout cas elle n'est pas nouvelle, non plus d'ailleurs que la réaction des journalistes qui manifestèrent peu de sympathie à l'égard des «purs» de la LAC.

Il faut dire que M. Ryan a aussi un grand défi à relever. A une population qui a rejeté massivement un gouvernement libéral perçu comme faible et corrompu, il doit prouver avec le référendum et les prochaines législatives que le PLQ n'est plus le même. Non seulement le parti est-il aujourd'hui doté d'un leadership

fort et d'une pensée politique articulée, ses éléments louches de plus ont été éloignés, des exigences éthiques rigoureuses ont remplacé le laxisme moral, enfin des précautions sont prises pour qu'à l'avenir les élus soient au-dessus de tout soupçon.

Pour M. Ryan il est d'autant plus important de restaurer et même de rehausser la réputation du PLQ que le parti gouvernemental jouit à cet égard d'un immense crédit, lui qui a réussi à redonner à beaucoup de gens qui l'avaient perdue sous Bourassa une certaine confiance dans les hommes politiques.

Les directives de M. Ryan qui ont le plus fait tiquer sont celles concernant la vie privée des éventuels candidats, leur caractère, leur formation académique, leur âge, leur santé physique et psychique, leurs moyens de subsistance, la stabilité de leur vie familiale, etc. Plusieurs craignent que cela donne lieu à de l'inquisition, à de la délation, voire à du chantage, d'autres soutiennent que ces contraintes sont contrairement à l'esprit libéral, aux droits de l'homme, etc.

D'abord il faut dire que dans la politique, où les ambitions sont dévorantes, la suspicion et le commérage, même le chantage à la vie privée, sont en quelque sorte un «modus vivendi». Je ne vois pas en quoi les directives de M. Ryan aggraveraient ce travers de la faune politique.

Les entreprises privées d'une certaine envergure n'ont-elles pas toujours manifesté une grande curiosité à l'égard de la vie privée de employés pressentis pour de grandes responsabilités? On leur fait subir des tests intellectuels, physiques, et parfois psychologiques; on enquête sur leur vie privée, conjugale et familiale, leurs vices cachés. Il arrivera souvent qu'on refusera de faire confiance à un candidat qui boit trop, qui a des problèmes conjugaux, des fréquentations douteuses, des affaires personnelles chaotiques, etc. Et tout le monde trouve normales ces précautions parce qu'on admet que pour assumer de lourdes responsabilités, le caractère, le jugement, l'équilibre de la vie personnelle comptent pour beaucoup et que des assurances à cet égard minimisent les risques d'échecs coûteux.

Pourquoi un parti politique ne pourrait-il pas prendre certaines précautions de même nature quand on sait que les candidats choisis, une fois élus et au pouvoir, seront appelés à assumer des responsabilités autrement plus grandes et lourdes de conséquences sociales que celles qu'un cadre assume dans une entreprise privée?

Il faudrait combattre avec la dernière énergie un gouvernement qui voudrait faire adopter une loi réglementant les mises en candidature avec des dispositions semblables aux directives de M. Ryan, car cette loi contreviendrait aux droits et libertés des citoyens.

Mais un parti politique a le droit d'établir ses règles de régie interne et son code d'éthique. Et y agirait-on de façon abusive, non démocratique, ça regarde d'abord et surtout les membres. Les citoyens qui n'aiment pas un tel parti n'ont qu'à ne pas y adhérer ou à ne pas voter pour lui.

Les hommes politiques peuvent se combattre et se censurer les uns les autres au nom des principes moraux, du devoir civique, du service public, du sens de la responsabilité et l'on trouve cela normal, même quand c'est du pur pharisaïsme.

Or pourquoi serait-il mal vu qu'un chef de parti essaie de choisir des hommes qui, s'ils sont élus un jour et qu'ils ont à juger des adversaires en vertu de tous ces grands principes tant galvaudés par les hypocrites, ne seront pas de la race de ceux qui posent sur les épaules des autres des fardeaux qu'eux-mêmes sont incapables de porter?

N'y a-t-il pas là une certaine logique? Si on admet que les codes d'éthique gouvernementaux sont nécessaires pour empêcher les faibles de défailir devant les tentations du pouvoir, pourquoi ne serait-ce pas bon qu'au départ les partis essaient de laisser passer le moins de faibles possible?

Marcel ADAM

## bloc-notes

### Kennedy veut-il la présidence?

Que se passe-t-il exactement dans la tête du sénateur Edward Kennedy, frère des précédents, qu'un fort mouvement, qui a déjà des ramifications dans 30 États, pousse à se porter candidat à la succession de Jimmy Carter?

Au milieu des vacances estivales, un observateur de la scène politique, parlant des rumeurs qui circulaient à propos d'une candidature possible du sénateur du Massachusetts, disait en gros ceci: «Ted Kennedy a déjà dit cent fois que la présidence ne l'intéresse pas. Eh bien! laissez-moi vous dire que c'est tout à fait exact. Tout le battage autour de son nom est le fait d'une presse désœuvrée qui s'ennuie, qui ne sait plus quoi raconter, qui invente des événements, faute de pouvoir trouver quoi que ce soit à se mettre sous la dent.»

Cette analyse était-elle la bonne? Est-elle encore valide aujourd'hui? Chose certaine, les media américains ont donné tant de fois la preuve qu'ils peuvent «faire» des présidents (Jack Kennedy, le frère de Ted Kennedy en 1960) et défaire des présidents (Nixon, à la suite du Watergate) qu'il ne faudrait pas sous-estimer son pouvoir.

Nous sommes en septembre, et le sénateur n'écarte pas tout à fait la possibilité qu'effectivement il soit le candidat des démocra-

tes. Il donnera sa réponse en décembre.

Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas. Mais, s'il est exact que M. Kennedy est aujourd'hui plus tenté par l'aventure qu'il ne le paraissait il y a seulement trois mois, est-il en train de se laisser forcer la main?

Ses supporters les plus enthousiastes font valoir qu'il est l'homme de la situation, qu'il a le sens du leadership, que son dossier comme sénateur est extrêmement impressionnant.

Il apparaît comme un novateur sur le plan social. De ce point de vue, il représente bien une tendance permanente au sein du parti démocrate, qui est l'école sociale-démocrate. Ses idées, du reste jugées extrêmement audacieuses aux États-Unis, sur les régimes de sécurité sociale et d'assurance-maladie, en font une sorte de «socialiste», si pareille appellation pouvait être admise dans le vocabulaire politique de nos voisins. Il est de notoriété que le sénateur Edward Kennedy favorise pour son pays des formules qui, si elles ne sont pas le décalque parfait des nôtres (tant mieux!), favorisent une intervention de l'État qui suppléerait à l'imprévoyance de tant de citoyens.

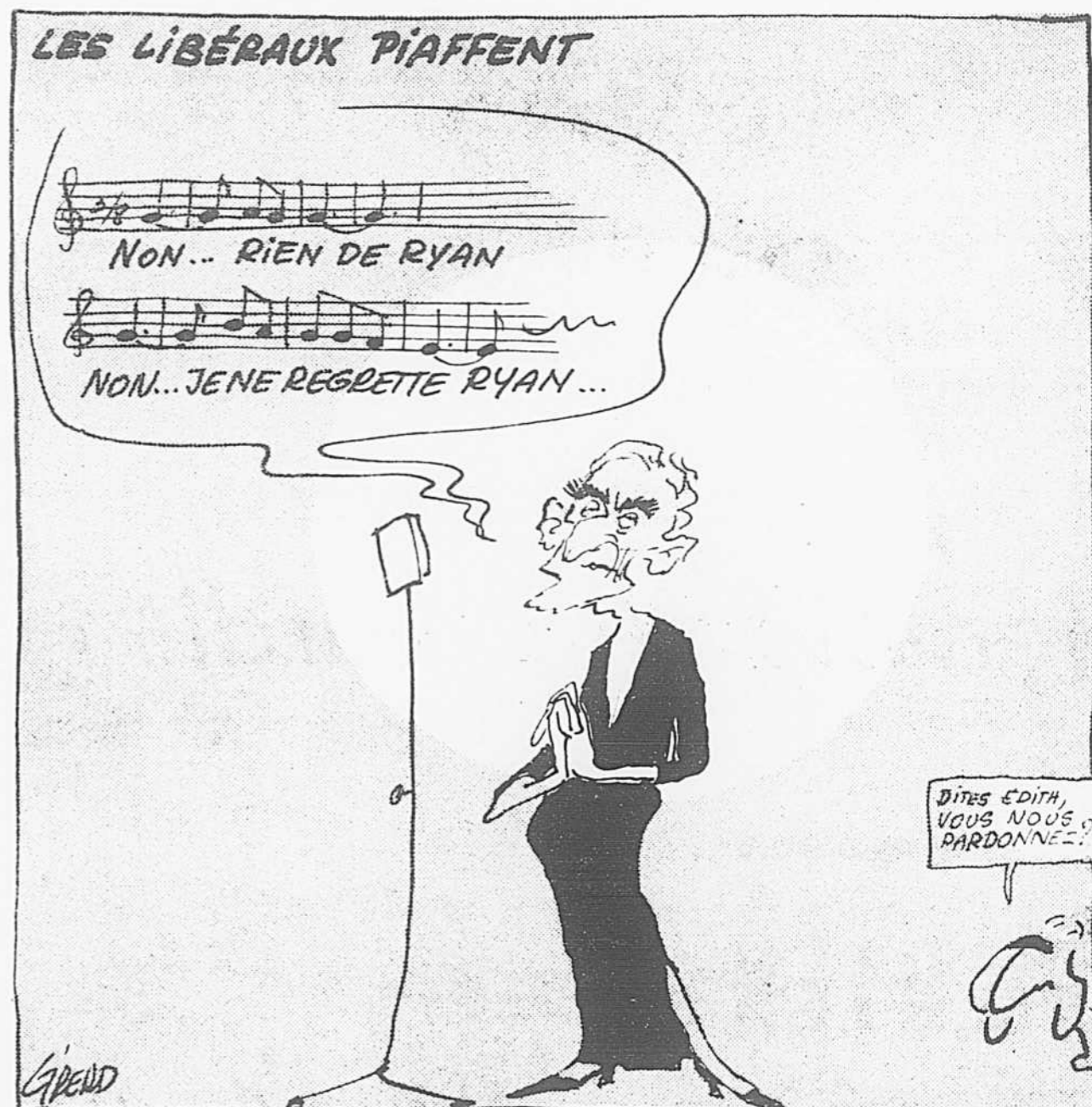
Edward Kennedy a-t-il les qualités d'un leader, que lui reconnaissent si généreusement ses

meilleurs propagandistes? Peut-être. Ceux-ci reconnaissent néanmoins que le dossier personnel de leur homme est discutable. L'allusion aux aventures extraconjugales de Ted est ici transparente. Faut-il confier les destinées du pays le plus puissant du monde à un gentleman qui s'est illustré d'une manière plus que douteuse, un soir de brume sur une petite route menant à Cape Cod? Une jeune personne, qui n'était pas l'épouse légitime du ci-devant, perdit la vie dans l'aventure.

Pareil accident rend-il à jamais quiconque inapte à gouverner les affaires d'un grand pays? Si la question était posée de nos jours à saint Benoît, il répondrait qu'il n'y a pas là d'empêchement dirimant. Ne jugeait-il pas qu'entre un pape médiocre par les qualités de l'esprit, mais vertueux, et un sujet brillant à la vertu incertaine, il fallait choisir pour gouverner l'Église celui qui ne brillait pas par ses vertus?

Entre-temps, il convient de ne pas oublier que les États-Unis ont un président, qu'il n'est pas encore délogé, qu'il n'a pas l'intention de se laisser déloger. Jimmy Carter est-il ce «pape» à la vertu éprouvée mais au leadership vacillant que beaucoup décrivent? On n'a pas fini de se poser la question.

Guy CORMIER



Droits réservés

## Qu'advient-il de la position constitutionnelle du PLQ?

par Claude RYAN  
chef du Parti  
libéral du Québec

Lors du Conseil général du Parti libéral du Québec, tenu en fin de semaine à Sherbrooke, M. Claude Ryan a apporté des précisions quant à l'attitude qu'adoptera son parti lors du référendum. Nous reproduisons un extrait de son allocution intitulée «A quelques mois du référendum, où en sommes-nous?»

Parce que nous acceptons de jouer le jeu de la collaboration à l'intérieur des balises que définit la loi 92, certains se sont imaginé que le PLQ allait renoncer à tout le programme de renouvellement qu'il a promis de formuler au sujet du fédéralisme canadien. On a volontiers parlé ces derniers temps de recul par rapport à des positions que nous avions définies antérieurement. Je voudrais souligner qu'il n'est pas question de recul ou d'abandon. Pour comprendre notre position, il faut replacer chaque opération dans son contexte précis. D'abord, il importe de souligner que la définition de la position constitutionnelle du PLQ est un objectif qui précède le référendum et va bien au-delà de

l'échéance que définit le référendum. Il s'agit en somme de définir le programme d'action que le parti entend suivre au cours des prochaines années afin de contribuer à ce que le Québec puisse se développer suivant son génie propre tout en continuant à faire partie d'un ensemble fédéral canadien renouvelé. C'est une tâche que nous avons d'ores et déjà entreprise de toute manière, bien avant que le Parti québécois soit au pouvoir et qu'il soit question d'un référendum sur l'avenir constitutionnel. Le moment était venu de cerner cette tâche avec plus de précision, et l'avènement du Parti québécois au pouvoir, en nous refoulant dans l'Opposition, nous a fourni à cette fin le stimulant et le temps dont nous avions besoin pour nous mettre résolument au travail. Mais encore une fois, le lien avec le référendum est un aspect seulement de la tâche que nous avons entreprise. Cette tâche s'étendra sur une période beaucoup plus longue que la seule période référendaire. Elle est aussi, par sa nature même, une tâche que l'on ne saurait apprécier ou juger par un simple OUI ou un simple NON donné à l'occasion d'un référendum. En un mot, notre futur programme constitutionnel n'a pas été conçu d'abord pour servir de contrepartie au projet

péquistes à l'occasion du référendum mais pour constituer un chapitre majeur du programme global que nous soumettrons à la population à l'occasion de la prochaine consultation électorale. C'est alors, et non pas à l'occasion de la campagne référendaire, qu'on pourra le discuter et le juger avec toute l'ampleur nécessaire.

Cela étant dit, j'ai souligné dès mon élection à la direction du Parti libéral du Québec l'urgence pour notre parti de préciser sa position constitutionnelle. J'ai insisté pour que, tout de suite après le congrès de leadership l'an dernier, une commission spéciale mette au travail autour de cet objectif. Je tiens à dire aujourd'hui que cette urgence demeure et qu'il n'est aucune question de modifier l'échéancier que se sont fixé d'un commun accord la Commission constitutionnelle et les organes directeurs du PLQ en vue de la mise au point de la position constitutionnelle de notre parti. L'échéancier que nous avons tracé doit suivre son cours de la manière suivante:

1) en novembre prochain, le plus tôt possible après les élections partielles promises pour ce mois, nous envisageons la publication du rapport de la Commission constitutionnelle. Ce rap-

port sera bien celui de la commission. Il n'aura pas encore, à la date de sa publication, été endossé par le parti;

2) entre décembre et février 1980, le rapport donnera lieu à des commentaires de toute sorte dans la presse et les milieux les plus divers. Il fera l'objet de discussions et d'études dans les associations de comté du PLQ. Il sera également l'objet de consultations et d'échanges de vues entre la direction du parti et des chefs politiques d'autres parties du pays;

3) en février 1980, il y aura congrès général du PLQ, au cours duquel seront débattues diverses résolutions visant à établir la position constitutionnelle du parti à partir de la matière fournie par le rapport de la Commission constitutionnelle. Les résolutions ainsi adoptées formeront le chapitre sur la question constitutionnelle dans le futur programme politique du PLQ.

La position du PLQ sera connue et disponible dès avant la tenue du référendum. Ainsi, nos adversaires seront mal placés pour soutenir que nous n'avons pas de programme, que nous sommes incapables de définir des solutions de rechange, et pour répéter tant d'autres sottises, avec lesquelles nous

sommes très familiers. Cette position sera là. Elle fera partie du dossier public. Il ne sera pas question d'en retrancher ou d'y diluer quoi que ce soit. N'importe qui pourra en prendre connaissance et se rendre compte que nous sommes sérieux quand nous parlons de changements. Dans le texte commun que nous soumettrons à nos partenaires dans la campagne référendaire, nous veillerons, cela va de soi, à ce qu'il n'y ait aucune contradiction fondamentale entre notre position constitutionnelle et les orientations du document commun. Mais celui-ci ira moins loin dans la formulation de propositions concrètes et cela pour des raisons qui sautent aux yeux. On peut en effet être très favorable par exemple au principe voulant que l'autorité du Parlement fédéral, dans certains domaines d'intérêt commun, ne s'exerce plus d'une façon unilatérale, sur le dos des provinces, sans toutefois partager les mêmes vues détaillées sur la manière dont il faudrait procéder à cette fin à la réforme du Sénat. C'est là qu'il faut établir une ligne de démarcation entre ce qui doit être commun et ce qui doit rester propre à chaque parti. Nos adversaires essaieront sans doute, d'ici le référendum, de nous entraîner dans la discussion de propositions particulières ou de

modalités spécifiques de notre programme constitutionnel. Nous verrons à leur répondre que ce qui est en cause dans le débat référendaire, ce n'est pas la composition éventuelle du Sénat ou de la Cour suprême du Canada, mais la question de savoir si le Québec continuera ou non à faire partie du Canada. En résumé, ce n'est pas le programme du PLQ mais l'option constitutionnelle du Parti québécois et du gouvernement qui sera l'enjeu de la consultation référendaire. Comme plusieurs autres forces que la nôtre s'opposent à l'option péquiste, il faudra chercher à leur faire une place dans le camp des partisans du NON et ajuster en conséquence le message que nous présenterons à la population de façon qu'il soit vraiment perçu comme le message de tous les partisans du maintien du lien fédéral canadien.

Le PLQ se réservera en retour la faculté de faire de son propre programme l'usage que bon lui semblera pendant la période devant s'écouler d'ici la tenue du référendum. Si par exemple nos adversaires veulent soutenir que les partisans du NON n'ont rien de positif à offrir, nous n'aurons qu'à signaler l'existence de notre programme pour démontrer qu'ils mentent.

En vrac

Négligence à St-Luc?

M. Jean Leblanc, D.G.  
Hôpital St-Luc,  
Montréal.  
Monsieur,  
Jeudi midi, le 30 août 1979, ma mère âgée de 76 ans, a été heurtée par une automobile, puis transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc de Montréal, par des policiers. Des radiographies furent prises à son arrivée et des points de suture furent faits à la tête. Le médecin en service à ce moment-là (...) nous a alors affirmé que ma mère n'avait rien de grave, qu'il n'y avait aucune fracture et qu'elle pouvait être renvoyée à la maison après quelques heures sous observation et ce, malgré le fait qu'elle paraissait très souffrante. Elle était dans un état de grande faiblesse, ayant perdu beaucoup de sang et étant couverte d'ecchymoses.  
Deux jours plus tard, soit samedi le 1er septembre 1979, voyant que ma mère était toujours très souffrante, je l'ai conduite à l'hôpital Le Gardeur (je demeure à Repentigny). Des

radiographies furent prises. On décéla une fracture du plateau tibial gauche et un plâtre fut installé. On nous conseilla alors de retourner cette patiente à l'hôpital St-Luc, où on nous affirma que la fracture du plateau tibial gauche était visible sur les radiographies originales (celles prises jeudi le 30 août) et l'on décéla une deuxième fracture à la main gauche. Elle fut gardée sous observation toute la nuit, mais retournée chez moi en ambulance le dimanche matin, malgré notre insistance pour qu'elle soit hospitalisée. Tout ce que l'on pouvait lui offrir, m'attendant, c'était une civière dans le corridor de la salle d'urgence de l'hôpital, là où elle avait passé la nuit (en ajoutant que son cas nécessitait des soins hospitaliers et orthopédiques).  
Nous avons alors fait des démarches auprès d'un hôpital de convalescence. Elle fut acceptée aussitôt étant donné la gravité de son état...  
Mme Yvette DESCÔTEAUX  
Repentigny

L'État a agi sagement

Le Comité de défense des droits des autochtones  
A l'attention de monsieur Roger Bilodeau  
Monsieur,  
Après avoir pris connaissance de votre lettre adressée à notre premier ministre, monsieur René Lévesque, lettre que vous avez cru nécessaire de publier dans la chronique du lecteur des quotidiens «LE SOLEIL» et «LA PRESSE», au sujet de la situation à Poste-à-la-Baleine, il m'apparaît opportun d'y apporter certains commentaires.  
La dénonciation des faits que vous formulez, les questions que vous posez et les exigences que vous émettez sont, selon la teneur de votre lettre, basées sur «un rapport qu'un fonctionnaire a écrit sur des cas de meurtres et de corruption à Poste-à-la-Baleine».  
Votre lettre n'indique malheureusement pas si vous avez personnellement pris connaissance du rapport ou seulement porté une appréciation sur l'interprétation que les médias d'information ont fait de ce rapport.  
Je présume qu'il s'agissait d'un rapport sérieux puisqu'il

contenait cinquante-sept (57) pages.  
Je me demande seulement si, avant de «dénoncer ces faits» publiquement, de demander «pourquoi ce fonctionnaire a été démis» de ses fonctions et de sommer l'État d'intervenir énergiquement, vous avez eu la possibilité de vérifier personnellement les faits relatés dans le rapport.  
Ouvrant dans le domaine judiciaire depuis un certain nombre d'années, l'expérience m'a démontré que souvent les faits sont rapportés avec une certaine interprétation et que quelquefois ils sont contestables.  
Il appert, par contre, à la lecture des journaux, que le ministre des Travaux publics et de

l'Approvisionnement, madame Jocelyne Ouellette, avant de prendre une décision quant au suivi à donner à ce rapport et de faire modifier la décision quant à la mise à pied du fonctionnaire, a demandé qu'on vérifie les allégations de monsieur Rivest.  
Il appert également que ce fonctionnaire est toujours à l'emploi du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, que le dossier a été transmis au ministre de la Justice pour mesures appropriées, que la Commission des droits et libertés de la personne fait enquête sur les prétentions de discrimination raciale et que le fonctionnaire, de son chef, de-

vait référer le dossier au directeur de la protection de la jeunesse pour enquête.  
Il me semble donc, monsieur, que jusqu'à présent, les mesures appropriées ont été prises et que l'État a agi avec circonspection et que loin de «vouloir étouffer l'affaire en diminuant la portée du rapport», il a agi avec sagesse en ne rendant pas public un rapport qui pourrait être divergent quant à certains faits relatés par le fonctionnaire et même lui causer un préjudice s'il était rendu public.  
Maryse BEAUMONT,  
avocate  
Sainte-Foy (Qué)

nistre des Transports permette un tel système, sachant fort bien que le taxi est déjà dans une situation déplorable; il y a trois fois trop de taxis par rapport aux besoins des Montréalais et, en plus, des gens font du taxi déguisé. Le covoiturage ouvrirait les portes à tous genres d'abus, permettant la mise sur pied de réseaux de transport parallèles sans aucune réglementation. Les chauffeurs de taxi seraient ainsi victimes d'une concurrence déloyale, eux qui sont réglementés et qui paient la prime d'assurance la plus élevée.  
A mon avis, la façon la plus efficace d'économiser de l'essence serait de réglementer la puissance et la combustion des moteurs (moteurs de 1 ou 6 cyl. au diesel).  
L. PIRES  
Montréal

Efficacité policière!

Faudra-t-il désormais recourir à la force pour nous protéger, faute d'un corps policier efficace? On ne se dérange même plus pour des actes de vandalisme!  
Un commerçant voulant faire un rapport à la suite du bris de deux vitrines de son entreprise, eut pour simple réponse que la police ne se rend pas sur les lieux dans un cas semblable!  
Par contre, quand il s'agit de contraventions, opération tellement plus rentable pour la ville, quel zèle nos policiers ne manifestent-ils pas!  
Manon BLONDIN  
Mtl-Nord

Camping diversifié

A Ernie Lapointe  
Elaine McMillan.  
Dans son édition du 28 août, LA PRESSE publiait votre lettre, manifestant votre déception lors de votre séjour au parc du Mont-Tremblant.  
Depuis quelques années, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Chasse et de la Pêche, met à notre disposition, les parcs et réserves pour fins de camping. Ayant pour objectif de plaire à tous, l'on retrouvera les campings aménagés avec électricité, etc., les semi-aménagés et les campings rustiques. Il va de soi que les critères d'appréciation reposent non seulement sur la qualité des commodités et services mais aussi sur la possibilité de pratiquer une gamme d'activités susceptibles d'intéresser les campeurs.  
Alors que diriez-vous d'un «Carrefour Laval» en plein cen-

tre du parc pour faire vos petites emplettes?... J'aimerais préciser qu'un bon campeur cycliste, sans toutefois être super-équipé, doit se doter de l'essentiel. C'est la loi de la survie du campeur autant que celle du dépanneur qui vend au double du prix pour faire vivre sa famille.  
Et la lessive! Si après quatre jours de grand air vous avez besoin de laver vos petites culottes, il y a sûrement une rivière aux alentours, ou alors ouvrez une «laundrette Maytag».  
Alors, pour vos prochains voyages, procurez-vous la brochure du gouvernement qui liste les campings super-aménagés: tel le parc des Voltigeurs de Drummondville, à un peu plus de soixante milles de la Métropole.  
Suzanne LEROUX  
Louise CHAPUT  
Montréal

Le message des évêques

Des évêques canadiens viennent de produire un texte sur l'avenir du Québec. Ce document n'a pas la teneur d'une ordonnance ecclésiastique, puisque ses auteurs nous invitent à leur présenter nos commentaires ou réflexions.  
Si le choix, par exemple, de la séparation de la province de Québec des autres provinces du Canada consiste en la prise en main d'un bassin de terre et d'humanité qui pourra mieux s'édifier, les leviers de l'économie québécoise étant plus équitablement contrôlés, mieux parler et autrement qu'en langage de sacristie, des offices permettant d'appropriser la langue de nos pères, mieux célébrer la vie, nos origines étant devenues l'occasion d'une fête «nationale», mieux nous comprendre, les trahisons étant du passé, il faut alors admettre que l'enjeu de ce choix concerne des actes humains, donc l'Évangile, car le christianisme est une vie, donc des actes.  
Même si l'Évangile n'impose rien quant au choix à faire, puisque l'Évangile est don, grâce, liberté, il doit bien y avoir une manière d'être homme et qui concerne l'Évangile, quand il s'agit de travailler à l'autodétermination d'un peuple ou à la disjonction d'un pays.  
Une meilleure intelligence des moyens ne souffre pas que l'Évangile soit exilé de l'agir concret de l'homme, et la réalité historique se charge parfois de rappeler la pertinence de cet Évangile. Les premiers missionnaires venus en notre pays mou-

raient martyrs pendant qu'en même temps les évangélistes, leurs meurtriers, se faisaient voler leurs terres et étaient repoussés au bord des criques. Le courage des colons français a-t-il mérité alors l'éloge et l'admiration du roi? Demandons-nous ce qui serait arrivé si l'Évangile avait été entendu correctement.  
Je sais que la France, par la suite, aussi paradoxal que cela puisse paraître, y a perdu des «plumes». Encore là, l'Évangile aurait mérité d'être mieux entendu. Les conséquences auraient peut-être été autres.  
Au 20<sup>e</sup> siècle, dans un pays civilisé comme le notre, aux forces démocratiques vives, on ne se lancera pas de boulets pour déterminer l'avenir. Là encore, cependant, on ne peut exiler, sans imprudence, l'Évangile de son agir. On ne peut, sans préjudice grave, ne s'en tenir qu'à une espèce de transcendance abstraite qui ressemblerait au soleil cache derrière les nuages et auquel on ne ferait pas allusion au nom de la liberté: une espèce de modèle qui marcherait sur une route autre que celle des hommes, peu soucieux de l'amour auquel ils communiquent, de la justice qu'ils se rendent, des accusations qu'ils se portent, des privilèges qu'ils s'octroient.  
Un christianisme ou on n'a plus à rendre compte de ses actes est vite défiguré. Tel ne semble pas être le cas, Dieu merci, dans la situation présente qui nous préoccupe tous et dans la totalité de notre existence terrestre!  
Jean d'ORLEANS

Le Code de la route

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi les supposés experts tiennent tant à placer les arrêts d'autobus juste avant les intersections, sachant le danger et les inconvenients que cela comporte tant pour les piétons que pour les automobilistes. Ceux-ci doivent attendre que l'autobus

demarre pour pouvoir enfin tourner à droite.  
Il est évident que les virages à droite sur les feux rouges, qu'il est question de permettre, ne feront qu'augmenter le danger et inciter les autos à tourner devant les autobus. Si par contre les arrêts d'autobus étaient placés après les intersections, alors les virages à droite sur les feux rouges pourraient très bien s'avérer un succès.  
En ce qui concerne le covoiturage, c'est une mesure qu'on ne saurait appliquer partout, car les besoins diffèrent selon les régions, selon qu'il y a un service de transport organisé ou non. A Montréal, toutefois, je trouve invraisemblable que notre mi-

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Israël et l'Afrique du Sud n'ont pas de «liens privilégiés»

Dans LA PRESSE du 31 août, M. Abdelkader Benabdallah, une fois de plus, exhibe sa haine sans limites pour Israël. Profitant de la liberté de presse et d'expression qui nous est si chère bien qu'inexistante dans le monde arabe, il ne manque pas une occasion de faire lui-même la publicité de son «chef-d'oeuvre». Depuis qu'il a publié un livre, il en fait l'éloge ad infinitum. Quand il écrit que «... le monde arabe a déjà publié un important livre intitulé «L'Alliance raciste israélo-sud-africaine», bien sûr, c'est le sien.  
L'objet de cette lettre est de rétablir la vérité, face au déluge de mensonges proférés par M. Benabdallah, sur ce qui en est vraiment des prétendus «liens privilégiés» entre Israël et l'Afrique du Sud.  
Personne ne nie l'existence des relations commerciales entre ces deux pays. Celles-ci sont facilement vérifiables, ne serait-ce qu'en consultant les statistiques du commerce international et/ou sud-africain. Il faut espérer que c'est purement par ignorance et non par mauvaise foi que M. Benabdallah n'a pas su constater, en analysant les statistiques, que le commerce extérieur de l'Afrique du Sud totalisait en 1978 environ 15,5 milliards de dollars. Le volume commercial entre Israël et l'Afrique du Sud n'est que de 7% de ce chiffre. Les partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud étant, en ordre décroissant: la République Fédérale Allemande, la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Japon et la France. Le Canada entretient également des relations commerciales avec ce pays d'Afrique australe.  
L'Afrique du Sud, comme on le sait, est un pays extrêmement riche en matières premières et notamment en métaux précieux.

Parmi quelques rares matières premières qui lui font défaut, se trouve le pétrole. M. Benabdallah s'est-il jamais demandé d'où l'Afrique du Sud importe le pétrole, indispensable à la bonne marche de son économie et au fonctionnement de la plus puissante armée du continent africain?  
Le chercheur curieux constate avec surprise, en consultant les statistiques sud-africaines que, contrairement aux autres produits, l'origine du pétrole importé n'est pas spécifiée.  
Pourquoi donc les Sud-Africains seraient-ils réticents à dévoiler les noms des pays fournisseurs du pétrole? La vraie raison en est bien simple. Afin de ne pas embarrasser les pays arabes qui, officiellement, «boycottent» l'Afrique du Sud, celle-ci garde le silence quant à son approvisionnement en pétrole (...)  
M. Benabdallah ignore aussi, sans doute, que les amitiés des pays arabes, qu'il qualifie de «sincères et désintéressées» envers l'Afrique noire, sont quelque peu subordonnées à leur amour-propre pour le métal jaune sud-africain (...)  
C'est ainsi que THE GLOBE AND MAIL de Toronto daté du 26 mai 1979 écrivait:  
«Les pays du Moyen-Orient, producteurs de pétrole, achètent activement de l'or sur les marchés internationaux. (L'Afrique du Sud est le premier producteur mondial).  
Les opérations d'achat s'effectuent par l'entremise des Européens qui agissent uniquement comme courtiers. Ici encore le camouflage arabe ne réussit pas toujours à voiler la vérité.  
En conclusion, M. Benabdallah, votre sincérité vous fait hommage; en outre avant de critiquer Israël pour ses prétendus

«liens privilégiés» avec l'Afrique du Sud, lavez votre linge sale car il est bien encombrant.  
Albert DERHEM  
Montréal

Que Benabdallah reprenne sa vieille thèse qu'il a soutenue en France pour la publier au Canada sous forme d'un livre qui vaut bien ce qu'il vaut sur le plan intellectuel, c'est son droit le plus strict; que Benabdallah exprime en son nom propre son indignation à l'égard d'une caricature ridiculisant Idi Amin Dada, c'est son droit le plus absolu. Mais là où nous réagissons vivement, c'est lorsque Benabdallah se fait passer pour le «représentant» de la Communauté arabo-canadienne et du Monde arabe. En fait, Benabdallah n'est que le petit commis servile de ses propres intérêts, à la limite de l'idéologie arabe la plus réactionnaire, mais à aucun moment de l'idéologie progressiste dont se réclament les intellectuels engagés du Monde arabe. D'ailleurs, les éléments progressistes de la communauté arabo-canadienne ont bien compris son jeu pour l'avoir renvoyé de leur rang. Coupé de la base sur le dos de laquelle il manigançait ses projets personnels, Benabdallah s'est vu acculé à dévoiler son vrai visage, celui d'un agent de l'idéologie réactionnaire arabe qui finance sa nouvelle entreprise «Le Cercle Arabe d'Études et d'Information du Canada». Quant aux journalistes de Montréal qu'il croyait dans sa poche, ils ont réagi tardivement mais fermement aux attaques incessantes qu'il leur faisait au nom d'un pseudo-progressisme (...)  
Alia Annez  
Majid Hussein  
Montréal

Bell Canada remercie de leur indulgence tous ses abonnés et plus particulièrement ceux qui ont eu à souffrir des retards de service entraînés par le récent conflit de travail.

Maintenant que le conflit est réglé, nous nous mettons résolument à l'oeuvre pour répondre aux demandes de notre clientèle. Il est évident cependant que nous ne pourrions disposer du jour au lendemain de l'arriéré de travail accumulé depuis trois mois. Il faudra donc prévoir encore un certain temps avant que tout rentre dans l'ordre.

Nous avons pris note de toutes les commandes et nous communiquerons avec vous dès que nous serons en mesure de les remplir. Nous nous occuperons d'abord des clients qui n'ont pas de service téléphonique.

Nous vous remercions de votre collaboration.



**POLICE** — SUITE DE LA PAGE A 1

Conseil de sécurité de la CUM. «Nous sommes solidaires du directeur Vignola et nous allons l'appuyer sans réserve», a déclaré M. Ryan.

«C'était le devoir du directeur Vignola d'informer le gouvernement et le public de ce qui se passe à la Fraternité et de dénoncer un certain militantisme syndical qui paralyse le service de police», a commenté M. Ryan. Ce dernier a aussi déclaré qu'il approuve de façon inconditionnelle la demande de scinder la Fraternité en deux syndicats autonomes, un pour les cadres et l'autre pour les hommes de troupe. La situation actuelle, selon M. Ryan, entraîne une érosion de l'autorité du directeur et perpétue une direction parallèle.

Un autre appui majeur est venu du président de l'Association des chefs de police du Québec, M. Marcellin Cyr, qui voudrait une action énergique du ministre Bedard et qui souhaite que les demandes du directeur Vignola s'appliquent à l'ensemble des syndicats de policiers au Québec. M. Cyr a déclaré qu'il proposera à ses collègues l'adoption d'une résolution d'appui aux demandes du directeur Vignola, résolution qui sera envoyée au ministre de la Justice.

En fin d'après-midi, hier, M. Vignola a reçu un autre appui de taille, celui du président de la CUM, M. Pierre DesMarais II, qui «sans vouloir faire de personnalisme» approuve à 100% les demandes du directeur. «Je ne veux pas parler des personnes en cause. Je constate toutefois que M. Vignola ne pourra pas poursuivre sa réforme du service si la Fraternité continue de regrouper à la fois les patrons et les simples policiers».

Le président de la Fédération des policiers du Québec, M. André Nadon, est d'un tout autre avis. Il croit que les problèmes à la police de la CUM se situent uniquement au niveau des relations de travail et que ce n'est pas en scindant le syndicat qu'on apportera une solution. «Il est urgent — a-t-il déclaré — que les autorités trouvent un mécanisme pour améliorer la consultation entre la direction de la police et le syndicat car le problème actuel de la CUM se retrouve partout en province».

Il a ajouté: «Ce n'est sûrement pas à coups de bâton de baseball qu'on règlera le problème — comme semble le souhaiter le directeur Vignola — en suggérant l'éclatement de la Fraternité».

Plus tôt en après-midi, tout en admettant qu'il y a un grave problème de relations de travail, M. Masse a déclaré de son côté que les malaises actuels sont essentiellement dus à la «politicaillerie et à la bisbille au sein de la haute direction de la police et de certains fonctionnaires». Il y a aussi, selon M. Masse, les politiciens qui veulent reprendre le plein contrôle de la

police, sans l'intervention de Québec ou du Conseil de sécurité. D'autre part, toujours selon M. Masse, il y a une bisbille permanente à l'état-major dont l'une des conséquences est l'attitude récente de M. Vignola de vouloir mater la Fraternité».

M. Masse a conclu en soulignant que la Fraternité a soutenu appuyé la direction dans ses projets de réforme et de décentralisation, sauf en ce qui concerne le programme de décentralisation des effectifs, programme qui nuirait, selon lui, comme il l'a maintes fois souligné, à la lutte contre la criminalité.

Enfin, hier après-midi, le directeur Henri-Paul Vignola a répété qu'il ne veut pas «casser» le syndicat ni mener une lutte personnelle contre le président Masse ou qui que ce soit. «Je veux tout simplement régler un problème qui continuera de paralyser le service et ce problème c'est l'ambiguïté de la composition actuelle de la Fraternité qui regroupe à la fois les cadres et les employés».

M. Vignola a ajouté qu'il ira jusqu'au bout dans sa décision de régler le problème et qu'il ne cédera à aucun chantage, de quelque nature que ce soit, ni à aucune pression. Il a dit qu'il serait très heureux si les dirigeants de la Fraternité acceptaient de travailler avec lui pour régler le problème.

**LOISIR** — SUITE DE LA PAGE A 1

Ce comité devra, après avoir consulté les citoyens, proposer au Conseil municipal pour adoption un plan triennal de développement ainsi qu'une programmation annuelle. Le financement de ces programmes sera à la charge des municipalités mais elles recevront l'aide de l'Etat pour peu qu'elles répondent à certaines conditions. Notons que ces subventions ne seront plus à la pièce, comme par le passé, mais s'appliqueront à tout le programme d'une municipalité.

Les conditions sont les suivantes: les programmes devront avoir été élaborés de la façon prévue par la loi (création d'un comité, consultation des citoyens) et ils devront tenir compte des besoins et des désirs de tous les citoyens, sans discrimination à l'égard du sexe, de l'âge ou de la condition sociale.

Le gouvernement demande également aux municipalités d'assurer la concertation entre tous les corps intéressés et notamment avec les commissions scolaires afin d'accroître l'accessibilité aux équipements des écoles.

Les subventions aux municipalités seront accordées pour une période de cinq ans afin qu'elles puissent établir des politiques à plus long terme. Elles seront ensuite révisées.

L'aide financière du gouvernement variera d'une municipalité à l'autre en tenant compte des moyens dont elles disposent déjà et des efforts qu'elles se proposent de faire. Plus l'effort sera

grand, plus l'organisme recevra d'aide de l'Etat.

Les demandes seront d'abord étudiées par les bureaux régionaux que créera le nouveau ministère mais la décision finale appartiendra au ministre. Signalements enfin que les Conseils régionaux de loisirs continueront à exister pendant encore quatre ou cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que soient créées les nouvelles structures «supra-municipales» que prévoit le projet de loi sur l'aménagement. Leur rôle sera de faciliter la participation des citoyens à la préparation des programmes.

En plus d'assumer les fonctions dévolues au Haut commissariat et la partie chasse et pêche du ministère du Tourisme le nouveau ministère s'accapatera quelques programmes d'autres ministères: les programmes du ministère des Transports relatifs aux pistes cyclables et aux motoneiges, ceux des Affaires culturelles et du tourisme relatifs aux fêtes populaires, à moins qu'elles aient un caractère professionnel ou commercial dominant, et les programmes de soutien à la Fédération des agriculteurs qui relevaient de l'Agriculture.

L'attribution de la chasse et de la pêche à un nouveau ministère pourrait inquiéter les adeptes de ces sports qui craindraient que leur hobby devienne un loisir comme les autres. M. Charron a tenu à les rassurer en disant que le gouvernement n'entend pas diminuer l'importance qu'il leur accorde ou revenir sur les réformes qui les ont rendus plus accessibles. Ce n'est pour rien que le nom du ministère privilégie ces deux activités, a dit le ministre.

Le Livre blanc de M. Charron annonce plusieurs autres réformes dont voici les principales:

— une loi qui est déjà prête et qui pourrait être déposée à la reprise de la session créera une Régie de la sécurité dans les sports qui verra à élaborer et à appliquer des règlements relatifs à la sécurité. En même temps disparaîtront les Commissions athlétiques qui disposaient de moyens insuffisants;

— création d'un réseau de «Villages-Vacances-Familles» qui permettront aux familles de passer des vacances à peu de frais. Un premier «village» sera aménagé dans le nord de Montréal dès l'an prochain alors que le réseau devrait être complet dans cinq ans. Il sera propriété du ministère ou d'une société d'Etat;

— création de Sport-Québec qui administrera une politique d'aide à l'élite sportive. Disparition de l'Institut des sports du Québec et de la Confédération des sports du Québec;

— création d'un secrétariat des échanges socioculturels pour réaliser des programmes de voyages-échanges ou de voyages socioculturels au Québec «ou dans d'autres pays», dont le Canada peut-on penser.

**«FREDERIC»**

— SUITE DE LA PAGE A 1

L'ouragan Frederic a déjà fait une victime au moins pendant les opérations d'évacuation des quelque 2.500 travailleurs employés sur les plates-formes de forage en mer situées sur sa trajectoire. Une autre personne a été portée disparue.

Lorsqu'il est passé au-dessus de Porto Rico, de la République dominicaine et de Cuba, des pluies diluviennes se sont abattues sur ces pays. Frederic n'était encore qu'une dépression

tropicale. A Cuba où il a commencé à s'intensifier, il a laissé 60.000 Cubains sans abri. Le Président Tito, de Yougoslavie, qui se trouvait alors à Cuba à l'occasion de la réunion des pays non-alignés a quitté le pays une demi-heure avant que l'aéroport de La Havane ne soit fermé.

Par ailleurs, le nouvel ambassadeur de la République dominicaine aux Etats-Unis a déclaré qu'il en coûtera un milliard et demi de dollars et cinq années de travail pour réparer les dégâts causés dans son pays par l'ouragan David. M. Del Rosario a souligné que 70 p.c. des cultures de canne à sucre, la principale activité du pays, avaient été détruites par l'ouragan et les inondations qui s'en suivirent. L'ambassadeur a lancé un appel à la communauté internationale pour obtenir l'aide économique et le soutien moral dont les Dominicains ont besoin.

**ITT** — SUITE DE LA PAGE A 1

«approbation sans réserve» du siège social d'ITT-Rayonier, la puissante multinationale International Telephone and Telegraph, de Stamford, au Connecticut.

Le ministre québécois des Terres et Forêts, Yves Bérube, était en tournée aux Iles-de-la-Madeleine lorsque la nouvelle a été annoncée. Le ministre doit tenir une réunion d'urgence à ce sujet, aujourd'hui, à Québec.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré à LA PRESSE que le projet de Port-Cartier n'a jamais été rentable, et constituait une source d'ennuis depuis son ouverture, en 1974.

Au cours des deux dernières

années, les pertes de l'usine ont atteint \$108 millions. En tout, depuis cinq ans, on estime les pertes d'ITT dans cette affaire à plus de \$300 millions.

ITT-Rayonier attribue les difficultés de son projet de la Côte nord au climat des relations de travail (l'usine n'en était pas à son premier conflit), et à des coûts plus élevés que prévus pour le bois.

L'implantation d'ITT sur la Côte nord, on s'en souvient, a été entourée de violentes controverses. Le gouvernement Bourassa, cherchant désespérément à créer de nouveaux emplois, avait concédé à la compagnie une forêt domaniale aussi grande que l'Allemagne fédérale et s'était engagé à verser \$10 millions en subventions.

Mais, pour ITT, le projet devait rapidement se transformer en cauchemar. La réalisation de la première phase, qui devait entraîner des investissements de \$165 millions, se solda finalement par une facture de \$300 millions, et un retard de neuf mois sur l'échéancier original.

A ces difficultés de mises en marche sont venus s'ajouter des arrêts de travail répétés, des erreurs de planification de la compagnie, des problèmes relatifs à l'installation de système antipollution, de difficultés avec les Montagnais de la Côte nord. Alors qu'elle devait produire 250.000 tonnes de pâtes, à compter de 1975, l'usine ne réussissait toujours pas, en 1976, à franchir le cap des 10.000 tonnes.

Inutile d'ajouter que les deux autres phases du projet (qui devaient représenter, à l'origine, un investissement total de \$500 millions), ont été mis en veilleuse depuis belle lurette.

**Charron quitte le haut-commissariat**

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre Claude Charron a confirmé hier qu'il cesserait très bientôt d'être responsable du haut-commissariat, et donc du dossier du loisir, pour occuper d'autres fonctions que le premier ministre a décidé de lui confier.

Il n'a pas voulu dire si cette nouvelle tâche était d'être leader parlementaire à plein temps mais comme il a révélé que M. Lévesque lui avait fait une telle offre il y a un an (il l'avait refusée pour terminer son Livre blanc), on peut penser que c'est bien de cela qu'il s'agit.

Encore que M. Charron a un peu dérouté les journalistes en disant qu'il s'intéresse beaucoup au référendum et qu'il souhaite avoir le plus de temps possible pour travailler là-dessus. Ce qui n'est vrai pour un leader que lorsque l'assemblée ne siège pas.

Quoi qu'il en soit, la perte de son titre de ministre n'est en rien une démotivation pour M. Charron

et il n'y avait qu'à constater sa bonne humeur, hier, en conférence de presse, pour le comprendre.

Il était particulièrement fier de présenter une oeuvre qui lui a demandé près de trois ans de travail et qui lui a permis de vivre avec un milieu qu'il a trouvé extraordinaire. Heureux aussi d'avoir réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué: ça fait plus de 15 ans qu'on parle au Québec d'une politique globale du loisir et de la création d'un ministère.

M. Charron sait bien que son Livre blanc déplaira à certains car la consultation qu'il a menée lui a appris combien il y avait des intérêts contradictoires dans ces milieux. Mais après un an de consultations, après avoir reçu 557 mémoires qui font 25.000 pages, il croit savoir ce que la majorité des gens veulent.

Et étant certain qu'il a fait ce qu'il avait à faire, il dit avoir abandonné la peur de déplaire.



**ÇA PROMET**

**Au rythme de l'actualité  
L'information à la télévision de Radio-Canada**

Un regard en profondeur sur l'actualité internationale... nationale... régionale... Une information rapide... claire... complète... Regardez Bernard Derome au **Téléjournal**, Gérard-Marie Boivin et

Gaby Drouin à **Ce soir**, Denise Bombardier à **Noir sur blanc**, Jean Ducharme à **Hebdo-dimanche**, Pierre Olivier à **Télémag**, Donald Dodier à **Science-réalité**, Louise Arcand à **Consommateurs plus...**

En alternance avec **Consommateurs plus**, suivez, le vendredi à 21 h 30, à compter du 28 septembre, **l'Enjeu**, notre magazine référendaire.



**FAUT VOIR**  
**ÇA PROMET**

77% des gens interviewés ont répondu

**OUI**

aux Terrasses

125 Boutiques & Restaurants  
Centre ville adjacent à EATON

## Santé et sécurité au travail

### La FTQ d'accord avec le principe de la concertation

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Même si elle considère que «l'absence du droit collectif de cesser le travail est une pitule passablement difficile à avaler», la Fédération des Travailleurs du Québec est d'accord avec le principe fondamental du projet de loi 17 sur la santé et la sécurité du travail, soit le principe de la concertation entre employeurs et travailleurs, dans des comités paritaires chargés de la prévention.

Telle est d'ailleurs la principale différence d'optique entre la FTQ et la CSN, cette dernière préférant que la santé-sécurité fasse plutôt, comme l'ensemble des relations de travail, l'objet d'un rapport de force. Autre différence: le ton, le style. Ainsi, la CSN a entrepris une guérilla plus ou moins active contre le projet de loi, tandis que la FTQ dit en approuver les grandes lignes et plusieurs aspects, mais soumet au gouvernement une série de recommandations très détaillées... tâche à laquelle se sont occupés hier pendant trois heures le président de l'organisme, M. Louis Laberge, et le responsable des

questions de sécurité, M. Emile Boudreau.

La FTQ s'irrite en effet de voir que le ministre n'a pas tenu sa promesse d'accorder au syndicat le droit «de décréter l'arrêt d'une opération ou d'empêcher qu'un travail s'accomplisse s'il juge que ce travail constitue un danger pour la sécurité ou la santé du travailleur ou d'autres personnes». Ce droit, dit «collectif» par opposition au droit individuel accordé au travailleur dans le projet de loi, risquerait au dire de plusieurs associations patronales d'ouvrir la porte à des grèves sauvages ou des mesures de pression sans rapport avec les questions de sécurité, mais la FTQ affirme qu'elle en ferait «un usage responsable».

L'organisme s'oppose aussi à ce que le droit de refus accordé à l'individu ne soit possible que si, comme le stipule le projet de loi, «l'exécution du travail comporte un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées».

La FTQ poursuivra son témoignage à la reprise des audiences mardi prochain.

### Suggestion du CPQ: un comité seulement s'il y a 20 employés

QUÉBEC — Témoignant hier devant la Commission parlementaire qui étudie le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité du travail, le Conseil du patronat a insisté sur les problèmes que pourrait susciter, dans les petites entreprises, la politique envisagée, et demandé que le gouvernement fixe à vingt (plutôt qu'à dix) le nombre d'employés à partir duquel une entreprise serait tenue de mettre sur pied un comité paritaire de santé et de sécurité. Cette norme de 20 employés est celle que prévoit la législation ontarienne en matière de sécurité.

Encore une fois au centre du débat: la question des droits de grève, menacés selon le patronat par le projet de loi qui donne aux travailleurs d'une entreprise donnée une partie du pouvoir de décision dans le domaine de la prévention.

Pour le Conseil du Patronat, «c'est l'entreprise qui est responsable, tant au plan juridique qu'économique, de la santé et de la sécurité», et le comité paritaire représenterait «une structure d'autorité parallèle, concurrente de l'administration et source auto-

matique de conflits». Le CPQ s'oppose en particulier à la création du poste de représentant à la prévention (élu par et parmi les employés), et dont les fonctions constitueraient «l'équivalent de la description de tâches d'un directeur de la sécurité dans une grande entreprise mais ne s'accompagne d'aucune responsabilité». Selon le porte-parole de l'organisme, M. Ghislain Dufour, «ce poste servirait à politiser les relations de travail... le tout aux frais des employeurs dont la quote-part servirait à l'accroissement du militantisme syndical».

Comme d'autres associations patronales l'avaient fait la semaine dernière, le CPQ a réclamé la restriction de la nature du danger qui justifierait l'interruption du travail par un travailleur qui verrait un risque à sa santé ou à sa sécurité. Le CPQ suggère que la loi prévoit qu'il ne puisse s'agir que d'un danger «grave et imminent», et permette à l'employeur d'affecter un autre employé (consentant et informé du refus de son confrère) à la fonction, ainsi que le prévoient les lois dans d'autres provinces.

### Négociations rompues au port de Montréal

Après trois jours de pourparlers, les négociations entre les manutentionnaires de grain du port de Montréal et les autorités portuaires ont été rompues une fois de plus hier, en fin d'après-midi, le syndicat rejetant en bloc les dernières offres patronales. Il s'agissait des premières rencontres entre les parties depuis la fin de juillet.

Selon un porte-parole syndical, ces offres finales correspondent à une augmentation d'environ 2 pour cent sur deux ans, soit une hausse réelle de \$1,25 par semaine.

Le syndicat réclame 13,5 pour cent la première année et l'indexation du salaire plus 3 pour cent en 1980. Les autorités du port offraient avant la rencontre d'hier, 7 pour cent et 8 pour cent d'augmentation. «On nous a fait une offre insignifiante et ce, après quatre mois de grève. Les autorités du port veulent rire de nous», a déclaré à LA PRESSE le négociateur syndical, M. Marcel Bissonnette. L'exécutif du syndicat recommandera donc aux 435 grévistes convoqués en assemblée générale vendredi le rejet de ces offres.

### Stevens en a assez des budgets défoncés

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Conseil fédéral du Trésor n'admettra plus que la bureaucratie fédérale enfonce les prévisions budgétaires dans la réalisation de divers projets du gouvernement, a affirmé son président Sinclair Stevens.

S'adressant à plusieurs centaines de gestionnaires financiers de la Fonction publique fédérale, M. Stevens s'est montré scandalisé des dépenses excédentaires encourues par les ministères particulièrement dans le domaine immobilier.

Affirmant que de telles dépenses supplémentaires ne se faisaient pas dans le secteur privé, M. Stevens a cité en exemple un cas à faire rougir les fonctionnaires qui l'écoulaient.

Pour illustrer ce qu'il entendait par des dépenses excédentaires, le ministre a raconté que les in-

stallations à sécher le grain de Prince Rupert en Colombie-Britannique avait vu leur coût passer de \$705,000 à \$3,8 millions en deux ans. Il semble que le problème tient au fait qu'on ait effectué une analyse incomplète du sol, a-t-il expliqué, mais le sous-ministre responsable a avoué qu'il «ne comprenait pas ce qui s'était passé» lorsque nous l'avons interrogé, a lancé M. Stevens.

Nous devons rendre ces choses publiques et ne plus permettre des telles erreurs, a poursuivi le président du conseil du Trésor afin que le public ne fasse plus les frais de ces augmentations.

Reprenant le credo conservateur, M. Stevens a dit qu'on devait ramener les dépenses de l'Etat à un niveau responsable afin d'atteindre l'équilibre budgétaire vers le milieu des années 80.

### Ex-président des conservateurs québécois

## Place Guy-Favreau: Claude Dupras réévaluera le projet

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre des Travaux publics vient de confier à l'ancien président de la section Québec du Parti progressiste conservateur, M. Claude Dupras, le mandat de réévaluer tout le bien fondé du projet de construction de la Place Guy-Favreau à Montréal.

Le contrat a été accordé à la firme DLD de Montréal, qui regroupe les ingénieurs Claude Dupras, René Primeau et Jean-Pierre Ledoux, mais un porte-parole de la firme a confirmé que c'est M. Dupras qui a été chargé du cas Guy-Favreau.

«Il ne s'agit pas de reprendre les travaux d'ingénierie ou d'architecture, mais plutôt d'évaluer le bien-fondé au point de vue éco-

nomique, de ce projet de construction», a révélé à LA PRESSE le ministre des Travaux publics, M. Erik Nielsen. «Il s'agit notamment d'obtenir un inventaire des espaces à bureaux disponibles à Montréal, des possibilités de location dans le secteur privé, etc. Ce n'est pas dans l'intérêt des Canadiens de se lancer les yeux fermés dans ce projet», a-t-il ajouté.

Selon lui, l'étude confiée au groupe DLD devrait être complétée dans un mois et demi, et pourrait coûter environ \$10,000 aux contribuables.

**Patronage?**  
M. Nielsen s'est par ailleurs défendu d'avoir tenu compte des couleurs politiques dans l'octroi de ce contrat à la firme de M. Dupras. «J'ai demandé qu'on me soumette une liste de consultants, et en toute dernière analyse, à

compétence égale, j'ai choisi la firme dont les services avaient été les moins utilisés par le gouvernement au cours des dernières années», a-t-il expliqué.

M. Nielsen a dit ignorer si DLD était d'allégeance conservatrice, mais il a signalé qu'il est difficile d'accorder une allégeance quelconque aux firmes de consultants, qui sont souvent composées d'ingénieurs ou d'architectes oeuvrant pour des partis politiques différents.

Revenant sur le sujet précis de la Place Guy-Favreau, le ministre des Travaux publics a mis en doute la bonne foi des libéraux dans ce dossier. «Si ça avait été sérieux de l'annonce du projet, en 1972, il y a longtemps que la construction serait terminée», a-t-il déclaré.

Selon lui, l'étude ne compromet-



Claude Dupras.

tra pas l'échéance des travaux si on décide d'aller de l'avant. «Si le projet est bien fondé, les travaux reprendront à pleine vitesse», a-t-il déclaré, en révélant avoir discuté de la question la semaine dernière avec le maire Jean Drapeau.



Le ministre Erik Nielsen.

## Nielsen veut dépolitiser le choix des consultants

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tout à l'inverse de son collègue des Approvisionnement et Services, M. Roch Lasalle, qui dit favoriser le patronage dans l'octroi des contrats gouvernementaux, le ministre des Travaux publics, M. Erik Nielsen prépare actuellement une ligne de conduite visant à dépolitiser le choix des firmes de consultants à tous les niveaux du gouvernement.

«Le premier critère recherché sera la compétence, mais j'aime-

rais également voir dans ce processus, le moins possible d'interférence de la part des ministres», a révélé M. Nielsen au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE. Le ministre s'est dit impressionné à ce sujet, par le système mis sur pied au gouvernement du Québec, qui lui semble «unique au pays».

Il a déclaré que c'est la capacité de «peser» par ordinateur la compétence des firmes de consultants, en tenant compte de certains critères fixes dont la fréquence des contrats accordés dans le passé, qui lui plaisait le

plus dans la méthode utilisée par le gouvernement du Québec. «Cela me semble être un système très sain», a-t-il expliqué. Il a dit avoir l'intention d'en discuter avec le titulaire des Travaux publics au Québec, Mme Jocelyne Ouellette, et de se rendre sur place pour évaluer personnellement le système québécois.

M. Nielsen a dit espérer être en mesure de présenter très prochainement à son collègue du Conseil du Trésor, une nouvelle ligne de conduite plus appropriée à ce chapitre.

### Le gouvernement débourse \$35,000

## Sévère attaque de Québec contre le fédéralisme dans deux almanachs 1980

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Sous le titre «Le Québec à l'heure du choix», le gouvernement du Québec publiera dans les éditions 1980 de l'Almanach du Peuple et de l'Almanach Moderne un texte de 32 pages à saveur nettement partisane qui, sans favoriser ouvertement la thèse de la souveraineté-association, constitue néanmoins une attaque très sévère du régime fédéral actuel.

Un tiré-à-part de ces pages a été publié à 100,000 exemplaires aux frais du Parti québécois et est distribué sous forme de brochure, depuis quelques jours, au cours des réunions publiques du parti.

Pour le gouvernement du Québec, c'est en quelque sorte une première dans la mesure où c'est la première fois que des fonds publics sont utilisés pour attaquer aussi durement le régime fédéral par le biais d'un texte destiné au grand public et qui se veut une réponse aux multiples documents fédéralistes distribués depuis plus d'un an par le groupe Tellier, à Ottawa.

C'est à partir du bureau du premier ministre même que ce

texte a été conçu et rédigé aux frais d'environ \$35,000. Fait à signaler, le tiré-à-part distribué par le Parti québécois se contente d'indiquer qu'il s'agit d'une publication gouvernementale, sans indiquer d'autres sources.

La brochure ne prend pas directement position en faveur de la souveraineté-association; d'ailleurs, toute une page du document est consacrée à expliquer la thèse du «maintien du lien fédéral, révisé et renouvelé». Dans un cas comme dans l'autre, les auteurs anonymes du document expliquent la structure juridique tant du régime fédéral que de la souveraineté-association, tout en ajoutant une foule d'exemples se rattachant à chaque type de régime.

#### Fédéralisme

Toutefois, dans le cas du régime fédéral, les exemples fournis font sourire. Ainsi, on cite les cas de l'Afrique du Sud et du Brésil, ainsi que de pays communistes comme l'URSS, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

Pour le reste, c'est-à-dire la presque totalité du document, on assiste à une charge à fond de

train contre le régime fédéral actuel ou à une valorisation sans borne des capacités du Québec.

Dans le chapitre sur «Notre dépendance économique», on peut lire le paragraphe suivant: «L'économie canadienne n'a jamais été conçue d'abord en fonction du Québec. Elle a toujours été conçue d'abord en fonction de l'ensemble du Canada. Et au Canada, les anglophones sont en majorité, sauf au Québec où ils sont en minorité. Voilà pourquoi les grands centres de décision économique sont à l'extérieur du Québec. Et voilà comment notre argent sert à développer si souvent non pas notre économie, mais plutôt celle du Canada anglais. Cela provient du fait qu'au Canada, comme partout au monde, la majorité a tendance à défendre et à consolider ses intérêts avant ceux de sa minorité.»

Notons finalement que le document insiste sur le fait que toutes les tentatives de changement du régime actuel «dans le sens d'une modification du statut du Québec et du partage des pouvoirs» ont connu l'échec, malgré tous les efforts qui ont été faits en ce sens par des Québécois.



### Pour finir le stade \$65 millions suffiront

— Charron

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, Claude Charron, croit toujours qu'il sera possible de construire le mât et le toit du stade en respectant le budget de \$65 millions qui avait été prévu lorsque la décision avait été prise de compléter selon ses plans l'oeuvre de l'architecte français Roger Taillibert.

«Tout indique, a dit M. Charron, qu'on arrivera à l'intérieur de ce montant».

Le ministre commentait les déclarations de l'architecte Jean-Claude Marsan qui prétend que la completion du stade selon les plans originaux coûtera au moins \$100 millions.

### Le document «Bâtir le Québec»

## De bonnes intentions mais pas de solutions (Biron)

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Selon le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, le document «Bâtir le Québec» apporte des éléments de réponse mais ne propose pas de solutions aux problèmes du développement économique du Québec.

Pour l'essentiel, d'affirmer le chef de l'UN, il s'agit de souhaits et d'intentions plus ou moins vagues qui ne suffisent pas à lui conférer le titre d'énoncé de politique économique.

Bien sûr le document présente-t-il parfois, selon M. Biron, des orientations pleines de bon sens sur lesquelles tout le monde tombera d'accord, y compris l'Union nationale qui y retrouve quelques-unes des idées sur lesquelles est axé son propre programme économique.

Que le développement passe par la valorisation des secteurs à forte valeur ajoutée et que l'entreprise doive être le fer de lance de la restructuration industrielle, «on s'en doutait un peu», poursuit-il.

Mais, même si les idées émises et certaines mesures proposées vont dans le bon sens, «elles sont nettement insuffisantes et trop fragmentaires» et «ne provoqueront pas le boom des investissements tant souhaité», malgré l'atout appréciable que constitue l'abondance des richesses naturelles et les approvisionnements énergétiques qui peuvent être garantis aux industries.

L'énoncé de politique économique que le ministre Bernard Landry rendait public jeudi passé devrait comporter, selon M. Biron, au moins deux autres volets

indispensables, portant sur les intentions fiscales (notamment la taxation des cadres) et sociales (dont les relations de travail) du gouvernement.

Par ailleurs, les auteurs de l'énoncé de politique économique du gouvernement Lévesque insistent trop fortement, d'affirmer M. Biron, sur les contraintes extérieures, notamment les politiques du fédéral, mais pas assez sur les contraintes intérieures telles la fiscalité du Québec, la technocratie administrative, la paperasse et la multiplicité des inspections de toutes sortes auxquelles sont soumises les entreprises.

«Ces auteurs, a-t-il dit, s'y prennent, au demeurant avec habileté. Mais pas assez pour que ne transparaissent en filigrane le caractère électoraliste du document».

### Ottawa signe avec Halifax une entente sur l'emploi des jeunes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Signant hier la première de ce qu'il espère être une série d'ententes avec toutes les provinces canadiennes, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey a convenu avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, d'accroître la collaboration des deux paliers de gouvernement dans les programmes de création d'emplois pour les jeunes de 15 à 24 ans.

Cet accord prévoit la mise sur pied d'un comité fédéral-provincial responsable de coordonner les efforts de tous les organismes d'état touchant l'emploi de la jeunesse. Une fois approuvés, les projets de ce comité constitueront la stratégie fédérale-provinciale d'emploi pour les jeunes.

## Carter reste

d'après UPI, AP et AFP

Le président Carter a choisi hier la Nouvelle Angleterre, fief de son puissant rival démocrate Teddy Kennedy, pour rompre pour la première fois le silence dont il a entouré son avenir politique.

«Je n'ai pas l'intention de me retirer de la Maison blanche prochainement et j'ai confiance en l'avenir», a-t-il dit en réponse à des questions à Hartford, dans le Connecticut.

S'adressant plus tard à des retraités, Carter a dit en souriant: «Malgré toute l'admiration que j'ai pour vous, je ne suis pas tenté de rejoindre vos rangs dans un avenir prochain».

L'éventuelle candidature de Ted Kennedy a dominé la journée politique hier à Washington, jetant une ombre sur la tournée présidentielle dans le Connecticut et l'Ohio.

Les leaders du Parti démocrate, dont le président, John White, parlent déjà de l'une des luttes classiques de l'histoire politique des Etats-Unis.

A son arrivée à Hawaii, en route pour la Chine, l'ancien président Nixon a prédit «la bataille du siècle entre le Bostonien et le Géorgien».

# Une bataille Carter-Kennedy risque de faire éclater le parti démocrate



Le président Carter et le représentant Douglas Applegate de l'Ohio saluent la foule au cours d'un défilé dans les rues de Steubenville avant une rencontre avec des citoyens de cette ville de l'Ohio.

par Jean PELLETIER  
de notre bureau de Washington

WASHINGTON — Robert Newman, l'un des principaux adjoints du président du Comité national du Parti démocrate, à l'instar de tous les Américains, ne se fait plus depuis hier matin la moindre illusion sur la candidature du sénateur Edward Kennedy à la présidence des Etats-Unis.

«Kennedy a franchi la barrière», a-t-il déclaré à LA PRESSE au cours d'une entrevue hier après-midi. «Il est passé hier du statut de candidat possible à celui de candidat non officiel. Qu'il ne l'annonce officiellement n'est plus qu'une formalité. Ted Kennedy fera la lutte au président Jimmy Carter en 1980.»

Paradoxalement, alors que l'on se rejouit à Washington à l'idée de «Kennedy for Presidents», Robert Newman dans ses bureaux de l'avenue Massachusetts, à deux pas de la Maison-Blanche, est inquiet, très inquiet.

«Nous risquons l'éclatement», dit-il, et de voir un républicain emménager à la Maison-Blanche en 81. Kennedy dans la course, selon les cadres du parti démocrate, pourrait déclencher la pire des guerres de personnalités au cours des primaires, une hypothèse qui fait renaitre dans l'esprit

de bien des démocrates le spectre de la convention de Chicago en 1968.

Au Capitole, Tom Southwick, secrétaire de presse du sénateur Kennedy, réplique que son chef ne se portera candidat que «si la situation économique des Etats-Unis sous Jimmy Carter ne s'améliore pas au cours des prochains mois».

«Un prétexte bien sûr, de rétorquer Newman, Kennedy ne peut tout de même pas annoncer qu'il se lance dans la course tout bêtement parce que les sondages montrent qu'il est sûr de l'emporter».

Dans son édition d'hier, le Washington Post rapporte que Kennedy a constitué un groupe d'économistes chevronnés afin de mesurer l'état et l'évolution de l'économie américaine. Leur verdict est sombre, selon Southwick, puisqu'ils redoutent la pire des récessions si le gouvernement n'intervient pas rapidement.

Kennedy, toujours selon le Post, aurait fait part de ses inquiétudes au président Carter à l'occasion d'un déjeuner en tête-à-tête qu'ils eurent vendredi dernier à la Maison-Blanche. Quand ils eurent fini de manger, les deux hommes se retirèrent dans un petit salon pour discuter de leur avenir respectif. C'est là que Ted Kennedy aurait fait part à Carter de son intention de se lancer dans la course.

Devant sa porte au Capitole une meute de journalistes attendent que le sénateur entre ou sorte pour le harceler de questions. On fourmille de rumeurs au sujet de ce que fera Kennedy au cours des prochains mois. Un organisateur du comité «Kennedy for President» a même déclaré à LA PRESSE que c'est aujourd'hui même que le sénateur dévoilera officiellement son entrée dans la course à la présidence.

A la Maison-Blanche pendant ce temps, Jimmy Carter affiche la plus totale indifférence. Bien que lui non plus ne soit pas encore officiellement candidat, il fait peu de doute dans son entourage que le président entend entreprendre un second mandat coûte que coûte. Parcourant hier l'Ohio où en 1976 il remporta une victoire décisive, Jimmy Carter esquiva les questions des journalistes au sujet de Kennedy, repliquant à un moment

donné: «Une fort belle journée, n'est-ce pas?»

La lutte qui s'annonce au New Hampshire, théâtre de la première primaire en février 1980, rappelle à de nombreux égards du point de vue des troupes de Carter, la lutte que dut mener Harry Truman en 1948.

Ayant pris la décision de se représenter, Truman dut faire face à un Parti démocrate profondément divisé. A la grande joie des républicains. Les factions ultra-libérales et gauchisantes du parti s'entendirent sur la candidature de Henry Wallace, ex-vice-président qui fut par la suite viré par Truman qui l'avait choisi comme secrétaire au Commerce, pour diriger le Parti progressiste. Les Sudistes démocrates quant à eux, (les dixicrates) appuyèrent Strom Thurmond contre Truman. Ce dernier ne fut élu candidat finalement que grâce aux modérés et encore, pas avant qu'ils ne s'assurent auprès d'Eisenhower que ce dernier ne voulait pas entrer dans la course.

On connaît la suite. Truman partit en campagne, parcourut 32.000 milles, prononça 355 discours rejoignant ainsi plus de 15 millions de personnes et, contre tous les sondages, fut élu président. Ce scénario hante les rêves les plus optimistes des fidèles du président Carter.

Le Parti démocrate, selon Newman, entend faire l'impossible au cours des primaires pour freiner le fanatisme des organisations Brown, Carter et Kennedy lorsqu'elles s'affronteront l'hiver prochain. «Le débat doit s'en tenir aux idées et non s'en prendre aux hommes», espère Newman qui reconnaît aisément que cela est rarement possible dans la tradition politique américaine.

Si à l'heure actuelle tout indique que Kennedy l'emportera haut la main, tout peut changer radicalement au cours des prochains mois, affirme Robert Newman.

«Dans l'analyse d'une campagne électorale américaine je n'en suis venu à croire qu'en un seul axiome, de dire Newman. Au début toutes les analyses sont claires, simples et généralement fausses.»

## Incognito en Israël, Stanfield suscite la curiosité des media

par Robert POULIOT  
collaboration spéciale

JERUSALEM — C'est dans un état de nervosité extrême, frisant même le ridicule, que M. Robert Stanfield a entamé hier à Jérusalem sa première journée de consultations au Moyen-Orient, dans le cadre d'une tournée d'un mois qui le conduira dans sept autres pays de la région.

Se refusant aux moindres déclarations politiques, fuyant les journalistes et extrêmement avare de détails sur son programme de rencontres et de visites, l'envoyé spécial du premier ministre Joe Clark espère visiblement apaiser les principaux partenaires canadiens dans la région au terme du célèbre débat sur le transfert de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem.

Mais voulant ainsi passer presque incognito — «il ne s'agit pas d'une visite officielle mais d'une visite privée», affirme-t-on dans son entourage — et restreignant la diffusion du programme d'activités préparé par le ministère israélien des Affaires étrangères aux seuls membres de sa délégation et de l'ambassade canadienne, M. Stanfield n'a contribué au contraire qu'à susciter davantage la curiosité de la presse et des cercles diplomatiques étrangers en Israël.

Rien à cacher?

Il en va même jusqu'au diplomate israélien à sourcilier ou à sourire devant l'extrême discrétion qu'affiche l'équipe Stanfield.

«Mais ils n'ont rien à cacher, de confier l'un d'eux, pourquoi sont-ils si nerveux?»

Il semble en effet que des instructions expresses aient été données en ce sens par M. Stanfield lui-même, quoique depuis les élections de mai, l'ambassade canadienne à Tel-Aviv ait fait preuve d'une réticence tout aussi tatillonne sur l'épineuse question de l'ambassade dans les milieux politiques israéliens.

C'est ainsi que M. Stanfield a jusqu'ici refusé de confirmer des rencontres pourtant bel et bien prévues sur son agenda avec des notables palestiniens, tels M. Anwar Nusseiba, ex-ministre jordanien de la Défense, vivant à Jérusalem mais présentement en visite à Amman, où le maire de Bethléem, M. Elias Freij, C'est

d'ailleurs ce dernier qui a confirmé à LA PRESSE sa rencontre avec M. Stanfield samedi.

«Je compte lui dire qu'il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans la participation des Palestiniens aux négociations et qu'il est temps qu'Ottawa autorise l'ouverture d'un bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Ottawa pour faire valoir notre point de vue. Quant au transfert de l'ambassade, d'ajouter le maire Freij, comment voulez-vous qu'on y souscrive après l'annexion unilatérale de toute la ville arabe de Jérusalem en 1967?»

De même, aucun détail n'a encore filtré sur la visite que M. Stanfield doit faire avec le nouvel ambassadeur canadien en Israël, M. Joseph Stanford, en Cisjordanie, un territoire conquis lors de la guerre des Six Jours voilà douze ans.

Relations bilatérales

Outre ces rencontres officielles avec les membres du gouvernement israélien, tels le président Yitzhak Navon ou le ministre de l'Intérieur Yosef Bourj hier, ou le ministre Moshe Dayan et le premier ministre Menachem Begin aujourd'hui, M. Stanfield n'a confirmé qu'une seule autre rencontre: celle d'Arnon Gafny, le gouverneur de la Banque centrale, demain.

Tout énigmatique soit-elle à prime abord, aucune explication n'a été donnée sur cette entrevue avec celui qui est devenu aujourd'hui le plus violent critique de la stratégie économique du gouvernement Begin. Certaines sources israéliennes croient cependant que la rencontre s'inscrive dans le cadre des relations bilatérales entre Israël et le Canada, l'un des principaux sujets d'enquête de la mission Stanfield, en marge du transfert de l'ambassade et du rôle accru que pourrait jouer Ottawa dans le processus de paix au Moyen-Orient.

Avec une dette étrangère qui atteindra 14 milliards de dollars d'ici la fin de l'année, une inflation de 80 pour cent et un déficit de la balance des paiements de 4.4 milliards de dollars au chapitre des biens et services, Israël vient de réclamer 3.5 milliards de dollars d'aide économique et militaire à Washington pour l'an prochain.

## Le Centre de l'Armoire de Cuisine

GREGG

PRÉSENTE

LE SENSATIONNEL FINI

TRAITE A L'ULTRAVIOLET

UNE GAMME COMPLÈTE D'ARMOIRES DE CUISINE OFFERTE AVEC

UV EST UN TRAITEMENT AUX RAYONS ULTRAVIOLETS qui assure un fini polymérisé très durable.

Les armoires de cuisine Gregg, avec intérieur fini UV, font échec aux éclaboussures et aux taches et demeurent impeccables durant des années. Venez apprécier par vous-même la nouvelle gamme de modèles offerts avec le sensationnel fini par procédé UV.

- NOUVEAU PROCÉDÉ
- CONSTRUCTION NOUVELLE
- MODÈLES NOUVEAUX

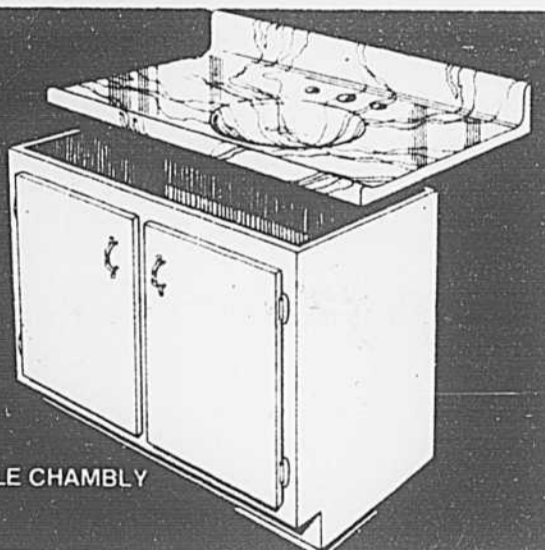
EN STOCK POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

VENEZ PROFITER DU

GRAND SPÉCIAL SUR NOS VANITÉS

Dimensions	Prix	Dessus pour évier simple en marbre cultivé	Dimensions	Prix
24"	\$38 <sup>50</sup>	\$14 <sup>00</sup>	25"	\$65 <sup>40</sup>
30"	\$43 <sup>00</sup>	\$18 <sup>50</sup>	31"	\$71 <sup>40</sup>
36"	\$46 <sup>50</sup>	\$18 <sup>50</sup>	37"	\$83 <sup>40</sup>
42"	\$56 <sup>00</sup>	\$23 <sup>00</sup>	43"	\$93 <sup>00</sup>
48"	\$60 <sup>50</sup>	\$23 <sup>00</sup>	49"	\$101 <sup>40</sup>
60"	\$72 <sup>00</sup>	\$27 <sup>50</sup>	60"	\$131 <sup>40</sup>

25%  
DE RÉDUCTION



MODELE CHAMBLY

UNE AUTRE OFFRE SPÉCIALE

UN CHOIX DE COMPTOIRS MOULÉS EN 17 COLORIS

Une galaxie complète — Offrez à votre cuisine, votre salle de bains ou salle de travail une nouvelle parure, un charme nouveau, grâce à un dessus de comptoir facile à installer. Une possibilité de rénovation à prix raisonnable.

\$ 4<sup>50</sup> le pied linéaire

Bouts appliqués et coupe en 45° en supplément.

QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES

MOTIFS DERNIER CRI

Poignées pour portes et tiroirs, plaques de propreté, boutons, charnières aimantées...

Le centre de l'Armoire de cuisine vous offre une gamme complète qui s'adaptera à tout genre de décor, moderne ou traditionnel.

Le Centre de l'Armoire de Cuisine

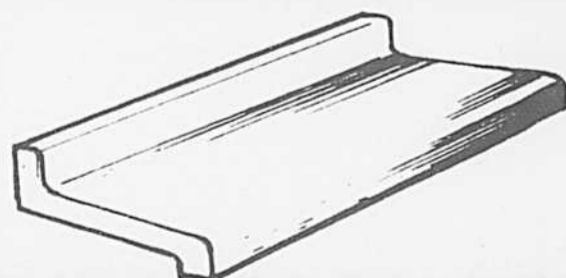
Venez sans tarder choisir parmi les tout derniers modèles, pendant que notre stock est complet.

Sortie 92, autoroute 20E

Guidez-vous sur l'enseigne «Gregg» (voyez la carte)

1351, boul. Ampère, Boucherville

Tel. 527-1353



GREGG

HEURES D'OUVERTURE:  
Lundi-merc. 9 à 17h  
Jeudi-ven. 9 à 21h  
samedi 9 à 17h

# Détente dans la crise cubaine

● mais la ratification de Salt est remise à 1980

d'après UPI, AP et AFP

Malgré le secret sans précédent qui a entouré hier la reprise des entretiens Vance-Dobrynine sur la présence d'une brigade de combat soviétique à Cuba, une certaine détente est apparue à Washington mais la ratification du traité Salt-2 semble définitivement remise sinon compromise.

Le deuxième entretien Vance-Dobrynine s'est déroulé autour d'un déjeuner servi dans l'un des salons du secrétariat d'Etat et Vance s'est borné à déclarer que la situation n'était pas «sans espoir».

On ignore si Dobrynine a réitéré le démenti autorisé publié lundi

dans la Pravda ou s'il était porteur de réponses précises.

**Appui bipartisan**

D'autre part, Vance semble s'être acquis un appui bipartisan en faveur de sa «diplomatie ferme mais tranquille». Le démocrate Frank Church, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères et le républicain Jacob Javits, membre influent de la commission, ont eu avec lui une séance de briefing mardi soir.

Ils se sont dits satisfaits des efforts entrepris par le secrétaire d'Etat pour régler cette affaire et ont indiqué qu'ils lui donneraient le temps nécessaire pour y parvenir. Church, qui avait d'abord

exigé le retrait de la brigade soviétique, a indiqué que sa commission poursuivrait normalement l'étude de Salt-2.

Vance, qui a de son côté annulé hier une comparution devant la commission sur Salt-2 précisément, afin de s'entretenir avec l'ambassadeur soviétique, a par ailleurs rencontré les sénateurs Robert Byrd et Howard Baker pour les mettre au courant des négociations.

Dans les milieux américains, l'irritation qui avait suivi le démenti soviétique cède la place à une certaine satisfaction: si Moscou avait admis la présence de la brigade à Cuba, raisonne-t-on, il aurait perdu la face en la retirant; mais en niant cette présence, Moscou se réserve une marge de négociation.

**Salt-2 affecté**

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'étude de Salt-2 en commission ne pourra s'achever à la date prévue du 25 septembre. Le sénateur John Tower a indiqué qu'un vote en commission n'interviendrait pas avant le 19 octobre, ce qui signifie que le vote final en vue de la ratification ne pourrait avoir lieu que l'an prochain.

Le sénateur démocrate Russell Long, de Louisiane, a d'ailleurs porté un dur coup aux espoirs de ratification entretenus par l'administration en annonçant qu'il voterait contre parce que les Soviétiques «ne tiennent pas parole» à Cuba.

Interviewé à la télévision à Washington par le chroniqueur Carl Rowan, le sénateur Long a dit: «Je ne pense pas que Salt-2 soit vérifiable. Je pense que nous pouvons négocier un meilleur traité».

Le président Carter, avant de partir pour une tournée politique dans le Connecticut et l'Ohio, s'est adressé à la Maison-Blanche à quelque 125 représentants de 10 groupements religieux pour leur demander d'expliquer à leurs ouailles l'importance «morale» autant que politique du traité Salt-2.

Son rejet, a-t-il souligné, risquerait de pousser les alliés européens des Etats-Unis à rechercher des accommodements directs avec l'URSS.

Ralph Earle, principal négociateur américain du traité Salt-2, a témoigné hier devant la commission Church. Entre-temps, le général à la retraite John Singlaub revenait sur une déclaration antérieure, démentie par Washington, selon laquelle il y aurait des missiles nucléaires soviétiques à Cuba.



Les deux leaders du Front patriotique, MM. Robert Mugabe (à gauche) et Joshua Nkomo, ayant finalement accepté l'ordre du jour à la conférence de Londres sur la Rhodésie, les participants pourront maintenant aborder les questions de fond.

# Argentine: le régime militaire dénoncé devant les enquêteurs

**BUENOS AIRES (AFP, Reuter)** — C'est à une véritable déclaration de guerre contre le gouvernement militaire argentin que se sont livrés les Péronistes lors de leur intervention devant la commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), estimée-t-on à Buenos Aires.

L'ancienne présidente, Mme Maria Estela Martínez de Peron, Isabel pour les péronistes, et le vice-président du parti Justicialista, M. Deolindo Bittel, ont déclaré tour à tour que l'actuel gouvernement militaire est, par essence même, condamné à violer les droits de l'homme. «Le peuple doit participer librement à la vie sociale et politique pour décider de son destin», a notamment expliqué Mme Peron aux membres de la CIDH.

Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 24 mars 1974, un parti politique met officiellement en cause la légitimité du pouvoir militaire. La dureté de la prise de position du parti péroniste, premier parti argentin, a surpris dans les milieux politiques où la mode était plutôt aux critiques «constructives», surtout axées sur les questions économiques.

Selon les observateurs, cette sortie des péronistes est la première conséquence de la visite en Argentine de la commission, qui provoque des réactions que les autorités invitantes n'avaient pas prévues.

La commission interaméricaine est chargée d'enquêter sur la disparition de milliers de personnes enlevées par des hommes

armés se réclamant des forces de sécurité, en ces dernières années. Pour sa part, Amnesty International évalue le nombre des disparus à 15.000, certaines personnes ayant disparu définitivement, d'autres se trouvant dans les prisons argentine.

La commission s'est rendue mardi chez Mme Peron, dans sa maison de campagne à San Vicente, où elle est assignée depuis un an. Arrivée en Argentine jeudi dernier, la commission a déjà entendu le président Jorge Videla, la junte militaire, les ministres argentins et des dirigeants politiques et syndicaux.

De leur côté, les parents des disparus attendent par milliers devant le bureau de la commission pour exposer leurs cas. Pour faire face au grand nombre de plaintes, la commission a dû ouvrir un second bureau à Cordoba. Les enquêteurs ont aussi visité des prisons dans plusieurs provinces pour interroger des prisonniers politiques.

D'ailleurs, le problème des disparus et des prisonniers sans cause a brusquement fait la une des journaux, ce qui a constitué une véritable découverte pour de nombreux Argentins.

Les juristes, invités par le gouvernement argentin, ont déclaré avoir la pleine coopération des autorités dans leur enquête. Mais des groupements pro-gouvernementaux ont critiqué cette visite qui, disent-ils, est une ingérence dans les affaires intérieures du pays. Certaines personnalités ont refusé de coopérer avec la commission pour cette raison, dont l'ancien président Juan Carlos Onganía.

# Rhodésie: compromis sur l'ordre du jour à Londres

d'après AFP et Reuter

Un compromis sur le problème de l'ordre du jour de la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie a été conclu hier après trois jours d'après-marchandages à Lancaster House.

Les trois parties, Grande-Bretagne, gouvernement de Salisbury et Front patriotique, ont en effet adopté un ordre du jour qui leur permettra de discuter non seulement de la formulation d'une nouvelle constitution rhodésienne mais aussi des moyens pratiques destinés à mettre fin à une guerre qui a fait 20.000 morts depuis 1972.

La priorité est ainsi donnée à la rédaction d'une constitution nouvelle pour la Rhodésie, question à laquelle voulait se limiter le Royaume-Uni. Mais la conférence portera également sur les dispositions applicables pendant la période précédant l'indépendance, à savoir: l'organisation d'élections, la fin des combats, le contrôle des forces de sécurité, et le maintien de l'ordre pendant la période transitoire.

**Concession réciproques**

Cet accord, qui doit permettre à la conférence d'entrer dans le

viu du sujet ce matin, est intervenu à la suite de concessions réciproques du chef de la diplomatie britannique Lord Carrington, qui préside les travaux, et des chefs du Front patriotique, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo.

Le premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Abel Muzorewa, a de son côté indiqué qu'il continuerait à s'opposer à toute discussion sur des «questions secondaires», telles que le problème du contrôle des forces armées rhodésiennes pendant la période transitoire, avant qu'un accord ne soit intervenu sur la nouvelle constitution.

Il semble qu'après trois jours fertiles en rebondissements et pendant lesquels chaque partie a mené un «baroud d'honneur», les participants au sommet de Londres, conscients de la gravité de la situation militaire et des conséquences qu'auraient sur le plan international un échec de la conférence, aient décidé d'aborder sérieusement les questions de fond.

Le rôle discret, mais certain, joué par les pays de première ligne (Tanzanie, Zambie, Bots-

wana, Mozambique et Angola) auprès des chefs du Front patriotique, pendant cette période initiale des travaux, a largement contribué au déblocage de la situation, estiment les observateurs.

**Deux documents**

Entre-temps, dans un document que l'on estime authentique de source autorisée britannique à Lusaka, d'anciens dirigeants de la Zanu détenus au Mozambique critiquent vivement l'organisation et la stratégie de l'aile du Front patriotique de Robert Mugabe.

Ils accusent notamment les dirigeants actuels de la Zanu de se refuser à tenter de parvenir à une plus grande unité entre les deux ailes du Front et soulignent les méthodes «sommaires et brutales» employées pour régler les problèmes internes au mouvement.

Enfin, le nombre des prisonniers politiques au Zimbabwe-Rhodésie est «plus élevé que jamais», atteignant le nombre de 1.503 détenus, selon un rapport du Fonds international de défense et d'aide pour le Sud de l'Afrique, publié hier à Londres.

# Trêve entre Arméniens et Phalangistes

d'après AFP, UPI et Reuter

Un cessez-le-feu, le 5e en 48 heures, conclu hier entre la communauté arménienne et les milices chrétiennes libanaises, semblait se maintenir en soirée à Beyrouth-Est après trois jours de combats de rues et d'enlèvements.

Selon la police, au moins 26 personnes ont été tuées, une cinquantaine blessées et une quarantaine d'autres enlevées depuis le début des affrontements lundi.

Selon une porte-parole arménienne, 15 personnes tuées étaient des Arméniens qui avaient été kidnappés avant d'être exécutés.

Le dernier cessez-le-feu a pu être conclu à l'issue de discussions marathon entre Camille Chamoun et son fils Dany pour le Parti libéral national, Pierre et Amine Gemayel pour les Phalangistes et, pour la communauté arménienne, le patriarche arménien et le député Khatich Babikian, du Bloc arménien.

Cette vague de violence découle des tensions remontant à la guerre civile de 1975-76 lorsque les Arméniens, une communauté aujourd'hui forte de 200.000 personnes au Liban, avaient conservé leur neutralité en dépit des pressions visant à les intégrer au camp chrétien conservateur.

Selon des témoins, des miliciens chrétiens ont dynamité une vingtaine de commerces arméniens, de restaurants et de stations-service dans le seul quartier de Bourj Hammoud, véritable ghetto arménien dans Beyrouth-Est.

# VENEZ VOIR POUR VOIR À RADIO-QUÉBEC

LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU À 20 H 30



**RADIO-QUÉBEC**  
c'est tout un monde à regarder



**Fonction publique - Public Service  
Canada**

**ANALYSTE FINANCIER**  
(319-240-101)

Traitement: \$23 626 à 26 535 par année  
No de référence: 79-PO-A-F-350

Administration centrale du ministère des Postes  
Bureau du contrôleur, Finances et administration  
Ottawa, Ontario

Un candidat doit posséder une expérience des budgets, de l'établissement des budgets financiers et de l'évaluation financière pour tout le ministère des Postes. La division de l'Analyse financière a besoin d'employés possédant de l'expérience dans l'analyse financière de budgets et des évaluations financières de projets, de programmes et de services.

**Fonctions:**  
Le titulaire aura la responsabilité de procéder à l'évaluation financière des projets, à l'établissement des budgets, à l'analyse financière des budgets, à l'établissement de l'évaluation financière des projets, à l'établissement de l'évaluation financière des programmes et de l'évaluation financière des services.

**Conditions de candidature:**  
Le candidat doit posséder un diplôme universitaire ou un diplôme professionnel avec spécialisation en commerce, administration des affaires, comptabilité ou finances ou être admis à l'administration publique d'une association comptable reconnue. Il faut également avoir une expérience dans l'établissement des budgets, en matière de systèmes de comptabilité, de procédures et de projets utilisés en finance et en matière d'analyse de rentabilité et d'évaluation financière.

Un diplôme de maîtrise en finance est indispensable.

Des lettres de recommandations sont désirables en écrivant à l'adresse suivante:  
Submissions must be received in English and may be obtained by writing to the address below.

**Comment s'inscrire candidat:**  
Envoyez votre demande et votre curriculum vitae à:

D. G. Woddy (313-296-5851)  
Bureau de notation de la Région de la capitale nationale  
Commission de la Fonction publique du Canada  
L'Esplanade Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0M7  
Date limite: le 27 septembre 1979

*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*

**MOTOROLA**

est à la recherche d'un  
**INGÉNIEUR  
EN  
COMMUNICATIONS**

De préférence avec 2 ans d'expérience dans le domaine de transmission et réception FM dans les bandes de 30-170 MHz.

Le candidat recherché devra être parfaitement bilingue et posséder le statut de membre senior de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:  
Bernard Abcarius, ing.,  
**MOTOROLA CANADA LTÉE,**  
491 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2  
Tel.: 334-9570

**DIRECTEUR ITINÉRANT  
SERVICE DES VENTES**

Une société en plein essor, spécialisée dans la distribution de matériel de construction, recherche un directeur itinérant bilingue qui s'occupera de l'équipe des ventes, comptant environ 15 personnes réparties à travers la province de Québec.

La personne choisie sera parfaitement expérimentée et aura une solide connaissance du matériel de construction.

Belles chances d'avancement au sein de cette société bien établie.

Le(a) candidat(e) aura d'importantes responsabilités et recevra une excellente rémunération.

Ecrivez (discretion assurée) à:  
La Presse, réf. 19558  
C. P. 6041, succ. A  
Montréal, Québec H3C 3E3

**SUPERVISEUR  
CONTRÔLE DE QUALITÉ**

Nous recherchons les services d'un ingénieur junior, bilingue, gradué en mécanique. Nous sommes fabricant de ressorts d'autos et camions.

Le candidat assumera la responsabilité du contrôle de la qualité du produit et aura quelques inspecteurs sous sa supervision.

Un salaire initial excellent est offert ainsi que les avantages marginaux. Faire parvenir votre résumé à:

**Guy Poisson**  
directeur des relations industrielles  
**M C ROBERT SPRING CO.**  
291 de la Montagne, Montréal  
Qué. H3C 2A9

**GENSTAR LIMITED**  
REQUIERT UN  
**CHEF DU CONTENTIEUX**  
ENDROIT: SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL

On accordera la préférence aux candidat(e)s possédant une expérience minimale de cinq ans soit auprès d'une compagnie publique ou à un poste similaire. Bilinguisme souhaitable. Ce poste exige une connaissance générale des affaires et la compétence pour le poste de secrétaire des affaires. La personne choisie veillera à l'application des exigences des commissions des valeurs mobilières, du Conseil de régulation de la bourse canadienne et des divers organismes de réglementations. Le salaire annuel d'échelon de \$30 à \$40,000.

Veuillez adresser votre curriculum vitae complet (discretion assurée) à:

**Paul T. Côté**  
Chef du service du contentieux — Canada  
**GENSTAR LIMITED**  
Suite 4105  
1, Place Ville-Marie,  
Montréal, Qué.  
H3B 3R1



**CONTREMAÎTRES**

Une compagnie progressive dans l'industrie aéronautique est à la recherche de personnel compétent et qualifié pour combler les postes suivants:

**CONTREMAÎTRE - INSPECTION**  
(contrôle de qualité)

Sous l'autorité du chef inspecteur, est responsable de la direction et surveillance d'un groupe de dix (10) inspecteurs en contrôle de qualité. Le candidat recherché doit posséder un cours technique et un minimum de 2 à 5 ans d'expérience pratique et être bilingue de préférence.

**CONTREMAÎTRE - PRODUCTION**  
(Dépt mécanique - équipe soir)

Sous l'autorité du surintendant, est responsable de la direction et de la surveillance d'un groupe de dix (10) à quinze (15) employés spécialisés. Le candidat recherché doit posséder un cours technique et un minimum de 5 à 10 ans d'expérience, principalement en tournage, à titre de contremaître.

Les conditions de travail sont excellentes et la rémunération est en fonction de l'expérience et des qualifications des candidats. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur application en toute confiance à:

 **Vice-président, ressources humaines**  
**HÉROUX INC.**  
755 Thurber  
Longueuil, Québec J4H 3N1

 **GÉRARD PARISEAU LTÉE**  
**Courtiers d'assurances**

**PRÉPOSÉ À LA CLIENTÈLE**

Notre maison de courtage d'assurances désire offrir à une personne ambitieuse le développement d'un nouveau produit: l'assurance des frais juridiques.

Vous organiserez la promotion du produit auprès des groupes et d'individus, répondrez à leurs besoins, négociez ces plans avec les assureurs et ferez le suivi auprès de la clientèle.

Vous possédez 5 à 10 ans d'expérience dans la vente et détenez votre permis de courtier d'assurances. Vous avez une belle personnalité, êtes dynamique et pouvez vous exprimer facilement en anglais et en français.

Nous offrons un régime d'avantages sociaux compétitif et une rémunération intéressante.

Si le défi vous intéresse, veuillez communiquer avec le

**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**  
**282-0496**

**CANRON INC.**  
demande  
**ESTIMATEUR dans la structure d'acier**

Le figurant doit avoir de 10 à 15 ans d'expérience, bilingue (pas une obligation).

Le salaire selon l'expérience et les qualifications. Doit être spécialisé dans l'estimation, avoir le sens de l'organisation et être motivé, avoir une auto (les dépenses seront payées par la compagnie). Bénéfices marginaux complets.

S.V.P. faire parvenir vos curriculum vitae à:  
**LES CHARPENTES DE L'EST CANRON INC.**  
6205 boul. des Grands Prairies, St-Leonard, P.Q. H1P 1A6  
Attention: Service du personnel

**REPRÉSENTANT DES VENTES  
AUX LABORATOIRES**

Poste disponible à Montréal. Défi à relever. Expérience de 2 à 3 ans dans la vente nécessaire. Doit avoir B.Sc. ou R.T. Entraînement intense fourni. Doit être bilingue.

Envoyez «Curriculum vitae», incluant splan demandé à:

**Réjean Coult**  
**INGRAM & BELL LTÉE**  
550 boul. Montpellier  
Ville St-Laurent H4N 2G7

**Le Groupement des assureurs automobiles réunit tous les assureurs agréés opérant dans le domaine de l'assurance automobile au Québec. Dans le cadre d'un de ses mandats, le Groupement met sur pied une agence statistique et le directeur général requiert les services d'un**


**DIRECTEUR DE  
L'AGENCE STATISTIQUE**

**Fonctions:**  
Le candidat choisi devra planifier et organiser les activités de l'agence statistique. En plus de voir à la mise à jour et à la gestion du plan statistique, il analysera les différentes demandes du surintendant des assureurs pour des rapports statistiques nouveaux ou modifiés. Il devra également établir un programme d'information entre l'agence et les assureurs et agir comme personne ressource au sein de divers comités.

**Qualifications:**  
Un diplôme universitaire de premier cycle en mathématiques, statistiques ou actuariat et/ou cinq (5) examens d'une association d'actuaire reconnue; une expérience exceptionnelle pourrait suppléer à l'absence d'un diplôme universitaire; une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'attention de:  
**M. Yves Breton**  
Directeur général

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

 **groupement  
des assureurs  
automobiles**

1010 ouest  
rue de la gauchetière  
bureau 210  
montréal H3B 2N2

**Fonction publique - Public Service  
Canada**

**INFIRMIÈRES**


Relevez le défi  
... qui ne se présentera qu'une  
fois dans votre vie!

Dispenser des soins infirmiers dans les régions nordiques des provinces et des territoires du Canada constitue un défi vraiment particulier qui requiert l'esprit d'aventure, la confiance en soi et un jugement solide. Vous pouvez vous qualifier pour un poste dans les soins infirmiers du Grand Nord si vous possédez un diplôme en soins infirmiers, un diplôme d'infirmière d'hygiène publique ou un baccalauréat en soins infirmiers, de même qu'une autorisation de pratique au Canada ou une preuve d'admissibilité à l'autorisation. La connaissance de l'anglais est essentielle et on accordera la préférence aux infirmières expérimentées.

Le traitement varie de \$16 000 à \$19 800, avec pension de retraite, compensation généreuse pour le travail d'équipe et le surtemps, allocations pour postes isolés, dépenses de voyage, occasion de parfaire votre éducation à l'université et possibilité d'une carrière au sein de la Direction générale des services médicaux. Renseignez-vous davantage sur les soins infirmiers dans le Nord.

Téléphonez à frais virés à Ottawa (613) 996-7021  
Conseillère en soins infirmiers,  
planification des ressources humaines  
Direction générale des services médicaux  
Santé et Bien-être social Canada  
Pièce 1972 Immeuble Jeanne Mance  
Parc Tunney  
Ottawa, Ontario K1A 0L3

ou en communiquant avec une infirmière  
recruteuse à l'endroit suivant:  
**Holiday Inn**  
420 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal, Québec (514) 842-6111  
20 septembre, de 9h30 à 18h30

 **Santé et Bien-être social  
Canada** **Health and Welfare  
Canada**

**LE COLLÈGE  
D'ENSEIGNEMENT  
GÉNÉRAL ET  
PROFESSIONNEL  
DE TROIS-RIVIÈRES**

POSTE D'ENSEIGNEMENT DISPONIBLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1979-80  
**TECHNIQUES POLICIÈRES**

1 professeur régulier à temps complet en droit civil.

**QUALIFICATIONS EXIGÉES:**

- diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline concernée;
- de préférence, une expérience pédagogique ou professionnelle pertinente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le jeudi 20 septembre 1979 à 17 heures au:

**Bureau du secrétaire général et  
directeur des services du personnel  
CEGEP de Trois-Rivières**  
3500 De Courval  
Trois-Rivières

**ADT/Industriel  
REPRÉSENTANT TECHNIQUE**

Pour la division de la télévision en circuit fermé.

**LE POSTE:**  
Offre un défi aux personnes ambitieuses. Le postulant, à la suite d'une formation initiale, sera responsable d'exploiter un territoire assigné en grande partie à Montréal.

**EXIGENCES:**

- 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'électronique.
- Posséder une formation technique.
- Être bilingue et posséder une automobile.

**RÉMUNÉRATION:**  
Excellent salaire plus commission, allocations de voiture, frais de voyages et autres avantages sociaux.

**L'EMPLOYEUR:**  
Une industrie de service en pleine expansion, administrant un revenu annuel brut de \$400,000,000.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

**ADT**  
M. Marc Hébert  
Directeur des Ventes  
125, rue Gagnon  
St-Laurent, Qué. H4N 3T1

**CENTRE HOSPITALIER  
DE CHARLEVOIX**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DESCRIPTION:**  
Centre multi-vocationnel comprenant:

- 33 lits de soins aigus;
- 246 lits pour malades à long terme;
- 320 places centre d'accueil de readaptation et d'hébergement.

**RESPONSABILITÉS:**  
Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le conseil d'administration.

**EXIGENCES:**  
Scolarité: Détenir un diplôme de premier cycle universitaire en administration. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction, peut compenser l'absence d'un diplôme universitaire.

**EXPÉRIENCE:**  
Une expérience dans la gestion, à titre de cadre supérieur, de cinq (5) à dix (10) ans, de préférence dans le réseau des affaires sociales.

**RÉMUNÉRATION:**  
Selon les normes du ministère des Affaires sociales, classe 21.  
Minimum: \$34,700; maximum: \$49,000.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à:

**CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Case postale 852  
Baie St-Paul  
(Québec) G0A 1B0  
avant le 8 octobre 1979

**GÉRANT GÉNÉRAL**  
Ventes de mobilier de bureau

Un de nos clients, un important fournisseur établi de mobilier de bureau recherche un gérant général couramment bilingue pour son entrepôt de Montréal.

Se rapportant directement au président, ce professionnel en marketing sera entièrement responsable de tous les aspects de l'opération, incluant ventes, gestion de produits, conception de systèmes, achats, trafic et entreposage.

Une expertise dans l'industrie de mobilier de bureau ou domaine connexe sera un atout certain, toutefois, les candidats ayant démontré de bonnes qualités d'entrepreneur et ayant fait preuve de compétence en gestion de marketing seront aussi considérés.

Un excellent programme de rémunération est offert.

Toutes réponses seront considérées et traitées confidentiellement. Les candidatures, avec un curriculum vitae détaillé, citant le numéro de dossier 5903 devront être adressées à:

**ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CO.**  
Comptables agréés  
4115 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal, Québec H3Z 1K9

**TECHNICIEN DE PERSONNEL**

Une importante société d'envergure nationale recherche pour ses opérations de Montréal un candidat bilingue pour son service de personnel. Nous sélectionnerons avant tout un candidat possédant de l'initiative et de l'imagination qui a récemment complété un D.E.C. en gestion du personnel.

Le poste est à caractère général et offre la possibilité au candidat d'oeuvrer après une période de formation dans divers secteurs tels que les avantages sociaux, les politiques administratives, la prévention des accidents, etc.

Si vous êtes prêt à investir quelques années, n'hésitez pas à contacter le:

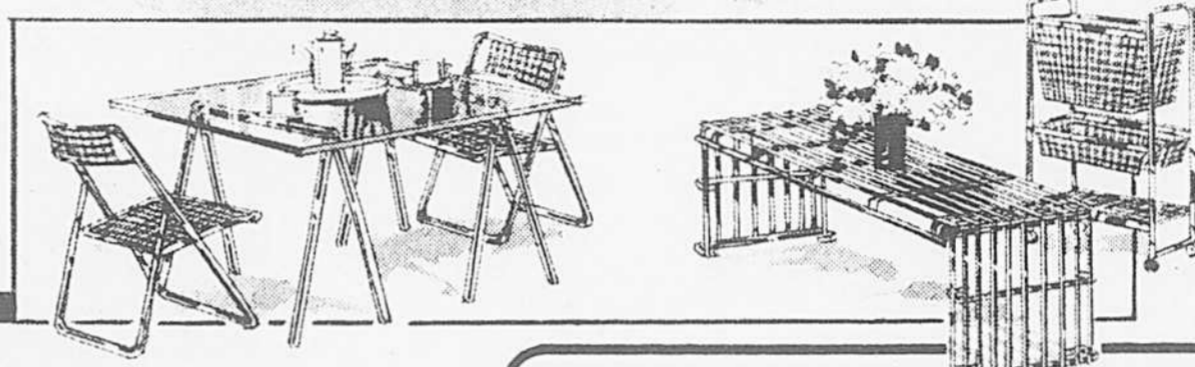
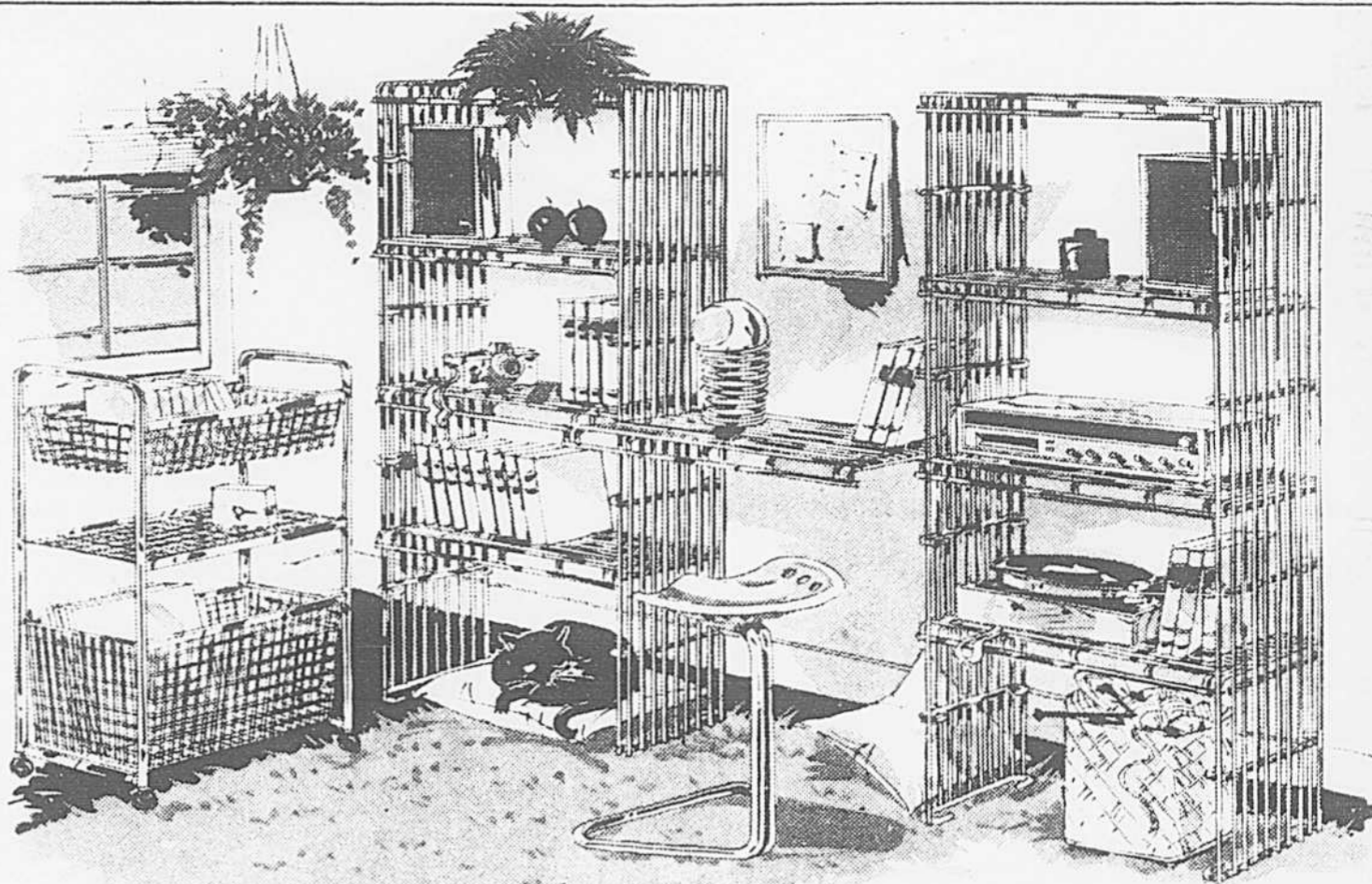
**SERVICE DU PERSONNEL à 276-6167**

# Pascal annonce le mobilier «High Tech»

Oui le mobilier «High Tech» et «Industrial Look»: fonctionnel et adaptable — à des prix avantageux et sans surprises désagréables.

Il s'agit des plus récentes trouvailles de la technologie du mobilier... conçu pour votre intérieur... toutes les pièces de votre intérieur. Chacun des éléments (30" x 14" x 12") peut être superposé selon vos besoins pour constituer un ensemble de votre choix. Finition chromée.

- A. **25<sup>88</sup>**  
Élément étagère (30 x 14 x 12) ch.
- B. **43<sup>88</sup>**  
Chevalets (2) rouge ou blanc
- C. **42<sup>88</sup>**  
Chaise pliante rouge ou blanc ch.
- D. **52<sup>88</sup>**  
Siège tracteur rouge ou blanc
- E. **74<sup>88</sup>**  
Chariot utilitaire rouge ou blanc



## «Ply Design» — pour votre confort.

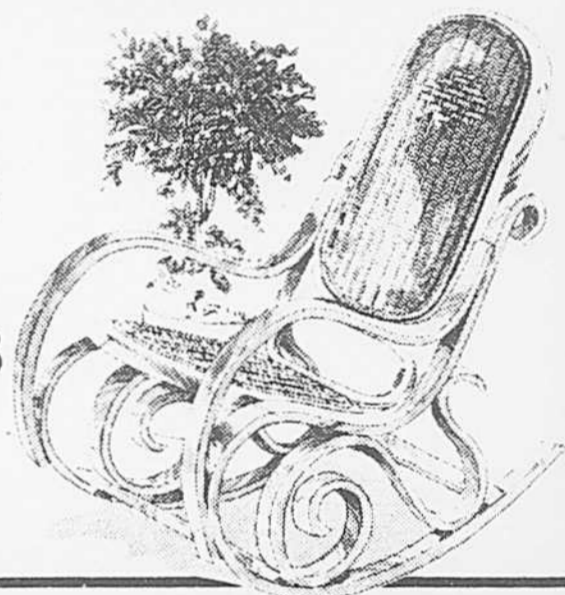
À la robustesse classique du chêne massif s'allie le charme du revêtement en coton. Mobilier offrant et le confort et la robustesse... à un prix modéré qui ne manquera pas de vous plaire.



Canapé **399<sup>88</sup>** Causeuse **299<sup>88</sup>** Fauteuil **199<sup>88</sup>**

## Berceuse Brentwood

Le fauteuil berçant Brentwood, aux lignes harmonieuses, est un meuble d'appoint s'harmonisant à tous les décors. Finition noyer ou fini bois naturel et siège et dossier en osier tressé.



**139<sup>88</sup>**

## Bar oval mappemonde

Pour cet automne, planifiez le rajeunissement de votre décoration intérieure en accordant une bonne place à ce bar oval décoré d'une mappemonde et importé d'Italie. Il vous est livré avec une reproduction d'une cartographie des anciens navigateurs. Et pour votre commodité, il présente une étagère au bas pour plus de rangement.



**359<sup>88</sup>**

4 autres modèles de dimensions différentes offerts à votre choix à partir de 245.90 à 435.90

### La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

## Mobilier de chambre, création Lane

En utilisant les matériaux les plus naturellement indiqués, Lane a conçu ce mobilier de style actuel que rehausse l'aspect fini à la main si prisé de tout temps. Cet ensemble de chambre bien que traditionnel a été réalisé pour répondre aux exigences de la vie moderne. Les lignes modernes sont garnies et finies d'une teinte claire et naturelle très chaleureuse. Un mobilier construit pour durer et confectionné avec soin dans des lignes pures et droites très esthétiques.



Ensemble de 4 pièces

Tables de chevet, en sus **199<sup>88</sup>** ch.

**1227<sup>88</sup>**

**ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES**

3600 Côte Vertu, St-Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

## du nord au sud

### Terrebonne devra en faire son deuil

par Jean-Paul CHARBONNEAU et Germain TARDIF

Dans une ultime tentative pour faire disparaître la digue de terre construite dans la partie nord-ouest de l'île des Moulins, le conseil municipal et le gerant de la ville de Terrebonne ont rencontré, mardi soir, le député du comté, M. Elie Fallu. Cette démarche semble toutefois n'avoir rien donné.

Un des citoyens qui croit que sa tranquillité sera perturbée par des personnes qui passeront sur son terrain, a pour sa part eu un entretien avec deux haut-fonctionnaires provinciaux dans le but de les convaincre de mettre fin aux travaux. Il n'aurait pas eu gain de cause.

Cette digue a été construite par le ministère des Richesses naturelles afin de contrer les inondations. L'administration municipale s'était élevée contre cette construction affirmant que le recouvrement contrastait énormément avec le souci apporté jusqu'à présent pour le respect historique de cet emplacement, changeant l'île en presque île.

#### Le Sheraton Laval

Le maire Lucien Paiement vient de procéder à la coulée de béton symbolique du futur hôtel Sheraton Laval qui sera situé sur le terrain du centre commercial «Le Carrefour».

Le président des Hôtels F.L. Ltee, M. Michel Fournelle, a signalé que les travaux avaient trois semaines en avance sur l'échéancier et que si tout se déroulait normalement, la construction de l'hôtel serait terminée à pareille date l'an prochain. Le Sheraton Laval est le premier grand hôtel à être construit sur l'île Jésus.

#### Transport en commun satisfaisant

Lors d'un sondage effectué par la ville de Saint-Hubert auprès de sa population concernant le transport en commun dans la ville, près de 80 p. 100 des répondants ont trouvé les services actuels satisfaisants.

Parmi les insatisfaits, 20,4 p. 100 critiquaient l'insuffisance de service; 6,8 p. 100, les horaires non respectés; 1,5 p. 100 l'attitude des chauffeurs; 2,7 p. 100 les tarifs trop élevés.

À la question «Desirez-vous plus de service?», 26 p. 100 ont répondu «oui» et 55 p. 100, «non». Les autres n'ont pas fourni de réponse. 68,2 p. 100 ont, par ailleurs, fait savoir qu'ils considéraient raisonnables, les tarifs actuels; 13,2 p. 100 les trouvaient élevés; et 3,9 p. 100, pas assez. Le questionnaire a été envoyé à 11.256 propriétaires. Seulement 1.915 y ont répondu.

#### Boucherville veut une nouvelle école

Le conseil municipal de Boucherville a adopté une résolution donnant son appui à la construction d'une école dans le sud-ouest de la ville.

Si lon le maire Jean-Guy Parent, plusieurs enfants demeurant dans ce secteur doivent voyager au-delà d'une heure par jour pour se rendre dans une école éloignée et en revenir.

Une nouvelle école permettrait, d'autre part, à la ville de faire l'achat d'une des écoles actuelles qui ne servirait plus pour y aménager un centre communautaire et socio-culturel.

# P.-A.-T.: népotisme et favoritisme aux loisirs sous le directeur Foisy

par Michel HOTTE

Ami de l'ex-maire Bernard Benoit, ci-devant maître du petit royaume municipal de Pointe-aux-Trembles, M. Roland Foisy gouvernait le Service des loisirs et de la récréation, où il pratiquait népotisme et favoritisme.

Soucieux de l'avenir du clan familial, il se faisait fort de mettre ses trois jeunes fils à l'oeuvre dans son domaine, les rémunérant généreusement à même les coffres municipaux.

Le témoignage que livrait hier l'ex-contrôleur des finances de ce service municipal, M. Roger Martineau, devant les commissaires Pierre Bolduc et Jacques Choquette, constitue la preuve de la sollicitude paternelle de M. Foisy.

Son aîné était embauché par décret paternel dès 1976. À tour de rôle aide-magasinier, superviseur, commis à l'entretien, arbitre de hockey, instructeur d'une équipe de baseball, il s'avérait d'un zèle et d'une capacité de travail nettement au-dessus de la moyenne. Cumulant fonctions et salaires, il devait régulièrement inscrire un bon nombre d'heures supplémentaires. Instructeur de baseball sans doute hors pair, il recevait à ce poste \$1 l'heure alors que tous les autres «coachs» ne méritaient rien mieux que le statut de bénévole. Cumul qui lui rapportait, l'hiver surtout, un «sacré bon pain», mais qui n'était que partiellement méritée vu qu'il ne peut être partout à la fois.

Le second était des ses 15 ans désigné gardien du parc des Epinettes, qui s'étend devant la maison paternelle. C'est le plus jeune gardien de parc jamais vu à Pointe-aux-Trembles.

Le cadet, quant à lui, a dû se contenter du rôle de moniteur d'arena et de parc, compte tenu de son jeune âge.

Aussi prodigue envers la progéniture de ses amis ou associés qu'envers la sienne, Roland Foisy embauchait la fille de son associé André Blanchard, jeune personne compétente au demeurant, qui bénéficiait peu après son entrée en service d'une hausse portant son salaire hebdomadaire de \$110 à \$125 pour «assiduité régulière au travail». Côté salaires, d'ailleurs,

le directeur défonceait allégrement les allocations budgétaires.

Ce dernier fit aussi de son ami et associé, M. Pierre Marc-Aurèle, son adjoint responsable des «projets spécifiques» pendant plus de trois ans, dont les émoluments passèrent de \$212 à \$275 par semaine au cours de cette pé-

riode. Le contrôleur Martineau estime pour sa part que le personnel en question «n'a jamais fait une journée de travail complète pour le service».

Installé au Centre communautaire Rodrigue-Gilbert, Roland Foisy en menait large d'activités. En plus de ses fonctions de direc-

teur de service, il y exploitait une agence de publicité, MFP Publicité Inc., avec secrétaire et téléphone payés par les contribuables.

Reconnaissant envers le maire Benoit, il lui offrait pour son anniversaire un poste de radio d'automobile, acheté \$117,52 avec l'argent des contribuables.



photo LA PRESSE J.-Y. Lelourneau

## Lamarre n'était pas au rendez-vous

Les membres du comité de direction de l'Association pour la défense des droits des Michelois avaient la mine basse hier matin: le président du comité exécutif de la ville de Montréal a refusé de les rencontrer alors qu'ils s'étaient rendus à l'hôtel de ville pour lui remettre en main propre une volumineuse pétition de 15.022 signatures. Cette pétition a pour but de réclamer l'annulation de l'entente de la ville avec la compagnie Miron à propos de l'exploitation des carrières dans leur secteur, annulation qui pourrait permettre aux citoyens de jouir en toute quiétude des parcs Jean-Rivard et Miron.

## CS l'Achigan: lutte pour un autre autobus pour handicapés

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Même si elle a reçu l'appui de deux hauts fonctionnaires du gouvernement provincial, l'Association des parents d'enfants handicapés de l'Achigan se bute à la résistance du directeur général de la commission scolaire locale.

Un porte-parole de l'Association, Mme Ginette Poirier, a déclaré, hier, que son groupement veut obtenir un deuxième autobus pour transporter dix enfants handicapés devant fréquenter des institutions de Laval et de Montréal.

«Présentement, dit-elle, nos enfants doivent être dans l'autobus durant une période de trois heures et demie par jour. C'est inconcevable pour des enfants âgés de 4 à 11 ans. Le véhicule doit passer par Chomedey avant d'aller sur le boulevard Saint-Lauré, à Montréal.»

L'association peut avoir un autobus pour les élèves qui vont à Laval et un autre pour ceux se rendant à Montréal.

#### Démarches

L'Association qui regroupe des parents de plusieurs municipalités de cette région est intervenue auprès de la commission scolaire régionale. La requête est demeurée sur les tablettes.

N'ayant pas de réponse, l'organisme s'est adressé à M. Jean-Marie Bellemar, directeur général de la commission scolaire Cascade-l'Achigan. Encore une fois, rien ne s'est produit.

Afin de ne pas se tromper, l'association a chronométré le trajet.

Ne voulant pas reculer, Mme Poirier a communiqué avec Mme Thérèse Baron, sous-ministre au ministère de l'Éducation, qui lui a donné raison.

Pour sa part, M. Louis Lacha-

pelle, responsable du transport scolaire pour le gouvernement, a mentionné qu'il avait fait chronométrer le trajet effectué par les enfants à chaque jour et qu'il arrivait aux mêmes chiffres que l'association.

Il s'est dit prêt à ajouter un autre autobus mais pas avant d'avoir reçu une demande officielle. Cette requête doit parvenir de la commission scolaire locale.

Quant à M. Bellemar, d'après Mme Poirier, il a proposé trois solutions pour régler le problème: le pensionnat, le transport en voiture ou des cours privés.

«Dans le premier cas, les parents ont carrément refusé et il faudrait de plus que les institutions qui reçoivent nos enfants, aient des endroits pour les loger. Dans l'autre, il faut avoir un permis et, dans le troisième, les coûts seraient prohibitifs pour les familles», de conclure Mme Poirier.

## Vareennes tient à sa double vocation agricole et industrielle

par Germain TARDIF

La ville de Vareennes, dont le sol est d'une grande richesse agricole mais qui tient également à poursuivre son développement industriel, entend demander à la Commission de protection du territoire agricole de conserver près des bords de sa zone verte pour permettre cette expansion industrielle, lors de son audition prochaine devant ladite Commission.

En prévision de cette audition, la ville a reçu une quinzaine de mémoires dont la plupart appuient sa demande. Deux excep-

tions, toutefois: celui de l'Union des producteurs agricoles de Vareennes et celui présenté à titre personnel par le conseiller Simon Latraverse.

L'UPA, de même que M. Latraverse, voudrait que la ville porte sa demande de zone industrielle à 20 p. 100 au lieu de 30 p. 100.

Tous ces mémoires serviront à la ville à rédiger celui qu'elle présentera à la Commission. Les secteurs que Vareennes désire protéger à des fins non agricoles sont, entre autres, la zone portuaire, la

bande de terrains le long de la montée Sainte-Julie et les terrains vacants appartenant aux industries pétrochimiques.

La carte verte de Vareennes telle que dessinée, en guise de point de départ par le ministère de l'Agriculture, ne tient pas compte des terrains présentement zonés industriels par la ville. Il y a donc lieu de croire que des modifications seront apportées à cette carte de façon à permettre à la ville de Vareennes de poursuivre son expansion industrielle tout en conservant sa vocation agricole.

**PENSEZ TASCO — PENSEZ LOZEAU**  
L'endroit idéal pour l'achat d'une jumelle

Pourquoi un 7 x 35?  
7 x 50?  
10 x 50?  
un zoom?

Chez Lozeau nous avons la réponse à toutes ces questions.  
Venez nous voir pour une démonstration gratuite.  
Aussi grand choix de télescopes Tasco.

**SPÉCIAL GRAND PRIX**

**Tasco**

Modèle 101  
7 x 15 x 35 zoom avec étui \$84<sup>99</sup>

Modèle 304  
7 x 35 avec étui \$39<sup>99</sup>

Modèle 440  
7 x 50 grand angle avec étui \$89<sup>99</sup>

Modèle 312  
10 x 50 avec étui \$49<sup>99</sup>

**Lozeau** LTEE  
sur la Plaza  
6229, rue Saint-Hubert  
Tél.: 274-6577  
Stationnement à l'arrière du magasin  
À votre service depuis 53 ans.

**DE L'ARGENT POUR VOS DIAMANTS ET BIJOUX EN OR**

Aaron vous offre les prix les plus élevés pour tous vos diamants et bijoux en or, dentier en or, morceaux d'or, d'argent ou de platine. Bijoux de famille demandés. Discretion assurée. Changez vos objets de valeur en argent comptant.  
486 ouest, Ste-Catherine, bureau 301  
861-2381 (Pres de La Baie)

**TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED**

Texas Instrument TI-30

Texas Instruments SR-40

La puissante et économique calculatrice pour étudiant et étudiant. Une calculatrice de prix raisonnable.

La SR-40 possède la faculté de calculer les fonctions constantes, racines, puissances, numérations scientifiques.

**CALCULATRICES À PRIX RÉDUITS**

Modèles	Prix sugg.	Notre prix	Modèles	Prix sugg.	Notre prix
TI-30	\$ 29.95	\$ 20.40	SR-51-II	\$ 74.95	\$ 49.95
TI-1680	\$ 39.95	\$ 29.95	Business Analyst II	\$ 59.95	\$ 49.95
SR-40	\$ 39.95	\$ 30.24	TI-65	\$ 79.95	\$ 56.70
TI-25	\$ 44.95	\$ 39.95	MBA	\$ 109.95	\$ 79.95
TI-50	\$ 59.95	\$ 49.95			

Tous les accessoires en magasin  
**STEREO ILLIMITÉE**  
Station Branch de Montréal  
843-4041 — 843-4444

Peut-on trouver une cigarette au goût franc et généreux?

«J'ai effectivement trouvé en cette cigarette le goût raffiné et riche que je cherchais depuis longtemps et j'entends y rester fidèle. Toutes mes félicitations à Mark Ten!»  
Serge Leduc, Valleyfield, Que.

«Je remercie mes amis de m'avoir fait découvrir une cigarette légère qui a vraiment du goût.»  
Lucienne Barthelemy, Montréal, Que.

«C'est décidément une cigarette douce à fumer et son goût est vraiment exquis.»  
André Julien, Montréal, Que.

«Moi, j'ai enfin trouvé la mienne et je crois que c'est une des meilleures cigarettes sur le marché.»  
Denis Desjardins, Ste-Thérèse, Que.

«Contrairement aux autres cigarettes légères que j'ai essayées, la Mark Ten Légère a su conserver son arôme tout en étant d'une douceur exquise.»  
P. Demers, St-Léonard, St-Léonard, Que.

«J'ai essayé toutes les marques de cigarettes légères. Mais mon choix, c'est la Mark Ten.»  
Michel Gagnon, Hull, Que.

**Mark Ten**  
Légère

**“Oui”**  
Mark Ten Légère

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère qu'il y a un danger pour la santé croît avec l'usage répété d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12mg, "nicotine" 0.9mg. King: "goudron" 14mg, "nicotine" 0.9mg.

Régimes de retraite du Front commun

# Québec accepte «l'essentiel des demandes syndicales»

par Pierre VENNAT

Le gouvernement du Québec a continué hier son opération «blitz publicitaire» destinée à démontrer à la population que les négociations avec le Front commun progressent rapidement.

C'est ainsi par exemple que le Service d'information du gouvernement pour les négociations des secteurs public et parapublic faisait savoir en fin d'après-midi que «le gouvernement accepte l'essentiel des demandes du Front commun», en ce qui concerne les régimes de retraite des quelque 200.000 membres du Front commun.

En effet, le communiqué gouvernemental, rédigé par M. Robert Mackay, déclare que le dépôt fait hier à la table centrale, «constitue une acceptation de l'essentiel des demandes syndicales à ce sujet».

Il est loin d'être certain, toutefois, que le Front commun soit aussi optimiste dans son appréciation. Hier soir, les coordonnateurs du Front commun étaient toujours en réunion à Québec, dans les locaux de la CEQ qui a son siège dans la Vieille capitale et étudiaient toujours la portée du document gouvernemental.

**Les tables sectorielles**

Par ailleurs, la partie patronale parlait également «d'esprit nouveau» en ce qui concerne le déroulement des négociations aux tables sectorielles.

Cependant, à la table des enseignants des commissions scolaires catholiques, la plus importante numériquement en ce qui concerne la CEQ (soit environ 65.000 de ses adhérents), le déblocage que la partie patronale aurait bien aimé voir survenir a échoué.

En effet, la partie patronale a déposé un nouveau texte hier sur le partage des objets de négociation entre la table «nationale» et les tables locales, c'est-à-dire au niveau de chaque commission scolaire.

L'offre gouvernementale a été jugée complètement inacceptable par un porte-parole de la CEQ mais les discussions la-dessus doivent se poursuivre.

Un porte-parole patronal a, quant à lui, déclaré qu'il espérait toujours néanmoins des déblocages à court terme aux tables de l'éducation, mais avait néanmoins déclaré plus tôt dans la journée qu'il ne considérait pas que les contre-propositions syndicales de la fin d'août, «où l'on a changé quelques virgules et paragraphes», sont satisfaisantes pour la partie patronale.

Du côté des enseignants protestants, un porte-parole patronal a déploré que la Provincial Association of Protestant Teachers ne se soit pas encore prononcée sur la proposition de partage qu'on lui a faite entre les champs de négociation «national» et «local».

Enfin, à la CEQ, on disait hier soir qu'il est vrai qu'à certaines tables des «promesses de déblocage» ont été faites, mais que «la CEQ se prononcera sur des textes et non des promesses de textes».

Par ailleurs, un porte-parole patronal du secteur des affaires sociales a parlé en termes très optimistes du début, hier de «l'opération blitz».

«On constate de part et d'autre que les formules actuelles de négociation traditionnelle nous amènent à s'enliser tous et chacun. On tente donc une approche, sans se faire trop d'illusions et rêver en couleurs, qui s'éloigne de l'approche traditionnelle. On tente une expérience nouvelle», sur laquelle il n'a toutefois pas donné trop de détails.

La dernière marche d'un escalier qu'on gravit est toujours plus haute que les autres.

Paul Masson (1849 - 1896)

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



# Faites vos affaires à la façon Wandlyn



Faire ses affaires à la façon Wandlyn, c'est être assuré d'un cadre de travail confortable et commode, à un prix raisonnable. Wandlyn possède maintenant 23 établissements, idéalement situés, dans six provinces. Chacun est prêt à vous offrir la chaude hospitalité qui a fait notre réputation. Vous prévoyez une réunion d'affaires, une conférence? Wandlyn met à votre disposition des installations de premier ordre, à des tarifs très étudiés. Pour de plus amples renseignements et pour réserver gratuitement, appelez-nous sans frais à 1 800 561 0000. Toutes nos auberges honorent la carte American Express.



Chambourlay (P.E.I.) Anvers Antigonish Brantford (N.S.) Brantford (O.N.) Fredericton (N.B.) Halifax (N.S.) Lunenburg (N.S.) Miramichi (N.B.) Moncton (N.B.) New Brunswick (N.B.) Saint John (N.S.) Saint John East (N.S.) St. Stephen (N.B.) Summerside (P.E.I.) Windsor (O.N.) Yorkton (Sask.)

# De Montréal à Los Angeles et à San Francisco. Seule American offre chaque jour des vol directs vers ces deux villes.

## Aucune autre compagnie aérienne au Canada n'offre ce service.

American est la seule compagnie aérienne à offrir, au départ de Montréal, un vol direct quotidien vers Los Angeles et San Francisco.

Et ce, tous les jours de la semaine, en vol direct. Vous ne pourrez trouver mieux au départ de Montréal.

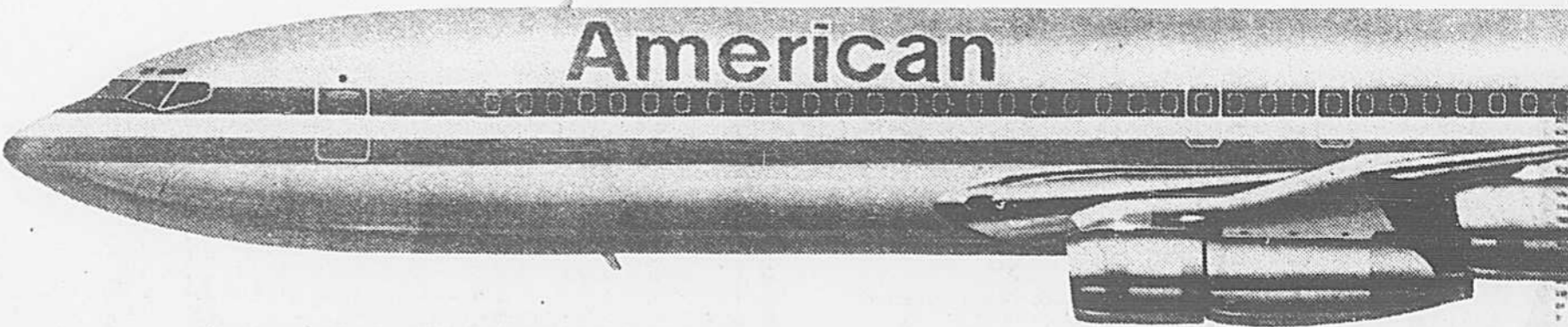
Mais ce n'est pas tout! Pour vous faciliter encore les choses, American vous permet de dédouaner vos bagages à Dorval, sur tous nos vols, de réserver à l'avance vos places sur l'avion et de vous procurer d'un coup toutes les cartes d'embarquement nécessaires au voyage. Pas besoin de faire la queue nulle part! Essayez donc de trouver une compagnie aérienne qui en fasse autant!

Une fois à bord, American voit à votre confort. Nous offrons un choix de menu, de la musique stéréo et un long métrage.\*

Pour obtenir un service par excellence de Montréal à Los Angeles ou à San Francisco, il n'y a qu'une solution. C'est de voyager avec American Airlines.

Consultez un moment cet horaire.** Il ne pourrait être plus pratique.		
Los Angeles	Départ de Montréal à 8h15	Arrivée à Los Angeles à 12h15
San Francisco	Départ de Montréal à 15h05	Arrivée à San Francisco à 19h02

\*\$2,50 pour les écouteurs en classe économique.  
\*\*Cet horaire peut changer sans préavis.



American Airlines, américaine par excellence.

## RÉNOVEZ VOTRE CUISINE MAINTENANT!



UNE CUISINE BIEN PLANIFIÉE ET PROPREMENT EXÉCUTÉE SANS GREVER VOTRE BUDGET!



- PLUS DE 62 MODÈLES EN MONTRE
- PLANIFICATION PAR DES EXPERTS
- FINANCEMENT AU TAUX BANCAIRE

25% DE RABAIS

SUR MODÈLE EN CHÊNE SOLIDE, NATUREL, MODÈLE «IMPÉRATRICE»

QUELS SONT VOS BESOINS?

- Grenier  Dortoir  Salle de jeux
- Salle de bains  Bibliothèque  Bureau
- Toiture  Cuisine  Travaux de menuiserie
- Rénovations générales



VISITEZ NOTRE FABULEUSE SALLE D'EXPOSITION  
NOS HEURES D'OUVERTURE:  
Dimanche: de 11h a.m. à 5h p.m. Lundi - mardi - mercredi: 9h a.m. à 5h p.m. Jeudi - vendredi: 9h a.m. à 8h p.m. Samedi: 9h a.m. à 4h p.m.

**SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN**  
4058 ouest, rue JEAN-TALON  
482-0600

Nous sommes ouverts le dimanche pour vous permettre de visiter notre magnifique salle de montre, mais nous ne prenons pas de commande le dimanche.

# Votre horoscope

**BELIER** DU 21 MARS AU 20 AVRIL  
Faites confiance à votre jugement: il ne vous trompera pas. Soyez diplomate avec ceux qui vous entourent au travail, ne heurtez personne de front. Recherchez la qualité, tentez votre chance, rien ne s'oppose à votre succès. En amour, cessez de ruminer sur les événements passés et chassez la rançonne de votre cœur. Ne prenez pas une attitude autoritaire avec la personne chère.

**TAUREAU** DU 21 AVRIL AU 20 MAI  
Peu de changement en vue dans votre vie sentimentale. Vous essaieriez de vous montrer compréhensif et affectueux en évitant de céder à votre brusquerie. Il semble que vous vous donneriez du mal pour rendre les autres heureux. Au travail, vous apprécierez au plus haut point le confort et la sécurité et vous serez sensible aux attentions multiples dont vous serez l'objet.

**GÉMEAUX** DU 21 MAI AU 21 JUIN  
Une planète bénéfique renforce vos chances de bonheur sentimental. Vous pouvez mener à bien un projet qui concerne le cœur. Vous mettez un frein à vos penchants belliqueux et à votre instinct de conquête. Des résultats fantastiques sur le plan du travail. Vous devez aller de l'avant, prendre des initiatives et agir selon votre intuition qui sera un facteur de chance.

**CANCER** DU 22 JUIN AU 22 JUILLET  
Sur le plan sentimental, amical ou familial, vous recevrez des preuves d'attachement. Faites taire l'ingratitude et ne soyez pas trop exigeant. Au travail, les services que vous rendrez vous seront profitables dans un très proche avenir. Vous supporterez sans rechigner plusieurs petites incommodités, ce qui servira jointement vos intérêts. Vous démontrerez beaucoup d'entrain.

**LION** DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT  
Votre ciel astral indique resserrement des liens affectifs, réconciliation sentimentale. Vous ferez preuve d'un intérêt marqué pour tout ce qui touche une personne dont le cœur ne bat que pour vous. Au travail, ne perdez pas de vue la côté pratique des choses et méfiez-vous de votre première impression. N'agissez pas sous le coup de l'enthousiasme, réfléchissez avant de prendre position.

**VIERGE** DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE  
Vos intuitions en amour ne seront pas valables. Ne vous mettez pas martel en tête si tout ne va pas comme vous le voudriez. Vous auriez intérêt à adopter les idées de la personne aimée. Vous semblez manquer d'entrain. Au travail, ceux qui vous entourent seront d'humeur ombrageuse, ce qui vous tracassera. C'est en faisant preuve de discrétion que vous trouverez un terrain d'entente.

**BALANCE** DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE  
Au travail, une personne sera hostile à tout ce que vous désirez entreprendre ou exécuter et un affrontement est possible si vous vous entêtez à lui prouver que vous avez raison, faites appel à votre souplesse et vous gagnerez la partie. Sur le plan sentimental, vous éprouverez beaucoup de plaisir en compagnie de l'être aimé. Vous devrez remettre à plus tard une sortie.

**SCORPION** DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE  
Vous aurez l'occasion d'effectuer une rencontre insolite mais intéressante: votre esprit original saura l'apprécier. Sentimentalement, tout ira mieux. Vous profiterez de l'amour d'un être qui saura participer à vos efforts, tout prêt à vous accueillir et à vous écouter et ce sera une chance que cet être deteste la solitude et l'isolement. Votre vie de travail ne vous posera pas de problèmes.

**SAGITTAIRE** DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE  
Vous auriez tort de vous croiser les bras alors que vous devriez tout au contraire préparer des plans assez audacieux, minutieusement mis au point, vous pourriez réaliser de beaux bénéfices. Vos contacts seront précieux. Côté cœur, vous devriez vous rapprocher de l'être cher, lui consacrer plus de temps, prêter plus à cœur ses peines, ses soucis et ses espoirs.

**CAPRICORNE** DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER  
Ne vous laissez pas entraîner à des dépenses excessives. Ne vous laissez pas non plus éblouir par l'appât de gains faciles et n'accordez pas votre confiance à l'aveuglette. Les aspects planétaires indiquent que votre situation financière s'assainira et que vous n'aurez peur de rien. Du côté du cœur, vous essaieriez de réduire l'état de tension qui existera.

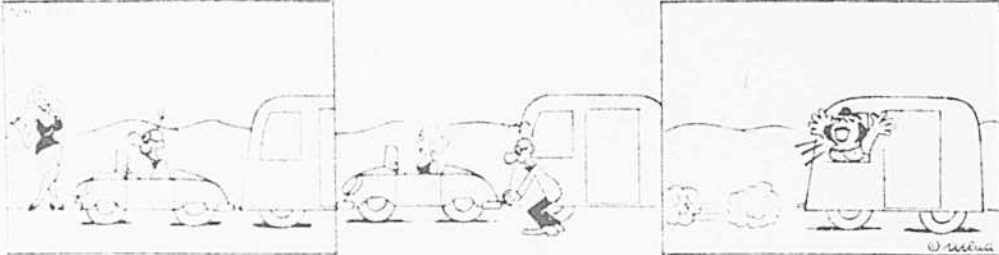
**VERSEAU** DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER  
Côté du cœur, vous entretenez d'excellents rapports avec un être qui vous est cher. Les astres annoncent des réunions, des sorties, des délassements et que vous serez heureux. Évitez la flatterie. Au travail, certaines mesures seront prises pour préserver la discipline et du foigté sera exigé. Vous recevrez des conseils judicieux qui vous redonneront confiance.

**POISSONS** DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS  
Le climat au travail sera propice au dialogue et le moment serait bien choisi pour repenser certains projets, tirer des conclusions pratiques. Ceux qui vous entourent seront encourageants. Sur le plan sentimental, la personne qui vous aime vous charmera mais vous irritera aussi. Côté argent, méfiez-vous des objets inutiles pour lesquels vous vous laisserez tenter.

## LES NAUFRAGES



## CANDIDE



## FERDINAND



## PEANUTS



## BOZO



## PHILOMÈNE



## MUTT ET JEFF



## JAGAR DUNOR LE VIKING



## LA CONGÉLATION / Utile en ville (appartement)



# RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

**QUESTION** — Que nous réserve la présente année? Je suis née le 1er juillet 1910 et mon mari le 14 décembre 1912.

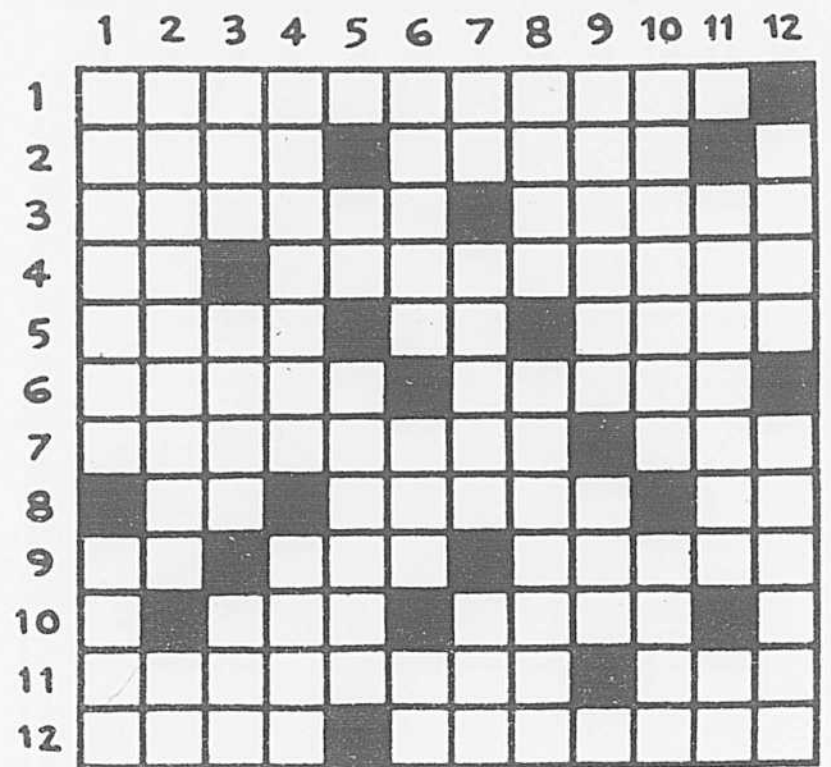
**REPONSE** — Vos thèmes contiennent des facteurs vous autorisant à certaines initiatives nouvelles susceptibles d'accroître vos revenus et vos biens matériels. La période de l'été se montre propice à tout ce qui demande de la persévérance et de la détermination, et vous

feriez bien d'en profiter. À partir d'octobre, Saturne carre au Soleil natal de votre mari risque de ralentir sensiblement son pouvoir d'action, et il faudra attendre l'automne 80 pour retrouver un climat constructif et dynamique. Pour vos enfants les choses demeureront sensiblement ce qu'elles sont en ce moment. Pas de changement en mieux ni en pire. Vos jours et chiffres chanceux: Lundi et vendredi et 1-8-10-11-19-28. Ceux de votre mari: lundi et mercredi et 1-13-14-17-30-31.

**QUESTION** — Que peut donner un mariage entre une femme Poisson (17 mars) et un homme Taureau (1er mai)?

**REPONSE** — Couple harmonieux que Vénus rapproche. Natures affectueuses qui trouvent un merveilleux accord sur deux terrains différents, celui du naturel et des joies terre à terre pour le Taureau, et de l'imagination et du rêve pour les Poissons. Échanges fructueux, amour heureux et à l'épreuve des temps.

# MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Ensemble des caractères psychologiques qui appartiennent aux mâles.
  - Se permettre de — Principe odorant de la racine d'iris.
  - Ce qui reste des moutures après le blutage — Moyen de sortir d'embarras.
  - Soldat américain — Trop attaché au gain.
  - Qui ont vu le jour — En ville — Ville d'Espagne.
  - Personnages de contes — Qui à une saveur rude et désagréable.
  - Noire — Roi d'Israël.
  - Te troues dans un lieu — Siège des sentiments — Mesure chinoise.
  - Face du dieu — Tombe — Rachitiques.
  - Bière — Couches.
  - Aiguïse — Époque.
  - Nom poétique de l'Irlande — Couvertes de terre.

- VERTICALEMENT**
- Ce qui reste d'un membre coupe — Lieu où l'on bat le grain.
  - Importunes — Erbium.
  - D'elle — Unités de travail — Pomme.
  - Yacht de croisière de faible tonnage — Tribu irlandaise.

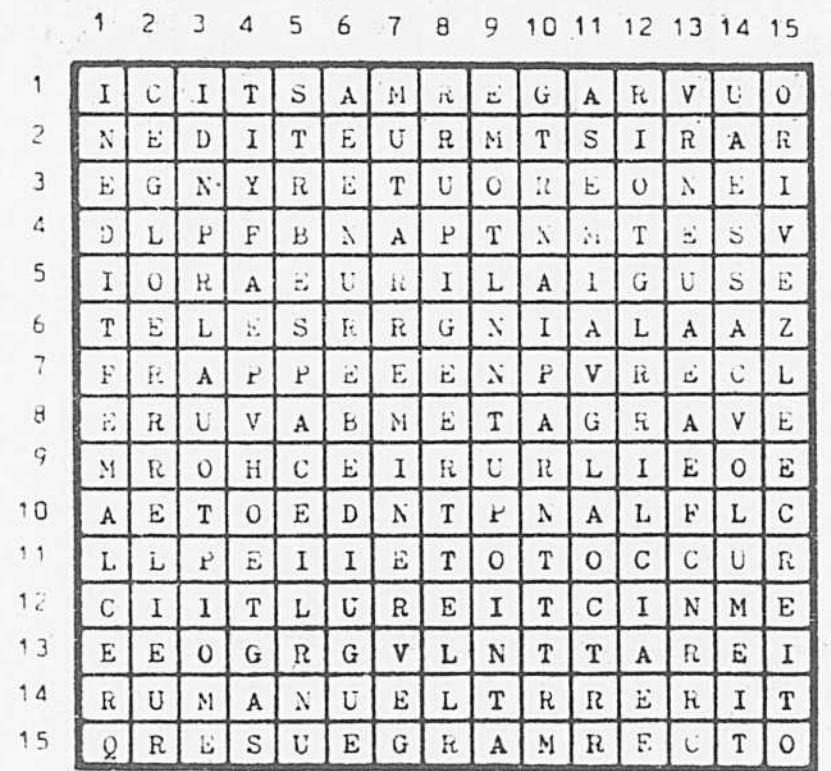
- Préposition — Qui ne sont pas humectées.
- Catalogue — Ancienne monnaie — Saint.
- Infinif — Fraîse — Chef sudiste.
- Pervers — Dans une chanson, il dort.
- Introduit — Eructation.
- Servait de billet d'entrée dans un théâtre — Avachie.
- Courante — Ile voisine de La Rochelle.
- Êtres imaginaires — Qui ont une certaine fortune.

Solution au prochain numéro

Solution du dernier problème

# MOT-MYSTÈRE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS — Un mot de 6 lettres



- |          |         |          |           |        |
|----------|---------|----------|-----------|--------|
| AIGU     | ERRATUM | LIVRE    | POINT     | TITRE  |
| ARTICLE  | ESPACE  | MANUEL   | QUOTIDIEN | TOME   |
| AUTEUR   | FLAN    | MARGEUSE | RECLAME   | TRACT  |
| BAVURE   | FRAPPE  | MASTIC   | RECTO     | TYPO   |
| CASSEAU  | GRAS    | MINERVE  | REGLET    | UNE    |
| COPIE    | GRAVE   | NOIR     | RELIEUR   | VELIN  |
| ECHO     | GUIDE   | OEIL     | ROMAN     | VOLUME |
| ÉDITEUR  | INÉDIT  | OUVRAGE  | ROUTIER   |        |
| ELZEVIR  | LABEUR  | PAGE     | TÊTE      |        |
| ENCARTER | LETTRE  | PERLE    | TIERCE    |        |
| ENFER    | LIGNE   | PIGE     | TIRER     |        |

Solution du dernier problème: OLIVIER

### Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère.

**QUESTION** — Je suis née le 6 mai 47 à 8h du matin. J'aimerais connaître mon ascendant ainsi que mon signe complémentaire.

**REPONSE** — Ascendant: GÉMEAUX. Votre signe complémentaire: SCORPION.

**QUESTION** — Je suis née à Montréal le 30 juillet 1917 à 14 heures. Un deuil a fait que je me cherche... Que m'apportera 79 au point de vue affaires et épanouissement personnel?

**REPONSE** — La position de Jupiter depuis la mi-juin favorise chez vous le retour à un meilleur épanouissement, à condition que vous soyez prête à reconnaître la qualité de votre entourage et la valeur des gens avec qui vous traitez. Que ce soit en affaires ou dans votre vie intime, la chance peut se présenter par l'intermédiaire d'un ami, d'un associé, d'un être dévoué, ou encore par quelqu'un demandant aide ou appui. Des profits immobiliers sont aussi dans l'ordre des possibilités cette année. Affectivement, des satisfactions vous atten-

dent au cours des deux derniers mois de l'année.

**QUESTION** — Je voudrais savoir ce que me réserve l'avenir. Je suis née le 29 août 37 et mon mari le 19 février 32.

**REPONSE** — Vous aurez quelques difficultés cette année à prendre des décisions tranchées et à vous mettre entièrement d'accord sur la plupart des buts à poursuivre. Et pourtant vous n'aurez pas non plus à vous cantonner dans la routine. Saturne fait penser qu'il peut y avoir du tirage entre vous et votre conjoint sur les questions d'argent. Celles-ci demanderont une grande bonne volonté pour éviter les heurts. Ce qui n'empêche pas votre situation financière d'être bonne dans l'ensemble puisque Jupiter vous réserve des occasions que vous serez prompts tous les deux à saisir et à exploiter. Excellent augure si vos activités sont en rapport avec la vente, la publicité et la promotion, surtout à partir de septembre. À la santé, aucun indice contrariant.

# le Grand Prix des boîtes à savon

## le samedi 29 septembre

Ces compétitions sont entérinées par le comité responsable des festivités du Grand Prix du Canada.



Les commanditaires qui assurent la promotion et la coordination du Grand Prix des boîtes à savon sont:



si tu désires concourir!

Le Grand Prix des boîtes à savon est ouvert aux pilotes âgés de 8 à 15 ans seulement.

Tu peux participer dans l'une des trois catégories suivantes: «Derby, artisanale ou ouverte»

### règlements de participation

1. Toute voiture qui n'aura pas été classée au moment de l'exposition ne pourra pas participer au Grand Prix.
2. Tout véhicule doit rouler sur quatre roues.
3. Une voiture ne peut pas être utilisée par deux pilotes.
4. Le port du casque protecteur est obligatoire.
5. Le verre n'est pas permis dans la construction d'un véhicule.
6. Tout genre de mécanisme qui aiderait à accélérer la descente du véhicule est défendu.
7. Aucune pièce d'automobile n'est permise.
8. Un conducteur qui touche un concurrent avec sa voiture court le risque de se voir disqualifier.
9. Un véhicule doit répondre à toutes les normes de construction de sa catégorie. Les décisions des juges sont irrévocables. Le directeur de la compétition et / ou le comité d'inscription se réservent le droit de disqualifier toute voiture qui, d'après leur opinion, ne rencontre pas les normes prévues. Tout conducteur de voiture qui met en danger la sécurité sera disqualifié. Toute conduite jugée indigne d'un sportsman entraînera également la disqualification.

### les prix à gagner!

- Le grand gagnant dans la catégorie «Derby» méritera un modèle fourgon des Auto-Mini. Ces voitures sont des répliques miniatures des modèles de route et sont munies d'un moteur.
- Celui qui se classera premier dans la catégorie artisanale méritera le modèle jeep de Mini-Auto Canada.
- Le champion de la catégorie ouverte recevra le modèle corvette de Mini-Auto Canada.
- Chacun des participants recevra un trophée et un certificat attestant sa participation au Grand Prix des boîtes à savon. Le certificat sera signé par Gilles Villeneuve.
- Un voyage sera tiré au hasard parmi les noms de tous ceux inscrits au Grand Prix des boîtes à savon (inscrits, ils ont envoyé leur bulletin d'inscription et ils se sont présentés au Complexe Desjardins avec leur voiture). Le gagnant pourra amener ses parents avec lui à Vancouver, car il méritera un séjour de 7 jours dans cette ville. La compagnie aérienne CP Air assurera le transport et Voyage Elan verra aux arrangements terrestres.



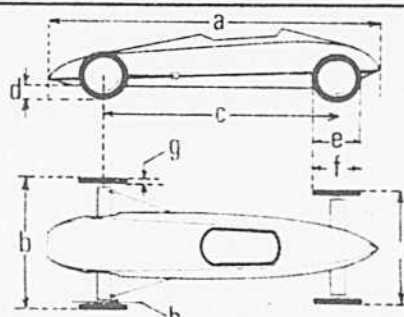
### pour s'inscrire!

- Tu complètes la fiche d'inscription ci-dessous et tu la fais parvenir à l'adresse suivante:  
**Le Grand Prix des boîtes à savon**  
**La Presse C.P. 5030**  
**Succursale Place d'Armes**  
**Montréal**  
**H2Y 3M1**
- La Presse compilera les inscriptions et ceux qui se seront officiellement inscrits devront se présenter avec leurs voitures au Complexe Desjardins, entre 13 heures et 17 heures, à l'entrée

de la rue Dorchester, le dimanche 23 septembre. Les voitures des participants seront exposées toute la semaine au Complexe Desjardins et un jury les examinera pour vérifier si les voitures rencontrent les normes des catégories où on les a inscrites.

- Les compétitions se dérouleront sur la rue Saint-Urbain entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine. Les concurrents retenus par le jury auront à se présenter dès 9 heures le samedi 29 septembre et les courses débuteront à 10 heures.

### tableau des spécifications de chacune des catégories:



Nom de la catégorie	«Derby»	Artisanale	Ouverte
A. Longueur maximum de la voiture	80"	72"	X
B. Largeur maximum de l'essieu	35"	40"	40"
C. Empattement minimum	40"	28"	X
D. Dégagement minimum au sol	2½"	2"	X
E. Diamètre maximum des roues	«Derby»	10"	X
F. Diamètre minimum des roues	«Derby»	4"	X
G. Largeur maximum des roues	«Derby»	2"	X
H. Diamètre minimum de l'essieu	¾"	¾"	X
I. Espacement minimum des roues	X	24"	X
J. Poids maximum avec le pilote	250 lb	250 lb	X

### La direction d'une boîte à savon

Le système de direction des véhicules boîte à savon est basé sur la mobilité et le pivotement de l'essieu directionnel, en voici les principales parties constituantes.

- la plate-forme ou le châssis,
- le support de l'essieu,
- le pivot central à roulement à billes,
- l'attache sur le support du câble de guidage,
- le bloc d'arrêt du pivotement de l'essieu,
- le câble de guide.

Remarque: l'angle de pivotement maximum recommandé de l'essieu est de 20 degrés.

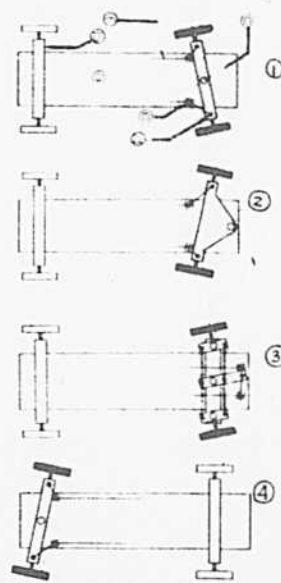
La première vignette illustre le système de direction à pivot central. Ce système est le plus simple et le plus populaire car il ne demande que peu d'ajustements compliqués et réduit au minimum le nombre et la dimension des pièces mobiles. La vignette numéro deux illustre une variante améliorée du principe de direction à pivot central. Ici, le pivot est déporté à l'avant des roues pour améliorer la stabilité et la précision de la direction. Ce système demande cependant plus de parties massives que le premier.

La troisième vignette illustre un système de direction à trois pivots. Ce système est celui qui se rapproche le plus de la direction des voitures automobiles. Il offre la possibilité de mieux intégrer les roues à la carrosserie tout en diminuant l'effort nécessaire pour guider le véhicule. Ce système est cependant assez complexe et demande de nombreuses pièces mobiles et un enlèvement précis des roues.

La dernière vignette illustre un système de direction avec essieu arrière mobile. Ce système peut être intégré à chacun des trois précédents:

- a) à pivot central
- b) à pivot central déporté
- c) à trois pivots.

Il offre l'avantage de libérer toute la partie avant de l'habitacle et permet au pilote d'adopter une meilleure position. Il offre cependant une moins bonne stabilité directionnelle.



### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM:..... DATE DE NAISSANCE:.....  
 ADRESSE:..... ÂGE:..... POIDS:.....  
 VILLE:..... CATÉGORIE DE LA BOÎTE:  
 «Derby» ..... Artisanale..... Ouverte .....  
 CODE POSTAL:..... TÉL.:..... As-tu déjà participé à une compétition de boîtes à savon: OUI ..... NON .....

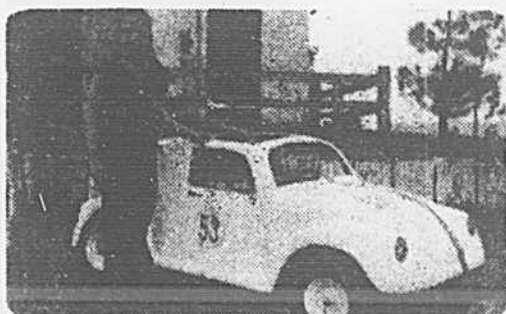
Signature du participant:..... DATE:.....

Les parents ou responsables doivent signer la déclaration suivante:  
 J'accepte l'inscription de mon enfant et l'autorise à participer à ce derby de boîtes à savon.  
 J'accepte de respecter les règlements de la compétition.

Signature:.....

### Ceux qui n'ont pas entre 8 et 15 ans, consolez-vous!

- Tous sont invités au Complexe Desjardins où les bolides seront exposés du lundi 24 septembre au vendredi 28 septembre inclusivement.
- Vous aurez également le plaisir de voir ces futurs Gilles Villeneuve à l'oeuvre le samedi 29 septembre à compter de 10 heures.
- Vous pouvez aussi gagner une Auto-Mini. Nous ferons tirer le samedi 29 septembre (après la course) la réplique de la coccinelle du film «Un amour de coccinelle» de Walt Disney.



### Règlements:

- Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire.
- Les fac-similés sont acceptés (pas les photocopies).
- Ce concours débute le samedi 1er septembre et le dernier coupon de participation sera publié dans La Presse du vendredi 28 septembre.
- Le tirage de la Mini-auto Canada s'effectuera le samedi 29 septembre après le Grand Prix des boîtes à savon.
- Il faut être âgé de 18 ans ou plus pour être éligible au tirage de la Mini-auto ou que les parents aient donné leur autorisation en signant le coupon de participation.
- Pour mériter le prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.
- Le concours s'adresse exclusivement aux résidents de la province de Québec.
- Le prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent.
- Les employés de La Presse, CJMS, les Boutiques Hors Taxes ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
- Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix sera soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Déposer ce coupon de participation dans la boîte prévue à cet effet: au Complexe Desjardins à partir du 24 septembre\*, ou sur le site de la course le samedi 29 septembre.

\* Pendant que les bolides sont exposés.

NOM:.....  
 ADRESSE:..... APP:.....  
 VILLE:.....  
 CODE POSTAL:..... TÉL.:.....  
 Signature des parents si moins de 18 ans:.....

# L'état de D. Kennedy est «très grave»

BOSTON (AFP et UPI) — David Kennedy, 24 ans, fils du sénateur Robert Kennedy assassiné en 1968, a été admis à l'hôpital Général du Massachusetts pour une endocardite bactérienne, une infection des valves cardiaques, maladie commune aux toxicomanes.

Selon un porte-parole de la famille Kennedy, M. Stephen A. Smith, l'état de David est toujours considéré comme «très sérieux», bien qu'une certaine amélioration ait été constatée. La maladie dont il souffre nécessitera un traitement de plusieurs semaines. M. Smith n'a pas précisé si la maladie dont souffrait son neveu pouvait être une conséquence d'un abus de drogues, mais il a demandé que l'on respecte la vie privée du jeu-

ne homme qui devra mener une lutte difficile pour régler un problème à la fois personnel et médical.

La toxicomanie de David Kennedy a été révélée mercredi dernier après qu'il eût été délesté de \$30 dans le quartier de Harlem par des vendeurs de drogue. L'affaire avait fait alors la une des journaux. Selon certaines sources policières, David était un habitué de cet hôtel de Harlem où l'incident est survenu et il y venait pour acheter de la cocaïne. Selon d'autres sources, il aurait aussi un problème d'héroïnomanie.

David, qui a abandonné ses études alors qu'il était à l'université Harvard, est le quatrième des dix enfants de Robert et Ethel Kennedy.

# L'Etna explose: six touristes tués

CATANÉ (AFP) — L'explosion au centre du cratère de l'Etna (3.136 mètres d'altitude), qui a coûté la vie hier à six personnes et fait trente blessés, est la conséquence d'un «phénomène très rare», estiment les vulcanologues italiens.

«Cet accident ne signifie en aucun cas une reprise de l'activité éruptive de l'Etna», ont-ils encore affirmé.

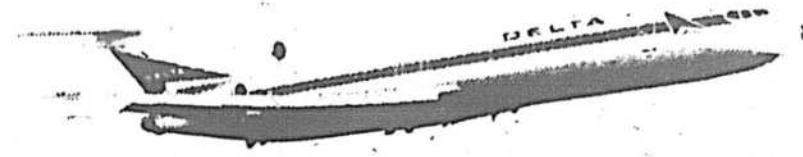
La déflagration s'est produite au moment où deux cents touristes, italiens et étrangers, se trouvaient autour du cratère central. L'explosion a fait «sauter» le «bouchon» du volcan, constitué par la dernière partie de la coulée de lave qui, du 3 au 8 août dernier, avait caractérisé le dernier réveil de l'Etna.

Le corps médical a révélé hier soir que cinq des dix victimes de l'explosion étaient de nationalité italienne. La sixième est vraisemblablement française mais son identité n'a pu encore être établie.

Sur les trente personnes blessées, seules treize ont été hospitalisées. Deux d'entre elles, mutilées par la déflagration, sont dans un état grave.

# Vols directs vers Washington avec Delta.

Grâce à des vols l'après-midi ou en soirée... seulement une escale, et vous êtes rendu à l'aéroport national de Washington, près du centre-ville. Vous pouvez choisir aussi d'autres vols Delta qui vous conduiront vers l'aéroport national de Washington ou vers l'aéroport international Baltimore Washington. Communiquez avec Delta ou votre agent de voyage. Delta est toujours là. **DELTA**



Horaires sujets à changement sans préavis. Détenteur d'un permis du Québec.






**A**



**B**



**C**



**D**

## de jolis coordonnés «Koret de Californie»

Pour une garde-robe automnale des plus féminines! «Koret de Californie» vous offre des coordonnés versatiles et sans souci en tricot 70% «Dacron» polyester/30% acrylique... élégance recherchée du matin au soir. Venez chez Simpsons voir cette ravissante collection de tenues prêtes à porter! Baie, vert sauge ou marine. Tailles 10 à 18.

- A.** Blazer 3 boutons en velours 68% coton/32% viscosé. Noir, brun, vert forêt, vin ou marine. **\$70**
- Blouse soyeuse 100% polyester, avec cravate. Imprimé cordage en combinaison de baie, vert ou marine. **\$30**
- Jupe fourreau assortie en polyester. Imprimé cordage en combinaison de baie, vert ou marine. **\$23**
- B.** Veste longue sans boutons. **\$30**
- Chemisier à manches longues en polyester. Imprimé cordage en combinaison de baie, vert ou marine. **\$25**
- Jupe à glissière au dos et plis creux devant. **\$28**
- C.** Blouse en polyester, petites nervures aux épaules. Rose foncé, bleu clair ou sauge. **\$29**
- Jupe fourreau à plis latéraux. **\$25**
- D.** Blazer 2 boutons, poches plaquées. **\$50**
- Chemisier genre tunique à col bande et ceinture cordonnet. 100% polyester. **\$30**
- Pantalon fourreau à bande de taille élastique. **\$24**

Rayon 304, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.  
**Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit**

**KORET**  
DE CALIFORNIE CANADA

**Dacron**

**à ne pas manquer! vente anniversaire Simpsons**

**la vente No1 de l'année!**

**à partir du samedi 15 septembre!**

Ne manquez pas votre circulaire Simpsons de 56 pages, encartée dans ce journal samedi le 15 septembre.

Commandez en composant **842-7221 jour et nuit**

